



Trafic de cannabis : A.R. quitte Maurice en catimini au lendemain de la saisie



● La FCC le soupçonne d'être lié à un réseau de trafic entre Maurice et La Réunion

● Dev Jokhoo regrette l'abandon d'un outil de surveillance stratégique

Affaire Mamy

105 comptes bancaires,
20 000 transactions et
plus de Rs 7 milliards
sous la loupe



13e journée

Cumbre Vieja à une
victoire de l'histoire

Fillin

Lesans nou pei



We are proud to help move Mauritius forward.

As the very first Mauritian fuel station network, Fillin has as mission to serve our nation with consistency and pride, endeavouring to deliver better value and experience at every stop. Our brand rests on a simple credo: when you stop to refill your car, you also refill yourself. Each of our Fillin stations is rooted in what makes our island special. Its warmth, its hospitality. That feeling that, no matter who you are, we aspire to make you feel at home.

fillin.mu

ÉDITORIAL

L'heure du courage politique

Dans les moments difficiles, la tentation est grande de chercher refuge ailleurs. Lorsque la popularité d'un gouvernement baisse, lorsque les réformes suscitent la colère et lorsque l'opposition promet monts et merveilles, certains parlementaires peuvent être tentés de traverser la ligne de démarcation. Mais il faut le dire avec force : changer de camp dans l'adversité n'est pas toujours un acte de courage. Très souvent, c'est une fuite devant ses responsabilités.

À ceux qui seraient séduits par les sirènes de l'opposition, nous lançons un avertissement clair : ne vous laissez pas tromper par l'illusion d'une vie politique plus facile dans le camp adverse. De l'extérieur, tout paraît simple. Il suffit de critiquer, de promettre, de multiplier les slogans et de vendre des rêves. Mais c'est en « *trap-pant le poëlon* » que l'on mesure véritablement la chaleur qui s'y trouve.

Le moment que traverse le pays est grave. La dette publique pèse lourdement sur les finances nationales. Les marges de manœuvre budgétaires sont limitées. Le secteur des pensions doit être réformé, non pas par plaisir ou par idéologie, mais parce que l'État ne peut continuer à engager des dépenses qu'il ne pourra pas soutenir durablement. Une réforme impopulaire n'est pas nécessairement une mauvaise réforme. Gouverner, ce n'est pas rester populaire à tout prix. Gouverner, c'est prendre des décisions difficiles pour protéger l'avenir du pays.

Ceux qui réclament aujourd'hui davantage de prestations, davantage de subventions et davantage de dépenses doivent répondre à une question élémentaire : comment financer toutes ces promesses sans augmenter les impôts, sans alourdir davantage la dette et sans sacrifier les générations futures ? Les marchands de sable de l'opposition prétendent avoir une solution à chaque problème. Pourtant, lorsqu'ils étaient aux commandes, ils n'ont pas démontré cette extraordinaire capacité à transformer les promesses en résultats.

Pire encore, le pays n'a pas oublié les scandales, les soupçons de favoritisme et les dossiers qui continuent de faire l'objet d'enquêtes et de poursuites. L'affaire Eco Deer Park, connue également sous les appellations de « *Stag Party* » ou de « *Black Label* », est entrée dans une phase décisive avec les poursuites engagées contre plusieurs protagonistes. Le dossier du contrat pétrolier attribué au groupe Maritime & Mercantile Group, d'une valeur de près de Rs 30 milliards, soulève-lui aussi de graves interro-



gations sur les procédures, les spécifications et l'utilisation présumée d'informations sensibles.

Ces affaires ne doivent pas être exploitées pour régler des comptes politiques. Mais elles rappellent une vérité fondamentale : ceux qui ont gouverné et qui ont contribué à ruiner la confiance dans les institutions ne peuvent aujourd'hui se présenter comme les sauveurs de la République. Hier, ils se proclamaient défenseurs de la loi et de la bonne gouvernance. Aujourd'hui, lorsque les institutions leur demandent des comptes, ils dénoncent une prétendue persécution politique. Cette indignation à géométrie variable ne trompe personne.

Notre pays a connu les dérives du « *planting* », les abus de pouvoir, les atteintes aux libertés et même les coupures d'Internet. Il ne faut pas oublier si rapidement cette période où les citoyens pouvaient se sentir surveillés et où l'État semblait disposer d'un pouvoir sans limites sur leur vie quotidienne. La démocratie ne se résume pas à des discours : elle se mesure au respect des institutions, de la transparence et de la liberté d'expression.

Les parlementaires doivent donc se poser la vraie question : pourquoi ont-ils été élus ? Pour suivre les sondages ou pour servir la population ? Pour protéger leur carrière ou pour affronter les problèmes ? Le stress hydrique, les pertes d'eau, le renouvellement des conduites et la modernisation des infrastructures exigent une action sérieuse et durable. La réduction de l'eau non facturée, le remplacement des tuyaux et les investissements planifiés montrent qu'il existe des réponses concrètes, même si elles ne suscitent pas immédiatement des applaudissements.

La démocratie a besoin de parlementaires debout, pas de transfuges opportunistes. Les difficultés actuelles doivent conduire à davantage de discipline, de débat et de travail collectif, et non à l'abandon. Réformer les pensions, réduire l'endettement, combattre le gaspillage et restaurer la confiance exigent du courage. Ne trahissez pas votre mandat pour une promesse de confort politique. Ceux qui ont contribué à affaiblir le pays ne peuvent être la solution. Dans cette période décisive, il faut serrer les coudes, corriger ce qui doit l'être et servir la nation. C'est cela, le véritable courage politique.

TRIBUNE

Lump sum : l'administration doit revoir sa copie

Plus de 150 policiers partis à la retraite seraient toujours dans l'attente de leur lump sum, selon le Police Fighters Union. Certains patienteraient depuis plusieurs mois. Son président, Satish Buljeewon, affirme que le problème perdure depuis 2024 et pointe notamment une insuffisance des fonds disponibles. À ce stade, il ne suffit plus de chercher à débloquer quelques dossiers. C'est le système lui-même qu'il faut revoir.

Le départ à la retraite d'un policier n'est pourtant pas un événement imprévisible. L'administration connaît sa date de naissance, son ancienneté, son parcours professionnel et, surtout, la date à laquelle il atteindra l'âge de la retraite. Pourquoi alors attendre son dernier jour de service pour enclencher une mécanique administrative qui peut ensuite prendre des mois ? C'est précisément cette logique qui doit changer.

Le traitement de la lump sum devrait commencer plusieurs mois avant le départ à la retraite. Chaque dossier pourrait faire l'objet d'un suivi automatique avec un calendrier précis : vérification des années de service, calcul des droits, validation administrative et réservation des fonds nécessaires. Le jour où le policier quitte officiellement ses fonctions, tout devrait déjà être prêt.

La question du financement doit également être revue. Si, comme l'affirme le syndicat, les fonds disponibles ne suffisent pas à payer les retraités dans les délais, il existe manifestement un problème de planification. L'administration connaît pourtant approximativement le nombre de policiers qui prendront leur retraite chaque année. Les sommes nécessaires peuvent donc être anticipées dans le Budget. Ce problème prend une dimension particulière lorsqu'il concerne ceux qui ont consacré plusieurs décennies au maintien de l'ordre et à la sécurité de la population.

Un policier qui raccroche son uniforme ne devrait pas commencer sa retraite en se demandant quand l'État lui versera son argent. D'autant que cette incertitude touche désormais ceux qui sont encore en service. Les policiers proches de la retraite regardent naturellement ce qui arrive à leurs anciens collègues et se demandent s'ils connaîtront demain la même situation.

C'est ainsi que se détériore progressivement la confiance envers l'administration. La solution passe donc par une véritable réforme du mécanisme : anticipation des départs, provision budgétaire suffisante, numérisation des dossiers, délais obligatoires et possibilité pour chaque fonctionnaire de suivre l'avancement de son paiement.

Pourquoi ne pas instaurer un système d'alerte six mois avant chaque départ à la retraite ? L'administration disposerait alors du temps nécessaire pour régler les éventuels problèmes avant le dernier jour de service. Il faut sortir de cette culture administrative où l'on attend qu'un problème éclate pour chercher ensuite une solution. La retraite n'arrive pas par surprise. Et lorsqu'un État connaît plusieurs années à l'avance la date à laquelle un fonctionnaire quittera le service, il n'existe aucune raison valable pour que son argent, lui, arrive plusieurs mois plus tard.

DIMANCHE 23 AU 29 AOÛT 2026

Trafic de cannabis : A.R. quitte Maurice en catimini au lendemain de la saisie

● La FCC le soupçonne d'être lié à un réseau de trafic entre Maurice et La Réunion



La police ne lâche pas le morceau dans l'enquête sur la tentative d'importation de 155,7 kilos de cannabis, estimés à Rs 234 millions. Si trois suspects sont déjà derrière les barreaux, les enquêteurs sont convaincus que l'opération aurait mobilisé un réseau bien plus large. Au cœur de leurs recherches figure notamment A.R., qui aurait quitté Maurice dès le 27 juillet avec son passeport canadien. Mithun, autre personnage clé recherché dans cette affaire, serait pour sa part toujours en cavale.

Alors qu'il se trouvait depuis belle lurette dans le radar de l'ADSU et de la FCC, A.R. n'est pas un inconnu des services de police. Son nom avait d'ailleurs déjà été cité dans un communiqué émis par la Financial Crimes Commission (FCC) en 2025. Il y était présenté comme une personne soupçonnée d'être impliquée dans des affaires de blanchiment d'argent et de trafic de drogue.

Ce Mauricien, également détenteur de la nationalité canadienne, aurait pourtant réussi à quitter le pays le 27 juillet, soit au lendemain de la saisie de la cargaison de cannabis à Bras-Panon, à La Réunion. Selon les renseignements recueillis, A.R. aurait d'abord pris la direction de Paris, avant de poursuivre son voyage vers le Canada. Un départ qui soulève aujourd'hui plusieurs interrogations. Déjà soupçonné de trafic de drogue et de blanchiment d'argent, il se trouvait dans le collimateur des autorités et aurait, selon nos informations, fait un report on departure.

Reste désormais à déterminer dans quelles circonstances il aurait pu franchir les contrôles frontaliers malgré cette mesure présumée. Les enquêteurs cherchent notamment à établir si le fait d'avoir voyagé avec son passeport canadien, plutôt qu'avec son passeport mauricien, a pu jouer un rôle dans son départ du territoire.

Le timing de ce voyage interpelle également. A.R. aurait quitté Maurice à peine 24 heures après l'échec de l'opération maritime et la saisie de la drogue à La Réunion. Cette proximité chronologique ne permet toutefois pas, à elle seule, d'établir son implication



dans le trafic. Les enquêteurs devront notamment déterminer si son déplacement vers le Canada était prévu de longue date ou s'il existe un lien avec la saisie de la cargaison et les investigations déclenchées dans la foulée à Maurice.

La moitié de la cargaison destinée à son réseau ?

L'un des principaux axes de cette nouvelle piste concerne désormais la destination présumée de la drogue. Selon les informations recueillies, près

de la moitié des 155,7 kilos de cannabis aurait été destinée à A.R. ou à son réseau. Les enquêteurs cherchent ainsi à déterminer s'il aurait pu être l'un des principaux commanditaires ou bénéficiaires de cette importante cargaison en provenance de La Réunion.

Les investigations devront notamment établir s'il a participé au financement ou à la planification de l'opération, ou encore si des instructions auraient été transmises à des intermédiaires chargés de son exécution. La police cherche également à savoir si, une fois arrivée à Maurice, la cargaison devait

DIMANCHE 23 AU 29 AOÛT 2026

être répartie entre plusieurs réseaux. Une telle hypothèse laisserait penser que cette expédition n'aurait pas été organisée au profit d'un seul groupe.

La chronologie des événements devrait également occuper une place importante dans l'enquête. Le hors-bord aurait quitté la côte ouest de Maurice le 25 juillet. La cargaison a été saisie le lendemain à La Réunion et A.R. aurait, lui, quitté Maurice le 27 juillet. Un enchaînement qui interpelle les enquêteurs.

L'analyse des communications, déplacements et éventuels contacts durant cette période pourrait désormais permettre d'établir, ou au contraire d'écarter, des liens entre A.R., les organisateurs présumés de l'expédition et les suspects déjà interpellés.

Une rivalité présumée avec Franklin

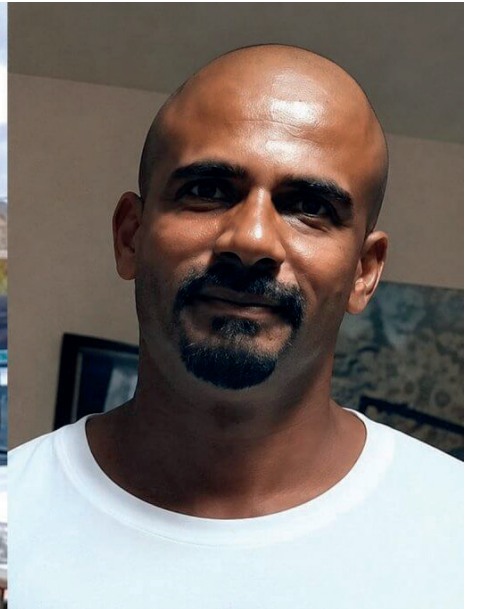
Le nom d'A.R. renvoie également à celui de Jean Hubert Célérine, dit Franklin, détenu à La Réunion depuis le 2 avril 2024 après son extradition de Maurice. Les deux hommes seraient considérés comme des rivaux dans le milieu du business.

Selon des propos attribués à l'entourage de Franklin, ce dernier aurait accusé certaines personnes d'avoir profité de son incarcération et de sa chute pour gagner du terrain et renforcer leur influence. Il aurait notamment exprimé son intention de « régler ses comptes » avec A.R. lors de son retour à Maurice. Cette rivalité présumée pourrait néanmoins constituer une piste permettant aux enquêteurs de mieux comprendre la reconstitution des réseaux de trafic entre Maurice et La Réunion. L'une des hypothèses examinées serait que certains acteurs concurrents aient tenté d'occuper l'espace laissé vacant après l'arrestation puis l'extradition de celui qui était présenté comme l'un des hommes forts du trafic de drogue dans l'Ouest.

Mithun toujours traqué sur le sol mauricien

Pendant qu'A.R. aurait rejoint le Canada, Sacheen Kumar Choolun, alias Mithun, demeure activement recherché. Contrairement aux informations publiées, la police considère que cet homme de 43 ans, domicilié au Morne, n'aurait pas quitté Maurice.

Une vaste chasse à l'homme mobilise ainsi l'Anti-Drug and Smuggling Unit (ADSU) et les dif-



férents services de renseignement de la police. Mithun est soupçonné d'avoir joué un rôle important dans la préparation et la logistique maritime de l'expédition. Sa connaissance de la mer lui permettrait, selon les renseignements dont disposent les enquêteurs, de participer à l'organisation d'un voyage destiné à l'envoi ou à la réception d'une cargaison et d'en assurer la coordination sur le terrain.

Les enquêteurs veulent désormais établir la nature exacte de ses rapports avec Gulshan Govind, Ravindra Chimajee et Daniel José Auguste, mais également ses liens éventuels avec A.R. Ils cherchent notamment à savoir s'il aurait participé au recrutement de l'équipage, au choix de l'embarcation ou encore à la définition de la route maritime. Autre élément crucial : déterminer s'il connaissait la répartition prévue du cannabis entre les différents destinataires une fois la cargaison arrivée à Maurice.

La police a par ailleurs averti que toute personne cachant ou hébergeant un fugitif, ou l'aidant à se soustraire aux autorités, s'expose à des poursuites en vertu de l'article 172 du Code pénal. Pour l'heure, les renseignements recueillis conduiraient les enquêteurs à privilégier l'hypothèse selon laquelle Mithun pourrait bénéficier d'un soutien logistique et de complicités lui permettant de rester dissimulé sur le territoire mauricien.

Retrouver Mithun constitue donc une étape importante de l'enquête. Son interrogatoire pourrait notamment permettre aux policiers de mieux comprendre l'organisation de l'expédition maritime et, surtout, de déterminer les rôles respectifs des différents protagonistes soupçonnés d'avoir participé à l'opération.

Un Réunionnais également dans le viseur

Un autre suspect, ressortissant de La Réunion, serait parallèlement dans le viseur des enquêteurs. Cet homme aurait entretenu des contacts réguliers avec le réseau de Franklin. Selon les informations disponibles, les autorités s'intéresseraient de près à ses déplacements ainsi qu'à ses éventuels contacts avec les différents protagonistes de cette affaire.

Il est soupçonné d'avoir pu jouer un rôle important dans l'expédition et la réception de colis entre les deux îles. Sa position présumée pourrait ainsi s'avérer déterminante pour comprendre le versant réunionnais de l'opération : provenance de la marchandise, préparation des dix sacs, choix du lieu de rendez-vous et coordination avec l'embarcation qui aurait fait le déplacement depuis Maurice.

Les liens présumés entre A.R., le Réunionnais, Mithun et les autres protagonistes intéressent donc particulièrement les enquêteurs. Ils pourraient fournir des indications essentielles sur une éventuelle continuité ou reconstitution des anciens réseaux opérant entre Maurice et La Réunion, tout en permettant de mieux comprendre qui aurait réellement organisé, financé et destiné cette cargaison de 155,7 kilos de cannabis.

Trois suspects déjà arrêtés

Gulshan Govind, époux de l'ancienne Junior Minister et députée Véronique Leu Govind, figure parmi les trois suspects interpellés. Devant le tribunal de Bambous, le sergent Jeenarain, de l'ADSU de Rose-Hill, a soutenu que la police disposait d'éléments indiquant son implication présumée dans le projet d'importation.





L'enquêteur n'en a pas dévoilé la teneur, estimant qu'une divulgation serait « *hautement préjudiciable* » à une enquête encore préliminaire. La police s'oppose à la remise en liberté du suspect en invoquant des risques de fuite, de récidive et d'interférence avec les témoins.

Ravindra Chimajee, alias Kris, âgé de 38 ans, a quant à lui été interrogé sur les objets saisis le 5 août à son domicile de Rémy Ollier, à La Gaulette. En présence de son avocat, Me Nabii Kaufid, il a reconnu que les biens retrouvés lui appartenaient. Un tee-shirt noir Umbro et un short de bain O'Neill intéressent particulièrement les enquêteurs, qui cherchent à les comparer avec des vêtements visibles

sur des images enregistrées avant le départ de l'embarcation.

La police le soupçonne d'avoir participé à la traversée, ce qu'il nie. Cinq téléphones, plusieurs cartes SIM et un iPad ont aussi été confiés à l'IT Unit. Leur analyse pourrait révéler d'éventuels échanges entre les suspects, Mithun, A.R. ou d'autres protagonistes.

Daniel José Auguste, arrêté le 15 août, est provisoirement poursuivi pour « *perverting the course of justice* ». Les enquêteurs cherchent à déterminer si son rôle s'est limité à la dissimulation d'un Ford Ranger Raptor saisi dans cette affaire ou s'il a également participé aux préparatifs du voyage maritime.

Surveillance maritime : Dev Jokhoo regrette un projet radar abandonné sous l'ancien régime

Invité de l'émission « *Face à Face* », animée par Habib Mosaheb, Dev Jokhoo est revenu sur les failles qu'il estime persistantes dans la surveillance maritime à Maurice. L'ancien haut gradé insiste notamment sur le rôle stratégique de la National Coast Guard dans la lutte contre le trafic de drogue et la protection des eaux territoriales.

Il rappelle qu'en 1995, sous un gouvernement travailliste, Maurice avait mis en place un système de Coastal Surveillance. Selon lui, des radars provenant d'Asie avaient été installés dans trois endroits stratégiques du pays et disposaient d'une capacité de surveillance allant jusqu'à 75 milles nautiques.

L'objectif était de disposer d'une couverture étendue permettant de détecter et de suivre les mouvements maritimes autour de Maurice. Dev Jokhoo affirme toutefois qu'après la défaite du Parti travail-

liste, les contrats de maintenance de ces équipements n'auraient pas été renouvelés, entraînant progressivement leur détérioration.

Pour lui, cette situation illustre un problème de continuité dans les politiques de sécurité. L'acquisition d'équipements sophistiqués ne suffit pas : leur entretien, leur modernisation et leur disponibilité opérationnelle doivent être garantis sur le long terme.

Face à l'utilisation des routes maritimes par les trafiquants, Dev Jokhoo estime qu'un système de surveillance performant constitue aujourd'hui une nécessité pour la sécurité nationale.

Il cite également le naufrage du Wakashio comme un rappel des conséquences que peuvent avoir les défaillances dans la surveillance et la protection des côtes mauriciennes.

« Muzz » : une nouvelle arrestation qui se termine... à la clinique

Recherché par la Financial Crimes Commission (FCC) dans le cadre d'une enquête pour blanchiment d'argent présumé, Muzaffar Lallmamode, alias « Muzz », a été arrêté vendredi à Grand-Gaube lors d'une opération conjointe de l'ADSU et de la FCC. Après une nuit en cellule à Quartier-Militaire, le trentenaire a été admis samedi dans une clinique privée après s'être plaint d'un malaise.



Nouvel épisode judiciaire pour Muzaffar Lallmamode, 32 ans. Celui que les enquêteurs surnomment « Muzz » était recherché par la FCC lorsqu'il a été localisé vendredi 21 août dans un bungalow à Calodyne, dans la région de Grand-Gaube. L'opération, menée conjointement par l'Anti-Drug and Smuggling Unit (ADSU) et la FCC, a conduit à l'interpellation de plusieurs personnes présentes dans le bungalow. Lors de la perquisition, les enquêteurs ont découvert du cannabis ainsi qu'une substance sous forme de poudre soupçonnée d'être de la drogue.

Quatre véhicules, dont une BMW, ont également été saisis. Ils ont été transférés au Réduit Triangle pour

les besoins de l'enquête. Après leur interrogatoire, « Muzz » et un autre homme ont été maintenus en état d'arrestation, tandis que les autres personnes ont été autorisées à partir. Les enquêteurs cherchent maintenant à déterminer à qui appartiennent les substances retrouvées et leur provenance.

Muzaffar Lallmamode a été conduit au poste de police de Quartier-Militaire, où il a passé la nuit. Samedi, il s'est toutefois plaint de problèmes de santé. Il a alors été transféré dans une clinique privée, où il a été admis sous surveillance policière. Une sentinelle a

été postée devant sa chambre.

Son arrestation intervient alors que la FCC souhaitait l'interroger dans une enquête portant sur des faits présumés de blanchiment d'argent. Selon les informations recueillies, son représentant légal avait pourtant informé la commission jeudi que son client comptait se présenter devant les enquêteurs le lundi 24 août.

Les véhicules dans le viseur de la FCC

La FCC devrait désormais s'intéresser aux quatre véhicules saisis, notamment

aux conditions de leur acquisition et à l'origine des fonds ayant servi à leur financement.

« Muzz » avait déjà été arrêté par la FCC en mars 2026 dans une enquête concernant notamment l'acquisition d'une Ford Mustang estimée à Rs 3,4 millions. Le dossier faisait également suite à une interpellation en août 2025 au cours de laquelle Rs 390 650 et USD 16 600 avaient été retrouvés sur lui. Parallèlement, Muzaffar Lallmamode est poursuivi devant la Cour intermédiaire dans une affaire de drogue remontant à 2018 concernant 48,1 grammes de cocaïne. Il plaide non coupable.



Importation de 36 kilos de cannabis : L'ADSU passe au crible les voyages et les communications des deux hommes

L'ADSU et les unités antidrogue de la douane ne baissent pas la garde à l'aéroport international Sir Seewoosagur Ramgoolam. Cette semaine encore, leur vigilance a permis de mettre la main sur une importante cargaison de 35,88 kilos de drogue, composée de cannabis et de résine de cannabis. Stephano Jean Marc Lafolle, 48 ans, Mauricien d'ascendance chagossienne et détenteur d'un passeport britannique, a été intercepté à son arrivée sur un vol en provenance de Francfort. L'opération s'est poursuivie par une livraison contrôlée, qui a conduit à l'arrestation de Dhaneshwar Beegun, venu récupérer le passager à sa sortie de l'aéroport. L'ADSU tente désormais de remonter la filière et d'identifier les commanditaires de cette importation.

Tout commence vers 6 h 05, avec l'atterrissage du vol Condor DE2314 en provenance de Francfort. À son arrivée, Stephano Jean Marc Lafolle, détenteur d'un passeport britannique, se dirige vers le Green Channel. Son comportement attire toutefois l'attention des éléments de la Customs Anti Narcotics Section (CANS).

Les douaniers décident de procéder à une vérification. La fouille de ses deux valises va rapidement donner une tout autre dimension au contrôle : 34 sachets contenant du cannabis et 127 paquets de résine de cannabis y sont découverts. À la pesée, les autorités comptabilisent 20,42 kilos de cannabis et 15,46 kilos de résine, soit 35,88 kilos de stupéfiants.

Plutôt que de mettre immédiatement un terme à l'opération, l'Anti-Drug and Smuggling Unit (ADSU) décide de tenter de remonter la filière. Une livraison contrôlée est organisée avec la collaboration du passager. Sous surveillance policière, Lafolle quitte ainsi l'aéroport avec pour objectif de conduire les enquêteurs vers la personne chargée de



Stephano Jean Marc Lafolle

le récupérer. Le dispositif porte rapidement ses fruits. Dhaneshwar Beegun, domicilié à Bois-d'Oiseau, Poudre-d'Or, arrive à bord d'un taxi pour prendre en charge le passager. Les éléments de l'ADSU passent alors à l'action et interpellent Beegun ainsi que le chauffeur.



Les policiers saisissent au cours de l'intervention trois téléphones portables et Rs 4 400. Des perquisitions sont ensuite effectuées aux domiciles des suspects, sans découverte compromettante. Le chauffeur de taxi affirme, lui, avoir simplement répondu à une demande de course de Beegun et soutient n'avoir aucune connaissance de la cargaison. Après vérification et interrogatoire, il



est autorisé à rentrer chez lui.

Francfort, un point commun qui intrigue

L'enquête se concentre désormais sur les déplacements des deux suspects. Lafolle avait quitté Maurice pour Paris le 10 août, quelques jours seulement avant son retour au pays via Francfort. Un autre élément retient l'attention : Beegun avait lui-même quitté Maurice le 14 juin à destination de Francfort, via Nairobi, avant de rentrer le 15 juillet. Les enquêteurs devront établir si ce point commun dans leurs itinéraires relève d'une simple coïncidence ou s'il peut être lié à l'importation présumée. L'exploitation des téléphones saisis devrait également occuper une place

centrale dans les investigations. Appels, messages et contacts pourraient permettre à l'ADSU de déterminer avec qui les suspects étaient en communication avant l'arrivée du vol et d'identifier d'éventuels autres protagonistes.

Stephano Jean Marc Lafolle est maintenant en détention au poste de police de Grand-Bois, tandis que Dhaneshwar Beegun a été placé au centre de détention de Moka. Ils font l'objet d'une accusation provisoire d'importation de cannabis. Pour l'ADSU, l'enjeu est désormais de remonter au-delà des deux hommes interpellés : qui a organisé l'acheminement de ces 35,88 kilos de drogue ? Qui devait réceptionner la cargaison et où devait-elle être écoulée ? Autant de questions auxquelles les enquêteurs tenteront désormais de répondre.

Opération 'bat lamok' : le MSM passe à côté des sujets sensibles

L'escale du Mouvement socialiste militant dans la circonscription no 4 devait consacrer son retour offensif sur le terrain. Elle aura surtout exposé une machine politique en panne de renouvellement, incapable de transformer le mécontentement en espérance et la communication en véritable projet de société. Le meeting du MSM à Sainte-Croix devait impressionner. Les affiches étaient attirantes, les banderoles déployées à travers le pays et le slogan promettait de « *bien redresser notre pays* ». Mais aucune opération de communication, aussi coûteuse ou spectaculaire soit-elle, ne peut remplacer l'adhésion populaire. C'était un congrès-meeting 'bat lamok'.

Sans le déplacement de sympathisants venus d'autres circonscriptions, les organisateurs auraient-ils rempli les chaises installées ? La question mérite d'être posée. Après Flacq, les mêmes visages semblent avoir été transportés vers Sainte-Croix, en nombre plus réduit, afin d'entretenir l'illusion d'une mobilisation nationale. Faire tourner une foule ne suffit pas à faire renaître un parti.

Ce qui inquiète davantage le MSM, c'est son incapacité apparente à mobiliser la population créole de Sainte-Croix et de Port-Louis Nord/Montagne Longue et à la placer réellement au premier plan. Malgré les efforts à tue-tête de Joanne Tour, qui s'égosillait au micro, la représentation de cette communauté dans l'assistance semblait loin de correspondre à son importance dans la circonscription.

Le MSM disposait pourtant d'un sujet politique majeur : la controverse entourant la composition du board de la Local Government Service Commission tombé le même jour était pourtant perçue comme du pain béni, dans lequel l'absence de représentant créole avait suscité l'indignation. Devant une population directement concernée par les questions de représentation, de méritocratie et d'égalité, les orateurs auraient pu prendre une position forte. Or, pas un mot. Pravind Jugnauth lui-



même n'a pas saisi cette occasion. Ce silence laisse une question solennelle : comment prétendre défendre une communauté lorsqu'on refuse d'aborder, devant elle, ce qui la blesse ?

Au lieu d'ouvrir un débat sur l'inclusion, le MSM a préféré s'en prendre à Annabelle Savabaddy et à Véronique Leu-Govind, deux femmes créoles, deux élus tout en épargnant Ludovic Casernes. Ce choix fut une grave erreur stratégique et symbolique.

Les conseillers du Sun Trust comprennent-ils seulement l'image ainsi projetée ? Le même registre aurait-il été adopté contre deux femmes d'une autre communauté lors d'un rassemblement en région rurale ? La politique ne peut pas exiger le respect tout en donnant le sentiment de pratiquer une indignation sélective.

Des conseillers enfermés dans leur propre récit

À Sainte-Croix, le MSM ne savait manifestement pas sur quel registre jouer. Ses stratégies semblent confondre attaque et autorité, mise en scène et mobilisation, nostalgie du pouvoir et reconquête de la confiance.

Les réseaux sociaux ne constituent certes pas un sondage scientifique. Mais ils révèlent une colère qu'aucun responsable sérieux ne devrait balayer d'un revers de main. Les Mauriciens réclament des explications sur le passé, sur l'exercice du pouvoir et sur des affaires restées, à leurs yeux, insuffisamment éclaircies. Répondre par la

surenchère ou la dénonciation ne fera pas disparaître ces interrogations. Où sont l'introspection et le mea culpa ? Quand le MSM demandera-t-il pardon pour ses erreurs ? Certains de ses dirigeants donnent déjà l'impression de se comporter comme si le pouvoir leur revenait de droit. Or, dans une démocratie, le pouvoir n'est ni un héritage ni une propriété : il se mérite devant le peuple.

Aucun projet d'avenir

À Sainte-Croix, il n'y eut ni proposition structurante ni thème capable de rassembler le pays. Seulement des

promesses vagues, des attaques personnelles et une surenchère menée sur le dos des difficultés économiques de la population. Ce n'est pas ainsi que l'on reconstruit une crédibilité. Ce n'est pas ainsi que l'on parle à une communauté qui exige considération, justice et représentation. Ce n'est pas ainsi que l'on fait de la politique.

Le MSM doit changer de stratégie, de conseillers et de langage. Il doit cesser de croire qu'une foule déplacée vaut une population convaincue. À Sainte-Croix, il n'a pas seulement manqué son meeting : il a manqué son rendez-vous avec la communauté créole.

Sur Facebook, une défiance presque unanime

Les réactions recensées sous les publications consacrées au rassemblement sont très majoritairement hostiles. Elles traduisent moins une discussion autour des propositions formulées qu'un profond procès en crédibilité.

Plusieurs internautes reprochent à l'ancien Premier ministre de prétendre détenir aujourd'hui des informations qu'il n'aurait pas révélées lorsqu'il dirigeait le gouvernement. Certains réclament des précisions sur des déplacements et des rencontres, tandis que d'autres l'invitent à transmettre aux autorités compétentes tout élément susceptible d'intéresser la justice.

Les commentaires font également ressurgir différentes affaires ayant marqué l'actualité politique : trafic

de drogue, « valises », tractopelles, gestion de la pandémie, contrats publics et décès non élucidés. Il s'agit toutefois d'interpellations, d'opinions et parfois d'allégations publiées par des internautes, et non de faits établis dans le cadre de cet article.

Une critique revient avec insistance : dans l'opposition, certains responsables affirmeraient disposer de nombreuses informations, alors qu'au pouvoir ils déclaraient ne pas être au courant. Cette contradiction perçue alimente sarcasmes, colère et accusations de dissimulation.

La tonalité générale est dure, parfois injurieuse. Elle révèle une défiance persistante et le refus d'une partie du public de tourner la page sans explications, sans mea culpa et sans réponses précises.

DIMANCHE 23 AU 29 AOÛT 2026

Affaire Mamy : 105 comptes bancaires, 20 000 transactions et plus de Rs 7 milliards sous la loupe

C'est une affaire qui pourrait s'imposer comme l'un des dossiers judiciaires les plus suivis de ces dernières décennies. Au-delà du débat sur la remise en liberté sous caution de Maminiaina « Mamy » Ravatomanga, détenu depuis plus de 300 jours, c'est l'ampleur même de l'enquête de la Financial Crimes Commission (FCC) qui retient l'attention. Transactions portant sur des milliards de roupies, soupçons de blanchiment d'argent et d'influence : les enjeux financiers et judiciaires sont considérables.



L'homme d'affaires malgache répond d'une accusation provisoire d'entente délictueuse et de deux accusations provisoires de blanchiment d'argent. Les délits allégués auraient été commis les 14 et 24 octobre 2025. La Financial Crimes Commission, représentée par Me Trishul Naga, maintient son objection à toute remise en liberté conditionnelle, en invoquant notamment des risques de fuite, d'interférence avec des témoins et de manipulation de preuves. Au centre des débats figure le témoignage de Paramhans Aleear, Acting Director of Investigations de la FCC. Entendu une première fois le lundi 17 août, il a été longuement contre-interrogé le mardi 18 août par Me Khushal Lobine, avocat de Mamy Ravatomanga.

Les objections de la FCC maintenues

Lors de son témoignage, Paramhans Aleear a exposé les raisons pour lesquelles la FCC s'oppose à la remise en liberté de Mamy Ravatomanga. Selon lui, l'enquête en cours porte sur des flux financiers importants et sur plusieurs volets d'activités économiques impliquant le groupe SODIAT, dont Mamy Ravatomanga est présenté comme l'Ultimate Beneficial Owner. L'enquêteur a déclaré qu'« il y a une enquête approfondie pour retracer les flux financiers ». Il a précisé que 105 comptes bancaires seraient liés à Mamy Ravatomanga et à ses compagnies, entraînant l'analyse de plus de 20 000 transactions. La FCC affirme que son « money trail » aurait révélé que des «

proceeds of crime » auraient été crédités sur le compte bancaire de l'homme d'affaires à Maurice.

Paramhans Aleear a indiqué que les accusations de blanchiment d'argent porteraient sur environ Rs 7 milliards. Il a aussi affirmé que les preuves détenues par la FCC étaient « solides et corroborantes », tout en ajoutant que la commission s'efforçait de boucler son enquête dans un délai de six mois à un an.

Cinq volets d'enquête et des ramifications internationales

Selon Paramhans Aleear, l'enquête de la FCC s'articule autour de plusieurs volets. Il a cité la vente de cinq Boeing 777 destinés à l'Iran, l'exportation de lithis, l'importation de blé, la construction d'une autoroute à Antananarivo connue comme le « Samcrete project », ainsi que le « Madarail project ». D'autres éléments évoqués au cours des débats concernent également le dossier du bois de rose.

Ces investigations portent, selon la FCC, sur des délits présumés d'abus d'autorité, de conflit d'intérêts, de corruption, de trafic d'influence, de détournement de fonds et de blanchiment d'argent. Paramhans Aleear a fait état de 66 dépositions déjà recueillies.

L'enquêteur a aussi souligné la dimension internationale du dossier. La FCC affirme travailler avec plusieurs autorités étrangères ou partenaires, dont

le Parquet national financier en France, les autorités malgaches, le Pôle anticorruption malgache et le Federal Bureau of Investigation américain. Selon le témoignage livré devant la BRC, les éléments recueillis feraient ressortir des connexions entre Mamy Ravatomanga et des « politically exposed persons » ainsi que des « high-ranking public officials » à Madagascar.

« Je ne peux pas accepter des mensonges »

Mamy Ravatomanga a suivi les débats par visioconférence depuis la prison de Melrose. Au cours de l'audience, il est intervenu pour contester ce qui était avancé. « Je ne peux pas accepter des mensonges », a-t-il lancé.

Son avocat, Me Khushal Lobine, l'a alors rappelé à l'ordre en lui indiquant qu'il aurait l'occasion de s'exprimer. Cette intervention est intervenue alors que la FCC détaillait les éléments justifiants, selon elle, son opposition à la remise en liberté.

La journée du mardi 18 août a été dominée par le contre-interrogatoire de Paramhans Aleear par Me Khushal Lobine. La défense a cherché à faire ressortir ce qu'elle considère comme des incohérences, des zones d'ombre et des contradictions dans le dossier présenté par la FCC.

Un premier axe a concerné le statut de Mamy Ravatomanga comme « politically exposed person », ou PEP. Me Lobine a reproché à la FCC de ne pas avoir fait état de ce statut dans son enquête,

alors que, selon lui, son client est identifié comme PEP auprès de plusieurs institutions bancaires à Maurice. Pour la défense, cette omission devait être examinée dans une enquête portant sur des transactions financières et sur les obligations de vigilance bancaire.

L'avocat est ensuite revenu sur la question du bois de rose. Il a soutenu que les activités liées à ce secteur, reprochées à son client, n'étaient pas illégales avant 2015. Ce point a été présenté comme l'un des aspects nécessitant des précisions dans le dossier de la FCC.

Trente ans d'investissements à Maurice, pas sept ans

Un autre moment important du contre-interrogatoire a porté sur la durée de la présence économique de Mamy Ravatomanga à Maurice. Interrogée sur la période pendant laquelle l'homme d'affaires aurait mené des activités commerciales dans le pays, la FCC aurait évoqué environ sept ans.

Me Khushal Lobine a contesté cette estimation. Selon la défense, Mamy Ravatomanga investit et mène des activités économiques à Maurice depuis plus de 30 ans, et non depuis seulement sept ans. Cet élément, déjà mis en avant dans des procédures antérieures, a été utilisé pour replacer la présence de l'homme d'affaires dans une relation économique de long terme avec Maurice.

DIMANCHE 23 AU 29 AOÛT 2026

Une enquête suivie de très près par le FBI

Pour la défense, cette durée est pertinente dans l'appréciation du risque de fuite. Elle soutient qu'un homme d'affaires ayant des attaches économiques anciennes dans le pays ne peut être présenté de la même manière qu'une personne sans enracinement local. La FCC, de son côté, maintient que le risque demeure en raison de la gravité des accusations, des moyens financiers de l'accusé, de l'existence d'un passeport diplomatique et de la disponibilité de jets privés liés au groupe.

L'arrivée du jet privé le 12 octobre 2025. Les circonstances de l'arrivée de Mamy Ravatomanga à Maurice ont également été examinées. Selon la FCC, l'homme d'affaires est arrivé le 12 octobre 2025 à bord d'un jet privé, en compagnie de proches et de l'ancien Premier ministre malgache, dans le contexte d'un mandat d'arrêt international émis contre lui à Madagascar après un changement de régime.

Paramhans Aleear a déclaré qu'aucune autorisation préalable n'avait été accordée pour l'atterrissage de l'avion privé à Maurice. Le pilote aurait invoqué un manque de carburant. L'enquêteur a expliqué que, dans une telle situation, un atterrissage d'urgence peut être autorisé.

Me Lobine a demandé pourquoi Mamy Ravatomanga et son épouse avaient été interrogés alors que plusieurs autres personnes se trouvaient à bord de l'appareil, dont l'ancien Premier ministre de Madagascar, son épouse et leurs enfants ont été autorisés à quitter le pays. La défense a cherché à comprendre pourquoi les mesures prises par les autorités avaient particulièrement ciblé son client et son épouse.

Sur la situation de cette dernière, la FCC a indiqué qu'elle n'était pas au courant qu'elle n'était pas autorisée à quitter Maurice. Me Lobine a répliqué que son passeport avait été saisi. Paramhans Aleear a répondu que cette mesure relevait du Passport and Immigration Office et non de la FCC.

Les coaccusés en liberté et Mamy Ravatomanga en détention

La détention prolongée de Mamy Ravatomanga a occupé une place centrale dans les échanges. Me Lobine a demandé pourquoi la FCC ne s'était pas opposée à la remise en liberté conditionnelle de trois coaccusés, alors que son client demeure incarcéré depuis plus de 300 jours.

La FCC a répondu que les situations étaient différentes. La défense a contesté cette distinction, en soutenant notamment que l'un des coaccusés



fait également face à une accusation de blanchiment d'argent portant, selon Me Lobine, sur plusieurs milliards de roupies, tout en bénéficiant de la liberté conditionnelle.

La défense a aussi rappelé qu'en décembre 2025, une première demande de remise en liberté avait été rejetée par la Bail & Remand Court, notamment en raison des risques de fuite et d'interférence. Selon Me Lobine, l'évolution du dossier et la durée de l'enquête doivent désormais être prises en compte.

Une enquête annoncée pour trois mois, puis prolongée

La durée de l'enquête a donné lieu à un échange entre la défense et l'enquêteur. La poursuite a indiqué que les investigations pourraient encore prendre entre six mois et un an. Me Lobine a alors rappelé qu'en février, lors d'une précédente comparution de Mamy Ravatomanga devant la BRC, l'Inquiry Officer de la FCC avait indiqué que l'enquête devait encore durer au maximum trois mois.

Pour la défense, cet écart entre l'estimation précédente et le délai désormais avancé soulève une question sur la nécessité de maintenir l'homme d'affaires en détention pendant que l'enquête se poursuit.

Toofany Dahna et Fanirisoa Ernaivo au cœur de l'argument politique

Me Lobine a également évoqué ce qu'il qualifie de « *vendetta politique* » contre Mamy Ravatomanga. Il a remis en question la crédibilité de deux personnes qu'il a présentées comme étant à l'origine de plaintes ayant conduit aux procédures contre son client : Toofany



Dahna et l'actuelle ministre de la Justice de Madagascar, Fanirisoa Ernaivo.

Concernant Toofany Dahna, la défense a indiqué qu'il s'agit d'un ancien employé du groupe SODIAT. Me Lobine a évoqué des antécédents judiciaires qu'il lui attribue, affirmant qu'il aurait été condamné à cinq ans de prison. S'agissant de Fanirisoa Ernaivo, l'avocat a fait état d'une ancienne sanction disciplinaire, affirmant qu'elle aurait été radiée du barreau pour faute grave.

Ces éléments ont été avancés par la défense pour soutenir que ces deux personnes auraient des griefs contre Mamy Ravatomanga. Ils s'inscrivent dans l'argument selon lequel les accusations seraient influencées par un contexte politique. Ces affirmations restent celles de la défense et doivent être distinguées des faits judiciairement établis.



Communications, messages et risques allégués

La FCC a aussi évoqué des éléments liés à des communications. L'analyse des téléphones portables de Mamy Ravatomanga et de Jean Christian David Thomas, également arrêté dans cette affaire, aurait révélé des échanges de messages et des appels laissant entendre qu'une rencontre avait eu lieu entre les deux hommes.

Paramhans Aleear a affirmé que Mamy Ravatomanga aurait donné des instructions à son épouse pour effacer des messages. La FCC soutient également que l'homme d'affaires aurait communiqué avec des personnes à l'étranger depuis la prison de Melrose. Selon l'enquêteur, les autorités pénitentiaires auraient confirmé que Mamy Ravatomanga et la personne au nom de laquelle est enregistrée la carte SIM concernée se côtoient avec trois autres détenus étrangers.

La FCC a également évoqué une rencontre à Quatre-Bornes, le 14 octobre 2025, entre Mamy Ravatomanga, l'ancien commissaire de la FCC Junaid Fakim et David Thomas. Le contre-interrogatoire a porté sur cette rencontre ainsi que sur un mandat d'arrêt international daté du 28 février 2026, que la commission affirme avoir obtenu la semaine précédant l'audience.

Reprise des débats les 26 et 27 août

À l'issue des débats du 18 août, la BRC n'a pas encore tranché la demande de remise en liberté sous caution de Mamy Ravatomanga. La FCC maintient ses objections, tandis que la défense conteste les bases du maintien en détention, en insistant sur les attaches économiques anciennes de son client à Maurice, sur la durée de l'enquête, sur le traitement réservé aux coaccusés et sur le contexte entourant les plaintes. Les débats doivent se poursuivre les 26 et 27 août devant la Bail & Remand Court.

Mort d'Adam Dubois : la thèse de la noyade contestée par ses proches

● « J'ai un plan pour ce soir » : les dernières paroles d'Adam avant le silence

Retrouvé sans vie dans le lagon de Pointe-aux-Sables le 16 août, Adam Jérôme Dubois 38 ans, serait mort par noyade selon l'autopsie. Mais sa famille conteste cette thèse et pointe plusieurs éléments troublants. Elle réclame une enquête approfondie pour faire toute la lumière sur ses dernières heures.

Ce sont des habitants de la localité qui, après avoir aperçu un corps dans l'eau, ont alerté la police. Cette dernière aurait, à ce stade, écarté la piste criminelle. Une conclusion qui est cependant loin de convaincre la famille d'Adam. Samuel, frère de la victime, affirme qu'aucun membre de la famille n'aurait pu voir directement la dépouille avant les funérailles. Selon lui, le corps leur aurait été remis dans un cercueil qu'ils n'auraient pas pu ouvrir.

C'est finalement une photographie d'Adam, obtenue auprès d'un tiers, qui aurait éveillé leurs premiers soupçons. Sur celle-ci, ses proches affirment avoir remarqué ce qu'ils décrivent comme une marque rouge autour de son cou. Pour la famille, cette trace mérite des explications. Elle souhaite notamment savoir si elle a été constatée lors de l'autopsie et, le cas échéant, quelle pourrait en être l'origine. Rien ne permet toutefois, à ce stade, d'établir que cette marque serait liée à un acte criminel.

Jeudi soir, la dernière fois qu'ils l'ont vu vivant

La dernière rencontre entre Adam et sa famille remonte au jeudi 13 août. Comme il le faisait régulièrement, il s'était rendu au domicile familial à Résidence Vallijee pour discuter avec ses frères et sœurs et prendre de leurs nouvelles.

Célibataire et sans enfant, Adam ne vivait plus auprès des siens depuis quelque temps à la suite de problèmes familiaux. Il avait trouvé refuge depuis plus d'une année dans le secteur de Sable-Noire, à Pointe-aux-Sables. Ce jeudi soir, avant de repartir, il aurait laissé entendre qu'il avait « un plan » pour la soirée. Puis, plus aucune nouvelle. Trois jours plus tard, son corps était retrouvé dans le lagon.



Un mystérieux témoignage après le décès

C'est après la découverte du cadavre qu'un témoignage rapporté à la famille vient épaissir le mystère. Un pêcheur de Résidence Vallijee, souhaitant conserver l'anonymat, aurait affirmé avoir aperçu Adam le vendredi matin. Selon la version qu'il aurait donnée à la famille, le trentenaire aurait été poursuivi par des travailleurs étrangers qui auraient été munis d'armes blanches. Ce témoignage n'a, à ce stade, fait l'objet d'aucune confirmation officielle. La famille souhaite néanmoins que cette information soit vérifiée par les enquêteurs afin de déterminer où se trouvait Adam et avec qui il aurait été en contact dans les heures précédant sa mort.

Le dortoir de Sable-Noire dans le viseur de la famille

Les personnes évoquées dans ce témoignage seraient, selon les informations recueillies par les proches, liées à un dortoir aménagé dans le secteur de Sable-Noire et accueillant plusieurs travailleurs étrangers, notamment chinois et bangladais.

La présence de ce dortoir aurait déjà suscité des doléances parmi certains habitants. Des riverains se plaignent notamment de la présence de chiens utilisés pour surveiller les lieux, ce qui aurait rendu plus difficile l'accès à une partie de la plage. Mais un autre élément intrigue davantage la famille.

Selon un proche de la victime, le fameux « plan » évoqué par Adam avant sa disparition aurait concerné un projet de vol dans ce dortoir.

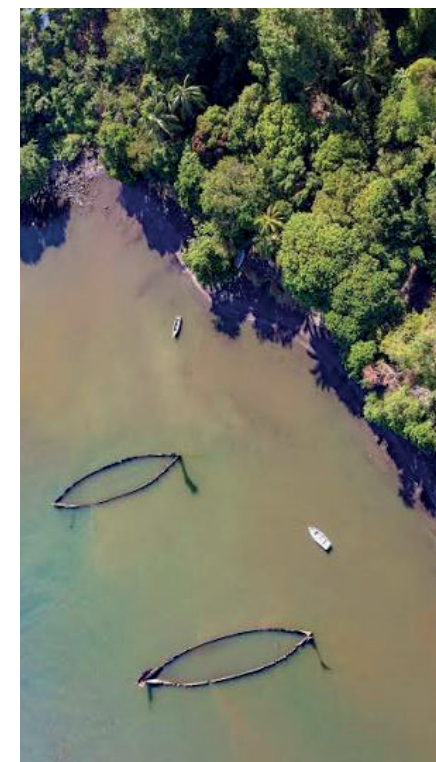
Aucun élément matériel ne permet, pour l'heure, d'établir cette version. Mais pour ses proches, elle pourrait éventuellement expliquer une confrontation. La famille évoque ainsi l'hypothèse d'une vengeance qui aurait mal tourné, tout en demandant aux enquêteurs de vérifier cette piste.

Pourquoi serait-il entré dans le lagon habillé ?

Les circonstances dans lesquelles le corps a été retrouvé suscitent également des interrogations. Adam portait notamment un short et des chaussures. Selon sa famille, il aurait également eu certains bijoux sur lui. Ses proches assurent surtout qu'il n'avait pas pour habitude de se baigner dans ce lagon. Ils se demandent donc pourquoi il serait entré dans l'eau entièrement habillé et chaussé.

Autre élément avancé par la famille : plusieurs occupants du dortoir auraient quitté les lieux après le décès. Là encore, aucun lien n'est établi entre ces départs et la mort d'Adam. Ses proches souhaitent néanmoins que les autorités vérifient cette information.

La famille ne cache pas qu'Adam avait connu des démêlés et qu'il n'était pas inconnu des services de police. « Il n'était pas un enfant de cœur », reconnaissent ses proches. Mais pour eux, son passé ne doit pas empêcher de faire toute la lumière sur les circonstances de sa mort.



Neelkanth Dulloo : « On rénove trop souvent l'ancien système au lieu de le réinventer »

Il ne garde pas sa langue dans sa poche. Depuis quelque temps, il multiplie les prises de parole et les interviews. Plateformes digitales, radios, médias traditionnels : il saisit presque toutes les occasions pour défendre ses idées, expliquer sa vision et, surtout, occuper le terrain médiatique. Dans l'univers politique et institutionnel, rien n'est jamais totalement anodin.

■ **La hausse du prix des carburants est-elle, selon vous, le symptôme d'un problème beaucoup plus profond ?**

Bien sûr. Il est malheureux qu'il y ait une hausse, mais ce qui est encore plus choquant, c'est que pendant les vingt dernières années, nos décideurs n'ont pas suffisamment réalisé que l'avenir du pays dépend lourdement des énergies renouvelables, particulièrement du solaire. Nous avons perdu un temps considérable.

Aujourd'hui, nous sommes encore dépendants d'un système énergétique qui nous expose aux fluctuations internationales. La vraie question est donc de savoir pourquoi nous n'avons pas préparé le pays plus tôt et pourquoi nous n'avons pas investi massivement dans le solaire.

■ **Vous estimez donc que nous avons raté le virage énergétique ?**

Oui. Et le plus triste, c'est qu'il y a encore des gens qui semblent ne pas comprendre à quel point le monde est en train de changer. Regardez les voitures électriques et l'évolution des technologies. À terme, l'industrie traditionnelle du carburant sera profondément transformée.

Maurice doit anticiper au lieu de toujours réagir après coup. Si j'étais Premier ministre, je ferais de la transition énergétique une priorité nationale. L'augmentation du prix des carburants ne devrait pas être une fatalité pour les familles. Nous devons donner aux citoyens de véritables alternatives.

■ **Vous soupçonnez aussi des résistances au développement du solaire. Sur quoi vous fondez-vous ?**



« Une Freedom of Information Act donnerait aux citoyens le droit de savoir et d'exiger plus de transparence »

Je constate simplement qu'il existe des intérêts économiques considérables derrière l'énergie et le carburant. Je ne veux pas lancer d'accusations sans preuves, mais le citoyen est en droit de savoir qui influence les décisions, quels intérêts sont en jeu et quelles stratégies sont réellement envisagées.

Le problème, c'est que nous manquons encore de transparence. Une véritable Freedom of Information Act permettrait justement aux citoyens d'obtenir davantage de réponses et de comprendre comment certaines décisions sont prises.

■ **Vous êtes également très dur sur le financement politique. Est-ce un système suffisamment transparent ?**

Pour moi, c'est une question fondamentale. Il existe des personnes qui disposent de moyens financiers importants et qui peuvent soutenir des campagnes ou des candidats. Nous devons

savoir clairement qui finance quoi. Nos institutions de contrôle doivent pouvoir agir sans peur ni pression. Si la loi est insuffisante, il faut la changer. Les grands congrès et meetings politiques coûtent de l'argent. Le public a donc le droit de connaître l'origine de cet argent. Une démocratie ne peut pas fonctionner correctement si le financement politique reste dans une zone grise.

■ **Vous êtes membre du Parti travailliste, mais cela ne vous empêche pas d'être critique envers le gouvernement actuel ?**

Pour moi, le problème est le manque de vision. Gouverner, ce n'est pas simplement repeindre l'ancien bâtiment. Il faut parfois démolir ce qui ne fonctionne plus et construire quelque chose de nouveau.

J'ai l'impression qu'on essaie trop souvent de rénover l'ancien système au lieu de le réinventer. Maurice a besoin d'un nouveau modèle de développement. Après deux années de mandat, je me pose une question très simple : quel est le véritable bilan ? Et si nous attendons encore deux années, qu'est-ce qui garantit que ce bilan sera différent ? Il faut des résultats, pas seulement des annonces.

■ **....Mais faut-il pour autant tout peindre en noir ?**

Le ministère du Commerce doit être beaucoup plus agressif dans la protection du consommateur. Il faut savoir combien coûtent les produits essentiels et pourquoi les prix augmentent. On ne peut pas tout libéraliser et ensuite demander au citoyen de se débrouiller. Quand les prix explosent et que personne ne semble pouvoir expliquer pourquoi, le citoyen a le sentiment d'être abandonné.



« On ne peut pas tout libéraliser et laisser ensuite le citoyen se débrouiller seul »

■ **Notre système de santé fait l'objet de nombreuses critiques, y compris au plus haut niveau du gouvernement. Selon vous, où se situe réellement le problème ?**

La santé est trop importante pour être gérée comme un simple département administratif. Je veux voir nos hôpitaux publics devenir de véritables concurrents des cliniques privées en matière de qualité, d'équipements et de services. Pourquoi une personne devrait-elle penser qu'elle sera mieux prise en charge dans une clinique que dans un hôpital public ?

S'il faut recruter des spécialistes en Inde, à Cuba ou ailleurs, faisons-le. Le seul critère doit être la compétence.

Il est inadmissible qu'un patient puisse souffrir parce qu'un médicament ou un traitement n'est pas disponible.



DIMANCHE 23 AU 29 AOÛT 2026

■ Et quel regard portez-vous sur la manière dont les grandes formations politiques fonctionnent aujourd'hui ?

Plusieurs partis ressemblent aujourd'hui davantage à des clubs de supporters qu'à de véritables organisations politiques. La politique ne doit pas être un fan-club. Elle doit être un espace de débat, d'idées et de renouvellement.

Je salue Paul Bérenger pour avoir dirigé le MMM pendant de nombreuses années et pour avoir ensuite créé le FMP. Les autres partis devraient également accepter le principe du renouvellement. Regardez l'Angleterre : les dirigeants sont choisis à travers des mécanismes démocratiques internes. Maurice doit évoluer. On ne peut pas toujours décider dans une petite réunion qui dirigera le parti et demander ensuite aux militants de suivre.



■ Et le Parti travailliste ?

Je pose une question simple : quelle est encore aujourd'hui la place réelle du Parti travailliste dans la société, dans la

bureaucratie, dans l'administration et sur le terrain ? Les partis traditionnels doivent se poser des questions difficiles. La politique est appelée à changer. Ceux qui refusent le renouvellement risquent simplement d'être dépassés par l'histoire.

■ Est-ce à dire que, sans un profond renouvellement, le Parti travailliste risque lui aussi d'être dépassé par cette nouvelle réalité ?

Une grande histoire politique ne suffit pas à garantir un avenir politique. Il faut aujourd'hui se demander ce que le parti propose réellement, quelle vision il porte pour les dix ou vingt prochaines années. Un parti politique ne peut pas vivre uniquement sur son passé, ses symboles ou son héritage. S'il veut redevenir une véritable force nationale, il doit retrouver le terrain, écouter les citoyens, accepter la contradiction et permettre à de

« Il ne faut pas se voiler la face : le renouvellement doit être au cœur du Parti travailliste »

nouvelles compétences d'émerger. Le véritable défi du Parti travailliste est donc celui du renouvellement. Il ne s'agit pas simplement de changer quelques visages, mais de changer une culture politique.

Carburants : un accord stratégique de cinq ans entre Maurice et l'Inde

Un protocole d'accord (MoU) dans le domaine du pétrole et du gaz ainsi qu'un accord de vente et d'achat (SPA) ont été échangés, jeudi 20 août, en présence du Premier ministre, Navin Ramgoolam, et du ministre indien du Pétrole et du Gaz naturel, Hardeep Singh Puri.

Cette nouvelle étape du partenariat entre les deux pays vise principalement à consolider la sécurité énergétique de Maurice et à garantir la continuité de son approvisionnement en produits pétroliers. Le MoU prévoit une coopération accrue entre Maurice et l'Inde dans le secteur du pétrole et du gaz, notamment en matière d'approvisionnement en produits pétroliers. Le document a été échangé par le Supervising Officer du ministère du Commerce, Jean Daniel Philippe Labonne, et le haut-commissaire de l'Inde à Maurice, Anurag Srivastava.

Un partenariat qualifié de stratégique

Parallèlement, un Sales and Purchase Agreement (SPA) a été échangé entre la State Trading Corporation (STC) et l'Indian Oil Corporation Ltd (IOCL). Cet accord doit permettre à Maurice d'assurer la continuité et la sécurité de son approvisionnement en produits « White Oil ». L'échange a été effectué par le General Manager de la STC, Suren Dayal, et le Chairperson de l'IOCL, Arvinder Singh Sahney. Dans son discours, le Premier ministre

Navin Ramgoolam a présenté cette nouvelle coopération comme un témoignage supplémentaire des relations étroites entre Maurice et l'Inde. Il a également réaffirmé la reconnaissance du gouvernement et de la population mauricienne envers le Premier ministre indien Narendra Modi pour son engagement en faveur du renforcement du partenariat entre les deux pays.

Selon le chef du gouvernement, les relations Maurice-Inde ont évolué depuis 2025 vers un partenariat stratégique couvrant notamment les infrastructures, la santé, l'éducation, la sécurité maritime et le développement durable. La coopération dans le domaine de l'énergie vient désormais ajouter une nouvelle dimension à cette relation. Pour Navin Ramgoolam, cet accord revêt une importance stratégique pour Maurice, puisqu'il doit contribuer à protéger la sécurité énergétique du pays, renforcer la résilience de l'économie et consolider la confiance entre les deux nations.

Un engagement de cinq ans

Le contexte international a également été évoqué. Le Premier ministre a souligné les répercussions des tensions géopolitiques actuelles sur les marchés mondiaux de l'énergie. Grâce à ce nouveau partenariat, Maurice devrait bénéficier d'une plus grande continuité dans son approvisionnement énergétique et



être mieux protégé contre d'éventuelles perturbations extérieures. L'objectif est également de préserver la stabilité économique du pays et de soutenir sa trajectoire de croissance durable. De son côté, Hardeep Singh Puri a qualifié le MoU sur la coopération pétrolière et gazière ainsi que le SPA de témoignage de la confiance et de la fiabilité qui caractérisent les relations entre Maurice et l'Inde.

Le ministre indien a surtout mis en avant l'engagement de l'Indian Oil Corporation à assurer pendant cinq

ans l'approvisionnement de Maurice en carburants, couvrant l'intégralité des besoins d'importation du pays.

Il a également souligné le caractère inédit de cet accord. Selon lui, il s'agit du premier accord de ce type conclu par une compagnie pétrolière du secteur public indien en dehors de l'Asie du Sud. Pour Hardeep Singh Puri, cette initiative témoigne ainsi du caractère privilégié des relations entre Maurice et l'Inde et constitue une nouvelle étape dans une coopération appelée à se renforcer au fil des années.

DIMANCHE 23 AU 29 AOÛT 2026

Entre offensive indienne, médicaments et affaire Royal Green, Bachoo sous les projecteurs

Coopération médicale avec l'Inde, chirurgie robotique, disponibilité des médicaments contre le diabète, surveillance du Covid-19 et controverse autour du Royal Green Hospital : plusieurs dossiers sensibles se sont invités, dans l'actualité du ministère de la Santé. À Ébène, en marge de la signature de nouveaux accords avec deux établissements hospitaliers indiens, le ministre Anil Bachoo a été appelé à répondre aux interrogations du moment.

Onze accords avec des hôpitaux indiens en 18 mois

Un protocole d'accord (MoU) a été signé entre le ministère de la Santé et deux établissements indiens : le CK Birla Hospital de Gurgaon et le Calcutta Medical Research Institute de Kolkata. Cette nouvelle coopération vise notamment le renforcement des capacités, la formation du personnel médical et paramédical, l'assistance technique et le partage d'expertise. Plusieurs domaines hautement spécialisés sont concernés, notamment l'oncochirurgie, la neurochirurgie, l'électrophysiologie cardiaque et la chirurgie robotique.

Selon Anil Bachoo, il s'agit du 11e accord conclu avec des hôpitaux indiens de renom au cours des 18 derniers mois. Le ministre souligne également qu'une centaine de médecins indiens ont effectué des missions à Maurice depuis janvier 2025.

Ces spécialistes sont notamment appelés à intervenir sur des cas complexes, mais également à transmettre leur savoir-faire aux équipes mauriciennes. L'objectif est de développer progressivement davantage de compétences dans le pays et, lorsque cela est possible, de permettre aux patients d'être traités à Maurice plutôt que d'être envoyés à l'étranger.

La chirurgie robotique comme nouvelle étape

Le Chief Executive Officer du CK Birla Group, Vipul Jain, a pour sa part insisté sur les possibilités offertes par la chirurgie robotique. Après avoir récemment



visité un établissement spécialisé dans le traitement du cancer à Maurice, il a qualifié les infrastructures et les technologies disponibles d'« excellentes ».

Le CK Birla Group souhaite désormais mettre son expérience à contribution afin de former davantage de médecins et d'infirmiers mauriciens. La chirurgie robotique permet notamment, selon les interventions, d'accroître la précision des gestes chirurgicaux et de favoriser une récupération plus rapide des patients.

Le groupe indien se dit également disposé à dépêcher à Maurice des spécialistes et du personnel de soutien pour accompagner les équipes locales dans la prise en charge de cas particulièrement complexes. À terme, cette coopération pourrait ainsi contribuer à réduire certains transferts de patients vers l'Inde tout en consolidant l'expertise disponible dans les établissements locaux.

Diabète : « Il n'y a pas de pénurie »

La question des médicaments s'est également invitée dans les échanges. Interrogé sur des doléances concernant notamment la disponibilité de la vildagliptine et du Synjardy, Anil Bachoo a assuré qu'il n'existait actuellement aucune pénurie de médicaments destinés aux patients diabétiques. Le ministre reconnaît toutefois que certaines marques peuvent ponctuellement devenir indisponibles. Il explique que les fabricants peuvent arrêter la production d'un produit ou que des difficultés d'approvisionnement peuvent

survenir sur le marché international.

Dans de telles situations, le ministère recherche d'autres fournisseurs ou propose des médicaments équivalents. Selon Anil Bachoo, une partie des difficultés ressenties provient aussi du fait que certains patients souhaitent conserver une marque ou un médicament précis alors qu'un produit de substitution est disponible.

Le ministre fait ainsi une distinction entre l'indisponibilité ponctuelle d'un produit particulier et une pénurie générale de traitements.

Covid-19 : la situation sous surveillance

Face aux interrogations sur une éventuelle remontée des cas de Covid-19 dans certaines régions du monde, le ministre affirme également que Maurice reste vigilante.

Le ministère suit l'évolution de la situation internationale ainsi que les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Pour l'heure, Anil Bachoo indique qu'aucun élément ne laisse présager un danger particulier pour Maurice. Il assure néanmoins que les autorités sanitaires sont prêtes à prendre les dispositions nécessaires si la situation devait évoluer.

Royal Green : « Nou pou pran bann aksyon nesaser »

Le dossier le plus sensible reste cependant celui du Royal Green Hospital à

Réduit. Une enquête du ministère de la Santé est en cours après qu'un accouchement a été réalisé au sein de l'établissement.

L'affaire a pris de l'ampleur après la publication, le 12 août, d'une vidéo sur la page Facebook de la clinique faisant état de cet accouchement.

Selon la position du ministère, Royal Green serait autorisé à proposer certains services d'obstétrique, notamment des consultations, mais ne disposerait pas de l'autorisation spécifique nécessaire pour pratiquer des accouchements.

Interrogé sur les suites qui pourraient être données à cette affaire, Anil Bachoo n'a pas voulu entrer dans les détails tant que l'enquête n'est pas terminée. Il prévient néanmoins : « *Nou pou pran bann aksyon nesaser.* »

En avril dernier, la clinique avait pourtant engagé des démarches afin d'élargir ses activités. Dans une lettre datée du 21 avril, elle avait demandé au ministère l'autorisation d'opérer une maternité, un service néonatal ainsi qu'un service d'accouchement. Selon les informations disponibles, cette autorisation spécifique n'aurait pas encore été accordée.

Une source au ministère insiste également sur le fait que le traitement de l'affaire ne relève pas d'une « *décision politique* » et indique qu'un avis a été préparé et envoyé à l'établissement.

La clinique brandit son permis d'exploitation

Royal Green avance cependant un autre argument. La direction affirme disposer d'un permis d'exploitation en bonne et due forme, renouvelé cette année par le ministère.

Un document daté du 15 janvier 2026, adressé à RGT Healthcare Ltd, confirme effectivement le renouvellement de l'autorisation permettant à l'établissement d'opérer « *as a Private Hospital* », conformément au Private Health Institutions Act de 1989.

La licence est valable du 25 janvier 2026 au 24 janvier 2027.

Toute la question réside cependant dans la portée exacte de ce document. Celui-ci autorise Royal Green à fonctionner comme hôpital privé, mais ne précise pas, dans sa formulation, les différents services médicaux couverts. C'est donc sur ce point que l'enquête du ministère sera particulièrement attendue.

Réforme de la police : Dev Jokhoo réclame la refonte d'un système à bout de souffle

Plus de 45 ans au cœur de la force policière et un regard sans détour sur ses failles. Invité d'Habib Mosaheb dans l'émission Face à Face, l'ancien Deputy Commissioner of Police et ex-Commissaire des prisons Dev Jokhoo a passé au crible le fonctionnement de la police. Promotions contestées, transferts punitifs, corruption, drogue, sécurité et surveillance maritime : pour l'ancien haut gradé, beaucoup de ces dysfonctionnements renvoient à un même problème, celui du management et d'un modèle policier encore trop marqué par son héritage colonial.

C'est un constat sans équivoque. Celui qui a consacré une majeure partie de sa vie à servir la loi et la population n'y est pas allé de main morte. Alors qu'il avait annoncé sa démission en mars de cette année pour des raisons personnelles, l'ancien Commissaire des prisons a émis de vives critiques concernant la façon dont fonctionne actuellement la police. Pour Dev Jokhoo, la crise est d'abord institutionnelle. Selon lui, la force policière fonctionne encore largement avec une organisation et des réflexes hérités d'une autre époque. Or, estime-t-il, Maurice de 2026 ne peut plus être administrée avec les mêmes méthodes. Pour l'ancien DCP, il est grand temps de « moderniser » la police, non seulement sur le plan technologique, mais aussi dans son organisation, son recrutement et, surtout, son management.

Traiter la « maladie » de la police

Pour Dev Jokhoo, l'appareil policier de l'État ne fonctionne pas à son plein potentiel, raison pour laquelle plusieurs problèmes persistent. Il évoque notamment les cas de corruption, la propagation de la drogue ainsi que le manque de sécurité, aussi bien pour les citoyens que pour les policiers eux-mêmes. Il soutient que ces problèmes ne pourront être résolus qu'après avoir étudié en profondeur la « maladie » de la force policière, avant d'appliquer les décisions et les politiques qui s'imposent. L'ancien responsable estime que la

force policière doit surtout être mieux organisée. Il propose ainsi de revoir la manière dont l'État structure ses services. Son idée n'est pas simplement d'augmenter les effectifs, mais de comprendre ce qui empêche la machine de fonctionner correctement. Il propose notamment de revoir le recrutement et la structure des divisions, de moderniser les équipements mis à la disposition des policiers, d'instaurer un meilleur système de promotion et d'éviter que certaines primes soient réservées uniquement à des unités spécifiques.

Repenser complètement le recrutement

Durant l'émission, Dev Jokhoo s'est longuement attardé sur un point qu'il considère comme essentiel : une plus grande ouverture dans le recrutement des personnes appelées à servir au sein de la police. Selon lui, la force policière ne devrait pas nécessairement être constituée uniquement de personnes recrutées selon les voies traditionnelles.

Il propose ainsi d'ouvrir davantage certains postes à des professionnels civils et spécialisés : informaticiens, techniciens, médecins légistes, spécialistes de la vidéosurveillance ou encore experts dans différents domaines techniques.

Son raisonnement est simple : un policier n'a pas besoin d'effectuer lui-même toutes les tâches administratives, informatiques ou techniques. « Pourquoi faut-il demander à un policier d'effectuer lui-même des tâches qui pourraient être confiées à un spécialiste civil ? », demande-t-il. Il ajoute que des civils pourraient intégrer la structure policière avec un statut et une rémunération correspondant à leur expertise, sans



nécessairement suivre le parcours traditionnel d'un policier.

Dev Jokhoo précise que, lors d'un récent appel à candidatures pour recruter 1 000 policiers, seuls 400 candidats auraient répondu à l'offre et que, parmi eux, certains n'auraient même pas complété leur formation. Une situation qui contribue, selon lui, au manque d'effectifs.

Or, pour certaines tâches au sein de la force policière, certaines compétences spécialisées sont plus utiles que la formation policière en elle-même, soutient-il. Déléguer certaines fonctions permettrait ainsi de libérer davantage de policiers pour les missions véritablement opérationnelles : maintien de l'ordre, enquêtes, prévention et interventions.

Il suggère même de revoir certaines structures spécialisées. Il évoque, à titre d'exemple, la possibilité de créer une Presidential Guard distincte, chargée de la protection rapprochée des hauts



responsables, plutôt que de mobiliser des policiers de carrière pour des fonctions qui pourraient être confiées à une unité spécialisée.

Il estime également que les cours de justice pourraient engager leurs propres huissiers, au lieu d'affecter des centaines de policiers à ces fonctions.

Promotions et transferts : le malaise au sein de la force

Un autre sujet fort abordé durant l'entretien concerne les promotions. Selon son expérience, le système a parfois donné lieu à des situations où des policiers ayant obtenu de bons résultats aux examens ont vu d'autres candidats être finalement promus à leur place. Il évoque notamment les concours organisés par la Disciplined Forces Service Commission et les procédures administratives qui suivent les examens.



DIMANCHE 23 AU 29 AOÛT 2026

Il rappelle également l'existence, à certaines périodes, de promotions accordées sur la base de l'ancienneté et du good conduct. Pour lui, ce type de situation nourrit un sentiment d'injustice chez les policiers et finit par affecter leur confiance dans l'institution. Même constat concernant les transferts. Il fait ressortir qu'il existe des mutations réellement nécessaires « *for the good of the service* », mais aussi des transferts qui, selon lui, peuvent être utilisés comme instruments de pression ou de sanction.

Une police de proximité plutôt qu'une logique purement administrative

Dev Johhoo défend aussi une autre conception de l'affectation des policiers. Il a expliqué comment la police est structurée territorialement en divisions et estime qu'il faut réfléchir davantage à la manière dont les policiers sont affectés à ces territoires.

Pour lui, une police efficace doit connaître les communautés qu'elle sert. Il estime qu'un policier doit être familier avec la population de son secteur, son environnement et ses particularités. Il cite l'expérience de certains pays qui ont développé une véritable community policing, avec des policiers implantés durablement dans les communautés qu'ils servent.

Par ailleurs, il évoque la question des violences à l'encontre des femmes. Il estime que la présence régulière de femmes policières dans les postes de police peut contribuer à changer les attitudes et à améliorer l'accueil ainsi que la prise en charge des victimes.

La sécurité des policiers doit devenir une priorité

La protection des policiers eux-mêmes était aussi au centre des préoccupations de l'ancien haut gradé. Selon l'ancien Commissaire des prisons, on ne peut pas demander à un policier d'assurer la sécurité de la population sans garantir sa propre sécurité. Il préconise donc davantage d'équipements, de formation et de procédures opérationnelles. Il évoque notamment les bodycams, les moyens de communication, les équipements de protection et une meilleure préparation aux interventions dangereuses.

Dans cette lancée, il est revenu sur certaines opérations policières qu'il juge avoir été insuffisamment préparées dans le passé, notamment celle ayant conduit au décès de la DC Dimple Raghoo. Il estime que la préparation opérationnelle doit être beaucoup plus rigoureuse avant toute intervention à haut risque.

Bodycams et technologies : moderniser le travail policier

Dev Johhoo défend ainsi une utilisation beaucoup plus importante de la technologie. Des dispositifs plus modernes et sophistiqués, tels que les bodycams, entre autres, permettraient notamment de documenter les interventions et de protéger à la fois les citoyens et les policiers, dit-il.

Mais il insiste sur un point essentiel : une caméra n'est utile que si elle fonctionne et si le système est correctement entretenu et supervisé. Il cite plusieurs exemples dans lesquels des caméras auraient été inutilisables ou auraient cessé de fonctionner, ce qui peut compromettre une enquête. Pour lui, leur maintenance et leur supervision doivent donc être considérées comme des composantes essentielles du dispositif de surveillance.

Meilleure supervision des caméras CCTV

Son interrogation est simple : à quoi sert un vaste réseau de surveillance si les images ne sont pas disponibles au moment où une enquête criminelle en a besoin ? Il explique que l'affaire Kistnen a justement mis en lumière des interro-



gations concernant la disponibilité de certaines images du système Safe City et leur exploitation par les enquêteurs. D'ailleurs, il souligne que la magistrate chargée de l'enquête judiciaire avait notamment soulevé des questions sur la manière dont les images avaient été conservées et exploitées.

Dans l'entretien, Dev Johhoo insiste donc moins sur la technologie elle-même que sur la responsabilité humaine derrière cette technologie : quelqu'un doit surveiller les systèmes, vérifier qu'ils fonctionnent, assurer leur maintenance et pouvoir rendre des comptes lorsqu'un équipement est hors service. Autrement dit, une caméra qui ne fonctionne pas au moment critique peut devenir bien plus qu'un problème

technique : elle peut représenter une pièce essentielle à une enquête qui disparaît.

Drogue et corruption : s'attaquer aux causes plutôt qu'aux seuls symptômes

La question de la corruption a occupé une place importante dans l'entretien. Dev Johhoo reconnaît qu'il peut exister des « *brebis galeuses* » au sein de la police, mais refuse de présenter la corruption comme un problème exclusivement policier. Selon lui, ce phénomène peut apparaître dans différents services publics lorsqu'un système permet à quelqu'un de payer pour obtenir plus rapidement un service.

Dans cette lancée, l'ancien haut gradé souligne qu'un système officiel de fast track pourrait contribuer à réduire une partie de ce problème dans plusieurs services. Ainsi, plutôt que de laisser se développer des paiements clandestins, certains services pourraient proposer légalement une procédure accélérée, à un tarif officiel et transparent. Il soutient que la réduction des occasions de corruption doit aussi passer par une réforme des procédures administratives.

Il revient également sur certaines pratiques présumées liées aux permis de conduire et aux contrôles de véhicules, en racontant des expériences personnelles qui, selon lui, illustrent les pressions et les dérives auxquelles peuvent être confrontés aussi bien certains agents que certains citoyens.

La gestion des preuves dans les affaires de drogue

Dev Johhoo aborde également la question de la conservation et de la destruction des saisies de drogue. Selon lui, les drogues saisies devraient être rapi-

dement détruites, dans un processus transparent, afin de renforcer la confiance du public et de s'assurer qu'elles ne puissent jamais revenir sur le marché. Il fait notamment référence à des cas où les quantités de drogue saisies auraient drastiquement diminué alors qu'elles étaient conservées dans des locaux de la police.

Il explique qu'il existe des procédures permettant de conserver des échantillons, de les faire analyser, de les photographier et de documenter leur destruction, tout en préservant les éléments nécessaires à une procédure judiciaire. Il réfute ainsi les arguments selon lesquels certaines affaires pourraient être fragilisées lorsque l'intégralité de la drogue saisie n'est plus disponible comme pièce matérielle.

L'indépendance du rôle du CP

Sans transformer son témoignage en accusation générale, Dev Johhoo pose la question de l'indépendance du Commissaire de police et de la capacité d'un haut responsable à dire non lorsque certaines instructions ne correspondent pas à ce qu'il considère comme l'intérêt public. Son argument est clair : un responsable de la police doit agir dans l'intérêt du service, de l'État et du pays, et non dans celui d'un individu ou d'un pouvoir particulier.

Dev Johhoo révèle d'ailleurs qu'il a été contacté et qu'il aurait pu accéder au poste de Commissaire de police sous l'ancien régime. Mais il affirme avoir refusé parce qu'il ne voulait pas se retrouver dans une position où il aurait dû exécuter des instructions qu'il jugeait contraires à ses principes.

Il déplore également le prix personnel qu'un policier peut être amené à payer lorsqu'il refuse de suivre certaines instructions, racontant comment certains épisodes de sa propre carrière ont été interprétés comme des actes de défia



DIMANCHE 23 AU 29 AOÛT 2026

Baisse des prix, nouveaux défis... le temps de la transformation

● Devesh Dukhira : « L'avenir passe par la compétitivité, la diversification et la création de valeur »

Entre l'érosion des revenus, la hausse des coûts, le manque de main-d'œuvre et les difficultés liées à l'eau, la filière cannière se retrouve à un tournant décisif. Face à une conjoncture internationale moins favorable, Devesh Dukhira, CEO du Mauritius Sugar Syndicate (MSS), trace la voie à suivre : renforcer la compétitivité, conquérir les marchés les plus rémunérateurs.

La récolte 2025 marque un changement de décor pour les producteurs. Après plusieurs années portées par des cours favorables, le prix ex-Syndicat recule de Rs 27 478 à Rs 24 095 la tonne. Une baisse qui reflète surtout l'évolution du marché mondial : en juillet 2025, le sucre blanc valait environ 475 dollars la tonne, contre 550 dollars un an plus tôt. En Europe également, les prix ont nettement diminué, passant en moyenne de 775 à 534 euros la tonne.

Dans le même temps, le retour du Global Cess, estimé à Rs 220 millions, réduit davantage les recettes distribuées. Pour Devesh Dukhira, cette contribution doit toutefois être replacée dans une perspective de long terme : elle permet de financer la recherche, de nouvelles variétés de canne et plusieurs services agricoles. Des investissements jugés nécessaires pour améliorer les rendements et renforcer la compétitivité de la filière.

Au-delà du prix du sucre

Le CEO du MSS rappelle également que le prix ex-Syndicat ne représente pas la totalité des revenus générés par la canne. En intégrant notamment les recettes provenant de la bagasse et de la mélasse, les planteurs devraient percevoir environ Rs 29 608 par tonne de sucre produite. Un mécanisme de protection existe également pour les petits planteurs produisant moins de 60 tonnes. Pour cette catégorie, l'État garantit un paiement de Rs 35 000 par tonne. Une mesure destinée à amortir les conséquences de la volatilité des marchés. Mais ces soutiens ne peuvent, à eux seuls, résoudre les

difficultés structurelles de l'industrie. Pour Devesh Dukhira, la réponse passe nécessairement par une amélioration de la compétitivité et par une meilleure valorisation de la production.

Les sucres spéciaux au cœur de la stratégie

Depuis la disparition de l'ancien système de prix garantis du Protocole Sucre, le MSS a progressivement élargi ses marchés. Aujourd'hui, les sucres spéciaux sont commercialisés dans une soixantaine de pays, tandis que le sucre raffiné peut être destiné à plusieurs marchés, notamment européens, chinois et régionaux.

L'objectif n'est cependant pas de multiplier les destinations à tout prix. Il s'agit surtout de cibler les marchés offrant les meilleures recettes et de tirer profit de la réputation de qualité dont bénéficie le sucre produit localement.

Les sucres spéciaux constituent à cet égard un atout majeur. Pour la récolte 2025, ils représentent environ 60 % de la production totale, soit près de 132 000 tonnes. Ces produits à plus forte valeur ajoutée permettent de mieux se démarquer sur un marché mondial où le sucre conventionnel reste extrêmement exposé aux fluctuations des cours. La concurrence augmente cependant sur ce créneau. L'Eswatini et certains pays d'Amérique centrale développent eux aussi leur présence sur le marché des sucres spéciaux. Conserver un avantage nécessitera donc de continuer à investir dans la qualité, l'innovation et la régularité de l'approvisionnement.



Le défi des 250 000 tonnes

Le gouvernement souhaite porter la production à 250 000 tonnes de sucre par an au cours des trois prochaines années. Une augmentation des volumes pourrait permettre de réaliser des économies d'échelle, de réduire certains coûts unitaires et de répondre plus efficacement aux besoins des marchés internationaux. Cette ambition se heurte cependant à une réalité préoccupante : la diminution progressive des superficies consacrées à la culture de la canne. À cela s'ajoute la baisse des rendements observée dans certaines zones. Pour les petits planteurs, le regroupement pourrait constituer une partie de la solution. Mutualiser les équipements, la main-d'œuvre et certaines opérations agricoles permettrait de diminuer les coûts et d'améliorer la productivité.

Face à des exploitations de petite taille, cette approche pourrait permettre de conserver davantage de terres sous culture.

Main-d'œuvre et eau : deux urgences

Le manque de main-d'œuvre constitue une autre difficulté majeure. Les autorités travaillent notamment sur le recours à des travailleurs étrangers pour répondre aux besoins du secteur. Sans effectifs suffisants pour assurer les travaux dans les champs et les opérations liées à la récolte, toute stratégie d'augmentation de la production risque en effet d'être compromise.

L'accès à l'eau devient tout aussi déterminant. Le déficit hydrique et l'insuffisance de l'irrigation affectent directement les rendements dans plusieurs régions. Pour Devesh Dukhira, des possibilités existent pour améliorer la captation des ressources disponibles, notamment au niveau des rivières, tout en respectant les autres besoins prioritaires. Dans un environnement marqué par les effets du changement climatique, la gestion de l'eau devra désormais faire partie intégrante de toute réflexion sur l'avenir de la filière.

Pour Devesh Dukhir, il ne s'agit plus seulement de produire davantage, mais de produire mieux, tout en privilégiant les marchés les plus rémunérateurs. Face aux défis actuels, diversification, innovation et maîtrise des coûts seront déterminantes pour assurer la pérennité de l'industrie sucrière.

DIMANCHE 23 AU 29 AOÛT 2026

Prison de Melrose : des détenus étrangers durcissent le ton face à la direction

À la prison de Melrose, une grève de la faim menée par des détenus étrangers remet au premier plan une question sensible : celle de la durée des détentions préventives à Maurice. Au cœur des préoccupations figure le cas du Britannique Ashley Tierney, incarcéré depuis novembre 2019 et dont le procès est annoncé du 7 au 18 septembre 2026 à Port-Louis. Le Foreign Prisoners Network réclame davantage de transparence, de célérité judiciaire et de garanties concernant les conditions de détention.

Une grève de la faim collective de détenus étrangers à la prison de Melrose vient raviver un débat qui dépasse les murs de l'établissement pénitentiaire : combien de temps une personne présumée innocente peut-elle rester derrière les barreaux dans l'attente de son procès ?

Selon le Foreign Prisoners Network, plusieurs ressortissants étrangers détenus à Maurice seraient confrontés à des périodes particulièrement longues de détention préventive. Pour certains, l'attente se compterait en années. La grève de la faim serait ainsi devenue, selon l'organisation, un moyen ultime d'attirer l'attention des autorités sur leur situation.

Le réseau évoque plusieurs difficultés : lenteur des procédures, accès parfois compliqué à une représentation juridique, éloignement des familles, contacts consulaires limités et barrières linguistiques pouvant rendre la compréhension du système judiciaire encore plus difficile. Pour ces détenus, l'attente ne serait donc pas uniquement judiciaire. Elle aurait aussi des conséquences humaines et psychologiques considérables.

Des conditions de détention également pointées du doigt

À la question de la durée de la détention s'ajoutent des critiques concernant les conditions de vie en milieu carcéral. Le Foreign Prisoners Network fait notamment état d'allégations concernant



l'accès aux soins médicaux, la qualité de l'alimentation et certaines infrastructures pénitentiaires. La situation des ressortissants étrangers présente une difficulté supplémentaire : beaucoup sont séparés de leurs proches par des milliers de kilomètres.

Sans famille à Maurice et parfois confrontés à des problèmes de langue, ils peuvent se retrouver particulièrement isolés. Jean Jacques, porte-parole du Foreign Prisoners Network, emploie des mots forts pour décrire la situation. « Ces individus sont détenus dans un vide juridique où les droits humains fondamentaux sont systématiquement ignorés », affirme-t-il. Il qualifie également la grève de la faim de « cri à l'aide » lancé par des détenus estimant avoir épuisé les autres recours pour attirer l'attention sur leur sort. L'organisation demande ainsi aux autorités mauriciennes d'accélérer le traitement des dossiers, de garantir un accès effectif à la défense et de s'assurer que les conditions de détention respectent les normes applicables aux personnes privées de liberté.

Ashley Tierney, près de sept ans derrière les barreaux

Un dossier cristallise particulièrement les préoccupations du réseau : celui d'Ashley Tierney, ressortissant britannique arrêté à Maurice en novembre 2019.

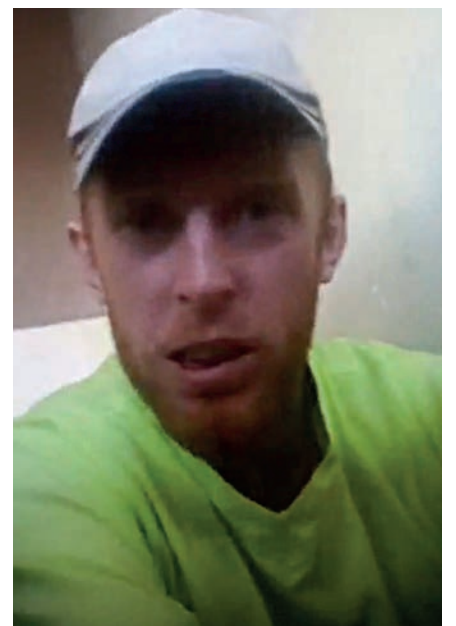
Près de sept ans plus tard, il demeure

détenu sans avoir encore été condamné dans l'affaire principale ayant conduit à son arrestation. Son procès est désormais prévu du 7 au 18 septembre 2026 à Port-Louis. Cette échéance est considérée comme déterminante par le Foreign Prisoners Network, qui appelle les médias britanniques et internationaux, les organisations de défense des droits humains et les observateurs judiciaires à suivre les audiences. L'organisation présente le cas Tierney comme emblématique des interrogations entourant les détentions préventives particulièrement longues.

Selon des témoignages écrits transmis au réseau, le Britannique affirme avoir connu, au cours de sa détention, des épisodes de violences, d'intimidation et d'isolement, ainsi que des conditions qu'il juge dégradantes. Il affirme également avoir été séparé de son enfant durant toutes ces années. Ces affirmations devront cependant être confrontées aux éléments détenus par les autorités et examinées dans le cadre des procédures appropriées.

Des accusations qui restent à établir

Ashley Tierney conteste plusieurs aspects de son arrestation et de son dossier. Il affirme avoir été contraint, sous la menace, de transporter des stupéfiants et soulève des interrogations sur la conservation de certains éléments de preuve, notamment des capsules qui auraient été retrouvées dans son corps. Il fait par ailleurs état d'une seconde



Le père d'Ashley Tierney

procédure liée à une substance qui serait restée dans son organisme après son incarcération. Tierney affirme également ne pas avoir eu, pendant plusieurs années, la possibilité de présenter pleinement sa défense dans les conditions qu'il estimait nécessaires.

Le Foreign Prisoners Network réclame également que les accusations concernant d'éventuels mauvais traitements physiques et psychologiques fassent l'objet d'un examen sérieux et indépendant. La grève de la faim des détenus étrangers de Melrose donne aujourd'hui une résonance particulière à ce débat. À quelques semaines du procès d'Ashley Tierney, les regards devraient donc se tourner vers les tribunaux autant que vers le système pénitentiaire.

Suicide : sept décès, quatre tentatives en quatre jours, l'urgence de briser le silence

● Sapna Jageshar Maudhoo, psychologue : « Derrière chaque statistique se trouve un être humain »

À quelques semaines de la Journée mondiale de prévention du suicide, observée le 10 septembre, une succession de drames interpelle. Entre le 15 et le 19 août, sept décès par suicide et quatre tentatives ont été rapportés à Maurice. Des personnes âgées, des adultes, mais aussi des jeunes figurent parmi les cas recensés. Comment reconnaître la détresse ? Quels signes doivent alerter les familles ? Et surtout, comment intervenir avant qu'il ne soit trop tard ? La psychologue Sapna Jageshar Maudhoo appelle à briser le silence, à écouter sans juger et à prendre au sérieux toute expression de désespoir.

■ **Ces chiffres nous interpellent tous. Que révèlent-ils, selon vous, de notre société ?**

Une telle concentration de cas mérite effectivement une attention particulière de la part des professionnels de la santé mentale, des autorités et de la communauté. Les phénomènes de regroupement de comportements suicidaires peuvent parfois traduire une vulnérabilité accrue au sein d'une population. Il faut néanmoins rester prudent. Le suicide est un phénomène extrêmement complexe. Chaque personne possède son histoire, ses difficultés et son propre contexte psychologique. Ce qu'il ne faut jamais oublier, c'est que derrière chaque statistique se trouve un être humain.

■ **Lorsqu'autant de cas surviennent sur une courte période, existe-t-il un risque de « contagion suicidaire » ?**

Oui. La contagion suicidaire est un phénomène reconnu. L'exposition à un suicide peut avoir un impact sur certaines personnes particulièrement vulnérables, notamment lorsqu'elles s'identifient fortement à la personne



décédée ou lorsqu'elles traversent elles-mêmes une période de grande détresse. Cela ne veut pas dire que parler du suicide provoque automatiquement d'autres passages à l'acte. Au contraire, il faut en parler. Mais il faut le faire correctement.



« La contagion suicidaire est un phénomène reconnu »

Une couverture sensationnaliste, les spéculations, la répétition excessive de

certains éléments ou la publication de détails inutiles peuvent être problématiques.

La responsabilité des médias est donc essentielle. Nous devons davantage parler de prévention, des signes d'alerte, des possibilités d'aide et du rétablissement. Il faut montrer qu'une personne en détresse peut être accompagnée et que des solutions existent.

■ **Qu'est-ce qui peut pousser une personne à penser qu'elle n'a plus d'autre issue ?**

Il n'existe pas une cause unique au suicide. Plusieurs facteurs peuvent se combiner : dépression, anxiété sévère, traumatismes, difficultés relationnelles, deuil, conflits familiaux, abus, harcèlement, difficultés financières, chômage, maladie chronique, consommation de substances ou isolement social.

Il peut aussi y avoir des changements majeurs dans la vie qui fragilisent une personne.

Un facteur particulièrement important est le désespoir. C'est cette impression que rien ne changera, que la situation ne s'améliorera jamais et qu'il n'existe aucune solution.

Lors d'une crise suicidaire, la personne peut se sentir complètement piégée. Sa souffrance devient tellement envahissante qu'elle ne parvient plus à envisager d'autres possibilités.

C'est précisément à ce moment-là qu'une intervention peut être déter-



minante : il faut aider cette personne à voir des possibilités qu'elle n'est momentanément plus capable de percevoir seule.

■ **Plusieurs cas récents concernent des personnes âgées. La solitude peut-elle devenir un facteur important ?**

Absolument. Le vieillissement peut s'accompagner de nombreuses pertes : la retraite, le décès d'un conjoint ou d'un proche, une mobilité réduite, des problèmes de santé, la diminution des relations sociales ou encore le sentiment de ne plus avoir la même place au sein de la famille et de la société. Il faut également comprendre qu'une personne peut être physiquement entourée et pourtant ressentir une profonde solitude émotionnelle.

Des drames qui interpellent : le suicide ne regarde ni l'âge ni le milieu social

Entre le 15 et le 19 août 2026, sept décès par suicide et quatre tentatives ont été rapportés à la police et aux services hospitaliers. Cette succession de cas, sur une période particulièrement courte, interpelle par la diversité des profils concernés.

Les victimes décédées étaient âgées de 25 à 69 ans et plusieurs régions du pays sont concernées, notamment Pamplemousses, Melrose, Clémencia, D'Épinay, Petit-Raffray

et Curepipe. Parmi elles figure également Avinash Ramgottee, 43 ans, qui était détenu à l'Eastern High Security Prison de Melrose.

Durant cette même période, quatre tentatives de suicide ont été rapportées. Elles concernent notamment de jeunes adultes, un détenu de 18 ans et une écolière de 11 ans. Pour cette dernière, les circonstances exactes restent à établir et l'enquête devra déterminer ce qui s'est réellement produit.

À l'approche de la Journée mondiale de prévention du suicide, le 10 septembre, le message des professionnels reste essentiel : une parole de désespoir ne doit jamais être banalisée. Écouter, poser des questions et orienter vers une aide professionnelle peut faire toute la différence.

Besoin de parler ? Befrienders Mauritius propose un soutien gratuit et confidentiel au **230-800-9393** ou par SMS au **+230 54837233**.

Nous demandons souvent à une personne âgée si elle mange correctement, si elle prend ses médicaments ou si elle va bien physiquement. Mais nous devrions aussi lui demander : « Comment te sens-tu ? », « Te sens-tu entouré ? », « Te sens-tu encore valorisé ? », « As-tu encore des choses qui te donnent envie d'avancer ? »

Le sentiment d'avoir un but reste un facteur de protection important. Les relations humaines, les activités, les responsabilités et le sentiment de pouvoir encore contribuer à la vie familiale ou sociale permettent de préserver l'identité et le sentiment de valeur personnelle.

■ **Des mineurs figurent également parmi les cas récents. Que doivent surveiller les parents ?**

Les enfants et les adolescents peuvent ressentir une souffrance émotionnelle extrêmement intense. Ils sont encore en train d'apprendre à gérer leurs émotions, leur impulsivité et leur réaction face aux expériences difficiles.

Le harcèlement, la pression scolaire, les conflits familiaux, les abus, le rejet, les difficultés relationnelles, les réseaux sociaux, les traumatismes ou le sentiment de ne pas appartenir à un groupe peuvent



devenir extrêmement lourds à porter. Les parents doivent donc être attentifs aux changements importants de comportement et éviter de considérer systématiquement ces changements comme une simple « phase de l'adolescence ».

■ **Quels sont précisément les signes qui doivent attirer l'attention ?**

Un isolement soudain, des changements importants d'humeur, une perte d'intérêt pour les activités habituellement appréciées, des troubles du sommeil ou de l'appétit, une chute des résultats scolaires ou une irritabilité inhabituelle doivent attirer l'attention.

Il faut également être particulièrement vigilant lorsqu'un jeune exprime du désespoir, dit qu'il ne sert à rien ou donne le sentiment de vouloir se couper progressivement de son entourage. Un signe isolé ne signifie pas nécessairement qu'une personne est suicidaire. C'est souvent l'accumulation ou le changement brutal de comportement qui doit pousser l'entourage à engager la conversation. « *Je veux mourir* » : ne jamais banaliser ces mots

■ **Comment réagir lorsqu'une personne dit : « Je veux mourir » ou « Je n'en peux plus » ?**

Il faut toujours la prendre au sérieux. Il ne faut surtout pas banaliser ses paroles en répondant : « Ne dis pas de bêtises », « Tu as tout pour être heureux » ou « Pense à ta famille ». Il faut rester calme et faire preuve de compassion. On peut lui dire simplement : « Je suis contente que tu me l'aies dit. Je te prends au sérieux. Tu n'as pas à affronter cela seul. Nous allons chercher de l'aide ensemble. »

Il est également possible de demander directement à la personne si elle pense au suicide. Contrairement à une idée reçue, poser cette question ne lui met pas cette idée en tête. Si le danger paraît immédiat, la personne ne doit pas rester seule. Il faut rechercher rapidement une aide professionnelle ou d'urgence.

■ **Quel message adresseriez-vous aujourd'hui à quelqu'un qui traverse une période extrêmement difficile ?**

Aujourd'hui, vous pouvez avoir l'impression d'être piégé et de ne plus voir d'issue. Mais les émotions changent. Les circonstances peuvent également changer.

Vous n'avez pas besoin de résoudre tous vos problèmes en même temps. Parlez à quelqu'un : un parent, un ami, un enseignant, un collègue, un psychologue, un psychiatre, un médecin ou une personne en qui vous avez confiance.

Vous n'avez même pas besoin de trouver les mots parfaits. Vous pouvez simplement dire : « *Je ne vais pas bien. J'ai besoin d'aide.* »

Votre souffrance mérite d'être entendue. La prévention commence parfois par des gestes extrêmement simples : remarquer, écouter, demander et rester présent.

Pêche : les navires sous surveillance électronique renforcée

● Pannes, données de captures, positionnement : les règles se durcissent pour les opérateurs

Maurice resserre les mailles du filet contre les activités de pêche échappant au contrôle des autorités. Le conseil des ministres a approuvé la promulgation des Fisheries (Electronic Reporting Systems) (Amendment) Regulations 2026, avec à la clé un encadrement plus strict des systèmes électroniques installés à bord des navires de pêche licenciés. Derrière cette réforme se trouve un enjeu majeur : savoir avec davantage de précision où les navires pêchent, ce qu'ils capturent et dans quelles quantités. Les autorités veulent ainsi disposer de données plus fiables tout en réduisant les possibilités de manipulation ou de contournement des systèmes de contrôle.

Le dispositif concerne notamment l'Electronic Reporting System (ERS), qui permet aux opérateurs de transmettre électroniquement leurs données de pêche. Désormais, lorsqu'une irrégularité ou une défaillance de l'équipement est détectée, l'opérateur devra procéder à sa réparation dans un délai maximal de 30 jours. Celle-ci devra être effectuée

dans un port approuvé par le ministère de l'Agro-industrie, de la Sécurité alimentaire, de l'Économie bleue et des Pêches. Et la règle sera stricte : tant que l'appareil n'aura pas été réparé ou remplacé, puis vérifié par le ministère, le navire concerné ne pourra pas commencer ou poursuivre une nouvelle sortie de pêche.

Une panne en pleine mer ne dispense pas de déclarer

Le gouvernement prévoit toutefois un mécanisme pour éviter qu'une panne survenue en pleine campagne n'immobilise automatiquement un navire. Si l'ERS cesse de fonctionner alors que le bateau est déjà en mer, les opérations pourront se poursuivre à condition que le Fisheries Monitoring Centre soit informé. L'opérateur devra alors revenir au système manuel : les activités et captures devront être consignées dans des registres et les données de pêche trans-

mises quotidiennement par courrier électronique au ministère. Autrement dit, une panne technique ne pourra plus constituer un motif pour interrompre la transmission des informations aux autorités.

Des sanctions potentiellement plus lourdes

Autre changement : les dispositions relatives aux pénalités seront retirées de ces règlements. Ce retrait ne signifie toutefois pas un assouplissement. Au contraire, l'objectif est d'assurer une cohérence avec le Fisheries Act, qui prévoit des sanctions plus sévères, avec notamment des amendes plus élevées et des peines d'emprisonnement plus longues.

La réforme permettra également qu'un même équipement serve à transmettre les informations de l'ERS et les données de positionnement du Vessel Monitoring System (VMS). Cette possibilité devrait faciliter l'utilisation des



technologies à bord sans diminuer les obligations de contrôle. Au-delà de l'aspect technique, le gouvernement veut surtout renforcer son arsenal contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN). Un phénomène qui ne s'arrête pas aux frontières maritimes de Maurice et qui constitue un défi pour l'ensemble de l'océan Indien.

DIMANCHE 23 AU 29 AOÛT 2026

Cyberharcèlement : le gouvernement adopte la ligne dure

● Shameer Abdul Raman : « Dès que je publiais quelque chose, les attaques recommençaient »

Faux profils, menaces, diffamation, cyberharcèlement : le gouvernement hausse le ton face aux dérives sur les réseaux sociaux. Alors que la loi prévoit de lourdes sanctions, le témoignage du mannequin et acteur Shameer Abdul Raman révèle surtout la violence et les conséquences bien réelles du harcèlement numérique.

Pendant six mois, le mannequin, acteur et figure publique Shameer Abdul Raman affirme avoir été la cible d'attaques répétées sur les réseaux sociaux, à la suite de la sortie du film mauricien Vansh.

« Depuis que la première chanson est sortie, on a commencé à m'attaquer. On se moquait de moi », raconte-t-il. Très vite, explique-t-il, les attaques se sont multipliées sur les plateformes numériques. Des pages reprenaient ses publications, tandis que les commentaires s'en prenaient à son apparence, sa manière de parler, ses vêtements, son maquillage ou encore ses vidéos. « On m'attaquait sur tout. Dès que je postais quelque chose, on ne me lâchait pas. Tout ce que je publiais, il y avait des commentaires. Ça n'arrêtait pas », confie-t-il.

Après 36 ans de carrière, Shameer Abdul Raman affirme n'avoir jamais été confronté à une telle situation. Ce qui avait commencé, selon lui, par des moqueries s'est progressivement transformé en une campagne d'attaques répétées qui s'est poursuivie pendant plusieurs mois.

Les conséquences se seraient également fait sentir dans sa vie quotidienne. « Sa ti affecter mo la santé », affirme-t-il. Il évoque notamment des épisodes de stress eating, des pertes de poids, des troubles du sommeil et une période particulièrement difficile durant laquelle il dit avoir fait des cauchemars.

Mais au-delà des commentaires et des moqueries, la situation aurait fini par prendre une tournure beaucoup plus inquiétante. Shameer affirme avoir reçu des menaces de mort sur ses pages. « C'est là que j'ai décidé d'aller porter plainte », explique-t-il.



Face aux attaques, il dit avoir choisi, dans un premier temps, de ne pas répondre systématiquement aux commentaires et publications. Il a préféré s'appuyer sur son entourage, notamment sa famille et ses amis proches, mais également sur sa foi et son travail pour traverser cette période. Les attaques auraient finalement cessé après sa plainte officielle auprès du Mauritian Cybercrime Online Reporting System (MAUCORS).

Aujourd'hui, Shameer affirme avoir pris du recul. Mais pour lui, il existe une différence claire entre la critique et le harcèlement. Ce qu'il refuse surtout, c'est de laisser les attaques des réseaux sociaux dicter sa manière de vivre. Fort de cette expérience, il encourage également les personnes confrontées au cyberharcèlement à ne pas rester seules. Il leur conseille de chercher du soutien et de ne pas hésiter à se tourner vers les autorités.

Shameer salue la fermeté du gouvernement face au harcèlement en ligne

Shameer se dit par ailleurs satisfait de la prise de position du gouvernement sur les dérives des réseaux sociaux. Pour lui, cela constitue un signal important et montre que le cyberharcèlement doit désormais être considéré comme un véritable fléau de société. « Je suis ravi de cette décision du ministère. Il était temps de mettre un frein », soutient-il.

Niveda Moorghen : « Il faut faire la distinction entre critique et harcèlement »

La prise de position des autorités est également saluée par Niveda Moorghen, créatrice de contenu qui s'est régulièrement exprimée sur la question du bullying et des comportements abusifs sur les réseaux sociaux.

Elle considère le rappel du cadre légal comme nécessaire. Selon elle, ce qui se passe derrière un écran ne doit pas être considéré comme moins grave que ce qui se passe dans la vie réelle.

Faux profils, diffamation, menaces ou cyberharcèlement peuvent, estime-t-elle, avoir des conséquences bien réelles sur la réputation, la vie privée et le bien-être d'une personne. Selon elle, de nombreux utilisateurs ont aujourd'hui le sentiment que les réseaux sociaux leur offrent une certaine forme d'anonymat et, par conséquent, une forme d'impunité. La possibilité de créer rapidement un compte, parfois sous une fausse identité, et de publier un commentaire en quelques secondes peut donner à certains internautes l'impression qu'ils n'auront pas à répondre de leurs propos.

Elle insiste toutefois sur un point essentiel : toute critique n'est pas du cyberharcèlement. À ses yeux, la limite est franchie lorsque le comportement ne relève plus du simple désaccord, mais devient une volonté d'humilier ou d'intimider une personne, de diffuser de fausses informations, de la menacer ou de la cibler de manière répétée.

En tant que créatrice de contenu, Niveda reconnaît qu'une présence publique implique nécessairement une plus grande exposition. Des milliers de personnes peuvent avoir une opinion sur une personnalité qu'elles ne connaissent pourtant pas personnellement.

Elle estime également que la responsabilité doit être partagée. Les



créateurs de contenu doivent prendre conscience de l'influence et de la responsabilité qui accompagnent leur visibilité. Mais les utilisateurs doivent eux aussi comprendre que le fait d'être derrière un écran ne les exonère pas de la responsabilité de leurs paroles et de leurs actes.

Elle pointe également du doigt une culture où les réactions, les vues et l'engagement prennent parfois le dessus sur les conséquences. Une publication négative ou controversée peut devenir virale en quelques minutes, alors même que les faits n'ont pas encore été vérifiés.

Niveda Moorghen est également favorable à un renforcement de la modération sur certaines plateformes. De son expérience, elle constate que les internautes semblent parfois plus à l'aise pour publier des commentaires agressifs ou relevant du bullying sur TikTok que sur Instagram. Facebook présente également, selon elle, des difficultés particulières avec certains comptes dont l'identité réelle est difficile à déterminer.

Mais lorsqu'elle parle de « contrôle », Niveda ne plaide pas pour une limitation de la liberté d'expression. Ce qu'elle souhaite, c'est une modération plus efficace lorsqu'il s'agit de harcèlement, de menaces, de diffamation, de campagnes répétées de bullying ou encore de l'utilisation abusive de comptes anonymes ou fictifs.

DIMANCHE 23 AU 29 AOÛT 2026

Crise migratoire : quand Maurice voit partir ses jeunes et venir une nouvelle main-d'œuvre

● Trois jeunes sur quatre envisagent de quitter le pays

Pourquoi une partie de la jeunesse n'arrive-t-elle plus à envisager son avenir dans l'île ? Quel impact l'arrivée croissante de travailleurs étrangers peut-elle avoir sur l'identité mauricienne ? Entre malaise social, besoin de main-d'œuvre et transformation démographique, le pays se retrouve face à une équation délicate.

Maurice change. Il suffit de regarder autour de soi pour s'en rendre compte. Dans les entreprises, sur les chantiers, dans certains commerces, les hôtels, les usines et jusque dans les quartiers résidentiels, la présence de travailleurs venus d'ailleurs est devenue beaucoup plus visible. Dans le même temps, un mouvement inverse se dessine : de nombreux Mauriciens, particulièrement parmi les jeunes générations, regardent désormais vers l'étranger lorsqu'ils pensent à leur avenir.

Deux mouvements qui se croisent : des étrangers viennent travailler à Maurice tandis que des Mauriciens envisagent de partir. Le phénomène dépasse aujourd'hui le simple ressenti. Selon les données de l'Afrobarometer Flagship Report 2026, présenté le 10 août, 76 % des Mauriciens âgés de 18 à 25 ans envisageraient de quitter le pays, contre 26 % il y a dix ans. À l'échelle de l'ensemble de la population, cette proportion serait passée de 26 % en 2016 à 52 % aujourd'hui.

Derrière ces chiffres se cache une interrogation beaucoup plus profonde : pourquoi autant de jeunes ont-ils du mal à se projeter dans leur propre pays ? Pour certains, partir étudier, travailler ou s'installer ailleurs est devenu presque une étape naturelle. Pour d'autres, le départ est perçu comme une nécessité. Salaires jugés insuffisants, coût du logement, perspectives professionnelles limitées, manque de reconnaissance, qualité des services ou encore sentiment que l'ascenseur social fonctionne mal : les raisons s'additionnent. En 2025, la population résidente aurait ainsi reculé sous l'effet d'environ 3 200 départs vers l'étranger.

Parallèlement, Maurice continue d'im-

porter la main-d'œuvre dont plusieurs secteurs économiques ont besoin. Selon des chiffres communiqués par le Premier ministre à l'Assemblée nationale, le pays comptait, au 31 mai 2026, environ 52 000 travailleurs étrangers détenteurs d'un permis de travail. En ajoutant les titulaires d'un Occupation Permit, le nombre d'étrangers autorisés à travailler dans l'île dépasserait les 64 000.

Ils viennent principalement d'Inde, du Bangladesh, du Népal et de Madagascar, mais également d'autres pays africains, asiatiques et européens.

Une crise d'appartenance



Pour Dorianne Etive, coach en identité, stratégie d'image et personal branding, le problème touche désormais au sentiment d'appartenance. Revenue exercer à Maurice après une formation en France, la jeune professionnelle dit constater un malaise identitaire chez certains jeunes, mais aussi chez des adultes. Selon elle, une partie de la population ne se reconnaît plus totalement dans les conditions économiques et sociales qui lui sont proposées.

Le problème ne serait donc pas uniquement de savoir combien de personnes arrivent ou combien partent. Il s'agit également de comprendre pourquoi certains Mauriciens ont progressivement le sentiment de ne plus trouver leur place dans leur propre pays.

Travail : le sentiment d'une concurrence inégale

Dorianne Etive évoque notamment la situation sur le marché de l'emploi. Au-delà de la hausse du coût de la vie et du sentiment d'un manque de



méritocratie, certains jeunes auraient l'impression d'évoluer dans une concurrence devenue déséquilibrée.

Elle cite le cas de travailleurs étrangers dont certaines conditions d'emploi comprennent le logement ou d'autres facilités. Ces derniers peuvent ainsi économiser une partie de leur salaire ou envoyer de l'argent à leur famille dans leur pays d'origine.

À côté, le travailleur mauricien doit généralement assumer son loyer ou son prêt immobilier, son transport, ses factures, l'alimentation et les dépenses familiales. Cette comparaison alimente parfois un sentiment d'injustice. Pour Dorianne Etive, ce malaise s'ajoute aux crises économiques, sociales et politiques vécues ces dernières années et contribue à nourrir la frustration d'une partie des Millennials et de la génération Z.

Un système qui ne répond plus aux aspirations

L'éducation constitue un autre élément du problème. Dorianne Etive estime qu'un décalage s'est installé entre ce que

le système éducatif prépare les jeunes à devenir, ce que le marché du travail recherche réellement et les aspirations nouvelles des générations qui arrivent. Le logement en est un exemple révélateur. Les possibilités de financement existent, mais les prix et les capacités de remboursement ne correspondent pas toujours aux niveaux de revenus.

Entre un prêt immobilier, le leasing d'une voiture, les dépenses liées aux enfants, l'alimentation, les factures et les dépenses quotidiennes, certains ménages ont le sentiment de travailler essentiellement pour honorer leurs engagements financiers.

À cette pression s'ajoute une interrogation : quel avenir offrir à leurs enfants ? Lorsque le sentiment que le mérite ne suffit plus pour progresser s'installe, la confiance dans le système s'effrite. Et lorsque cette confiance disparaît, l'étranger devient naturellement une possibilité. L'herbe n'y est pas nécessairement plus verte. Mais elle peut le paraître.

La crainte d'une perte d'identité

Notre interlocutrice s'inquiète particulièrement de voir le désir d'émigration toucher les personnes économiquement actives : diplômés, professionnels, couples et jeunes parents. Ce sont précisément ces générations qui sont appelées à transmettre demain une partie de la culture et des références mauriciennes.

Pour elle, si leur départ se poursuit parallèlement à l'arrivée d'une nouvelle population, Maurice devra inévitablement réfléchir à la question de la transmission de son identité.

Mais de quelle identité parle-t-on ?



Jocelyn Chan Low : « Maurice est le fruit de plusieurs migrations »



Pour l'historien et intellectuel Jocelyn Chan Low, il faut éviter de tomber dans une lecture simpliste du phénomène. Maurice ne s'est jamais construite autour d'un peuple unique. Son histoire est précisément celle de populations venues d'ailleurs qui, au fil des générations, ont fini par créer quelque chose de particulier : le Mauricianisme.

Africains et Malgaches réduits en esclavage, colons français, travailleurs engagés venus principalement de l'Inde, migrants chinois, Britanniques et autres Européens : l'histoire du pays est celle de populations qui se sont rencontrées, parfois affrontées, puis mélangées et transformées.

Ces différentes présences ont laissé des langues, des religions, des cuisines, des musiques, des traditions, des noms de famille, des fêtes, des croyances et des pratiques sociales. L'identité mauricienne n'est donc pas, selon lui, la simple addition de plusieurs cultures. Elle correspond surtout à ce qui est né de leur rencontre.

Une île, une histoire commune

Avant même les communautés, rappelle Jocelyn Chan Low, il y a également le territoire.

Le Morne, Pieter Both, les gorges de la Rivière Noire, les champs de canne,

les lagons, les marchés, les villages et Port-Louis participent à un imaginaire collectif.

L'identité mauricienne se retrouve aussi dans des valeurs et des habitudes quotidiennes : la solidarité familiale, le respect des anciens, la débrouillardise, l'hospitalité, l'humour, la nourriture, les fêtes et cette capacité historique à vivre avec les différences. C'est précisément cet héritage qu'il faut continuer à transmettre.

Immigration : quel modèle pour demain ?

L'arrivée croissante de travailleurs étrangers ne constitue donc pas automatiquement une menace identitaire, constate l'historien. Maurice continuera d'avoir besoin de main-d'œuvre étrangère. Le vieillissement démographique et les besoins de certains secteurs rendent cette évolution difficilement évitable. Mais une question politique majeure se pose désormais : quel modèle d'immigration donner aux jeunes une raison de rester

Pour Jocelyn Chan Low, cependant, aucune politique migratoire ne réglera le problème si Maurice ne s'attaque pas parallèlement aux raisons qui poussent ses propres jeunes à partir. On ne peut pas demander à une génération de défendre son pays et son identité si elle estime que son avenir professionnel, économique et familial se trouve ailleurs. Cela suppose des emplois qualifiés, des salaires plus compétitifs, un meilleur accès au logement, un environnement favorable à l'entrepreneuriat et surtout un système dans lequel le mérite permet réellement de progresser.

« C'est aux gouvernements successifs de créer les conditions qui permettent aux jeunes de vouloir rester. Tant que nous ne rendons pas le pays agréable à vivre, tant que nous ne donnons pas une perspective visible d'un avenir meilleur, il est difficile de dire aux jeunes : ne pars pas, reste dans ton pays, sois patriote », soutient Jocelyn Chan Low. La gouvernance et la méritocratie deviennent donc, à ses yeux, des éléments centraux du débat.

Rajen Narsinghen : « Il ne faut pas généraliser »



Invité de l'émission Face à face avec Habib Mosaheb, le Junior Minister et ancien chargé de cours à l'Université de Maurice, Rajen Narsinghen, avait lui aussi reconnu la pertinence de certaines interrogations sur le fonctionnement du système mauricien.

Il refuse cependant d'en faire l'unique explication de l'émigration. Selon lui, des progrès ont été accomplis dans certains domaines, notamment en matière de recrutement, même s'il reconnaît la nécessité de continuer à renforcer la méritocratie. Et cette responsabilité ne concerne-

rait pas uniquement le secteur public. Le privé et les institutions doivent également permettre aux jeunes de sentir que les qualifications, l'expérience et les compétences constituent réellement les critères déterminants pour progresser. L'enjeu n'est donc pas de fermer Maurice au monde. Ce serait nier sa propre histoire.

Il s'agit plutôt de réussir un double pari : accueillir et intégrer ceux dont le pays a besoin, tout en redonnant à ses propres citoyens suffisamment de raisons de rester, de revenir et de construire leur avenir ici.



DIMANCHE 23 AU 29 AOÛT 2026

Affaire des 446 macaques : une bataille à Rs 8,3 milliards devant la Cour suprême

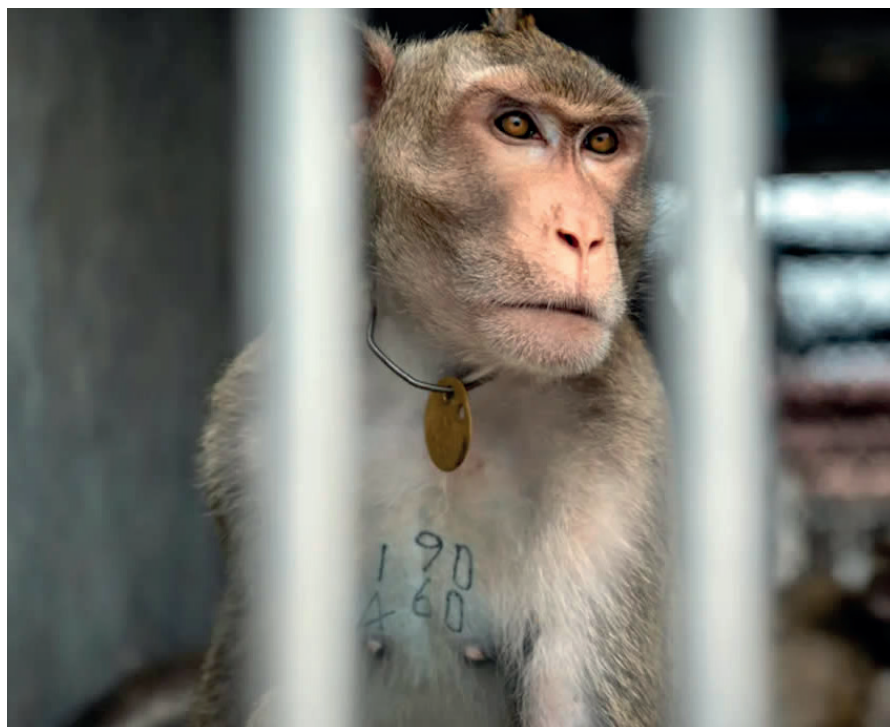
Deux importantes actions seront prochainement appelées devant la Cour suprême : celle de Hammerhead International Ltd contre Bioculture (Mauritius) Ltd, le 24 septembre 2026, et celle de Shafeek Jhummun contre Nada Padayatchy, le 1er octobre. Hammerhead réclame Rs 8,234 milliards pour perte d'activité et Rs 25 millions pour atteinte à sa réputation commerciale, tandis que Shafeek Jhummun réclame personnellement Rs 50 millions de dommages. À l'origine de ces deux procès : l'affaire des 446 macaques saisis à Jin Fei en mars 2023 et l'arrêt allégué du projet de Hammerhead.

Ces deux actions, logées devant la Cour suprême, trouvent leur origine dans l'affaire des 446 macaques saisis à Jin Fei en mars 2023. Elles concernent le projet de Hammerhead International Ltd dans le secteur du piégeage, de l'élevage, de la gestion, de la réhabilitation et de l'exportation de macaques à longue queue, ou *Macaca fascicularis*, destinés à la recherche biomédicale. Pour Hammerhead International Ltd, l'affaire dépasse le cadre d'un simple litige commercial. La société soutient qu'elle tentait d'entrer sur un marché existant, dominé par des opérateurs déjà établis, et que Bioculture, concurrente directe, avait un intérêt économique à empêcher ou à perturber son arrivée.

Un projet de Rs 600 millions

Hammerhead International Ltd affirme avoir été constituée le 26 août 2020 dans le contexte d'une demande internationale accrue de macaques pour la recherche biomédicale, notamment après la pandémie de Covid-19. La société dit avoir été approchée par une compagnie internationale pour l'achat de macaques provenant de Maurice, avant de développer un projet comprenant le piégeage, le dépistage, l'élevage, la réhabilitation, la gestion et l'exportation de ces animaux.

Selon la plainte, le projet représentait un investissement prévu d'environ Rs



600 millions sur quatre ans. Hammerhead International Ltd affirme avoir déjà engagé plus de Rs 75 millions dans les arrangements fonciers, les infrastructures, les équipements, le personnel, les soins vétérinaires et les dépenses opérationnelles. Le projet devait, selon elle, générer environ 150 emplois directs et indirects dans une première phase, puis jusqu'à 300 opportunités d'emploi sur quatre ans. La société indique également avoir obtenu, le 13 août 2021, une Letter of Intent du National Parks and Conservation Service pour certaines activités préliminaires liées au piégeage, à l'élevage et à l'exportation de macaques, sous réserve de conditions.

Le Val et Jin Fei au centre du dossier

Pour mettre en œuvre son projet, Hammerhead International Ltd affirme avoir obtenu une Letter of Award pour un terrain situé à Le Val, Grand-Port, avant de signer un Pre-Lease Agreement le 28 septembre 2022. Ce terrain d'environ 234,32 arpents devait être loué pour dix ans. La société soutient que le site était adapté en raison de la présence de macaques, des conditions climatiques et de sa proximité avec l'aéroport. Dans l'attente de l'achèvement des aménagements à Le Val, Hammerhead International Ltd dit avoir loué temporairement un site à Jin Fei, Riche Terre, pour le dépistage, le suivi médical, le traitement et la réhabilitation des macaques. Elle soutient que les installations respectaient les standards applicables en matière de ventilation, d'éclairage, d'accès à l'eau, d'alimentation et d'hygiène. La société affirme aussi qu'en-

viron 300 macaques avaient déjà été relâchés à Le Val, dont une partie avec des micropuces de suivi.

L'intervention musclée de mars 2023

Les actions judiciaires reposent largement sur les événements des 17, 18 et 19 mars 2023 au site de Jin Fei. Hammerhead International Ltd allègue que M. Nada Padayatchy, manager de Bioculture, aurait été vu dans un véhicule de cette firme près du site et aurait adopté une posture d'autorité durant l'intervention.

Hammerhead International Ltd soutient avoir coopéré avec les personnes présentes, fourni des équipements de protection et expliqué que les 446 macaques présents sur les lieux étaient sous suivi médical. Elle affirme qu'ils étaient gardés temporairement à Jin Fei en vue de leur traitement et de leur réhabilitation, et non pour une commercialisation immédiate. Le 19 mars 2023, les macaques ont été enlevés du site et placés sous garde gouvernementale. Hammerhead International Ltd conteste les conditions de cette saisie, affirmant qu'elle s'est faite sans préavis, sans mandat et sans base légale clairement communiquée. Elle allègue aussi que des documents confidentiels portant sur ses méthodes, ses employés et les soins vétérinaires auraient été saisis sans inventaire ni reçu.

Charge provisoire rayée et sort des animaux

À la suite de l'intervention, une charge provisoire pour cruauté envers les animaux a été logée contre M. Shafeek Jhummun. Selon les plaintes, cette charge est restée pendante pendant environ deux ans et demi avant d'être rayée en 2025. Hammerhead International Ltd et M. Shafeek Jhummun contestent les allégations de maltraitance. Ils soutiennent que les macaques étaient nourris, suivis, traités et gardés dans des conditions d'hygiène adéquates. Ils invoquent aussi des dossiers de suivi indiquant une amélioration du poids des animaux et des procédures



DIMANCHE 23 AU 29 AOÛT 2026

régulières de nettoyage et de désinfection. Les plaintes évoquent également le sort des macaques après leur saisie. Il est allégué que plusieurs animaux sont morts de tuberculose, de traumatismes, de blessures ou d'autres causes, et que 178 macaques testés positifs à la tuberculose ont été euthanasiés. Selon les éléments cités, seuls 192 macaques étaient encore en vie après des visites effectuées en janvier 2026.

Les griefs contre Bioculture

Dans son action contre Bioculture, Hammerhead International Ltd invoque la concurrence déloyale, le dénigrement, la désorganisation, l'usage d'informations confidentielles, l'abus de droit et des manœuvres déloyales. La société affirme que des photogra-

phies, des vidéos et des allégations ont été diffusées dans la presse et sur les réseaux sociaux, provoquant une controverse ayant affecté son image à Maurice et auprès de partenaires internationaux. Elle soutient que cette controverse a conduit au refus de signature du bail du terrain de Le Val, en raison de « *the extent of controversy met by the breeding and export of Non-Human primates* ». Ce refus aurait ensuite entraîné la discontinuation de sa demande d'EIA, puis l'annulation de sa Letter of Intent. Hammerhead International Ltd qualifie ces actes de cause directe et génératrice de l'arrêt du projet.

Rs 8,234 milliards réclamées

Sur la base d'un rapport de quanti-

fication daté du 2 août 2026, Hammerhead International Ltd réclame Rs 8,234,400,000 pour perte d'activité projetée jusqu'en 2032. Ce montant comprend des pertes historiques, des pertes futures et la valeur résiduelle alléguée de l'entreprise à l'expiration du bail. La société réclame aussi Rs 25 millions pour atteinte à sa réputation commerciale, son crédit et son goodwill. Elle demande à la Cour suprême de condamner Bioculture au paiement de ces sommes, avec intérêts et dépens.

Dans le second procès, M. Shafeek Jhummun poursuit personnellement M. Nada Padayatchy. Il lui reproche d'avoir formulé des dénonciations qu'il qualifie de calomnieuses, notamment au sujet de prétendues maltraitances sur les macaques. Il conteste aussi les photographies et supports numéri-

ques produits, qu'il juge incompatibles avec d'autres observations et éléments officiels.

M. Jhummun soutient que ces faits ont entraîné son arrestation, une charge provisoire pendant environ deux ans et demi, ainsi qu'une atteinte à son honneur, à sa dignité et à sa réputation. Il affirme avoir subi anxiété, détresse et humiliation, aggravées par des commentaires haineux publiés sur les réseaux sociaux.

Il réclame Rs 50 millions de dommages à M. Nada Padayatchy, avec intérêts et dépens.

Ces deux procès s'articulent autour d'une même séquence : l'intervention à Jin Fei, la saisie des 446 macaques, la procédure pénale contre M. Jhummun, la médiation du dossier et l'arrêt allégué du projet Hammerhead.

Mort en cellule à La Ferme : la famille de Johnson Marguerite réclame Rs 50 millions à l'État

Que s'est-il réellement passé dans la soirée du 24 septembre 2024 au poste de police de La Ferme, à Rodrigues ? Deux ans après le décès de Johnson Marguerite, cette question continue de hanter sa famille. Le quinquagénaire, âgé de 57 ans, était mort quelques heures seulement après avoir été placé en détention. Si l'examen médico-légal avait conclu à une mort par pendaison, ses proches ne sont toujours pas convaincus par cette explication. Après de nombreuses démarches, l'affaire prend aujourd'hui une nouvelle dimension judiciaire. La famille s'est tournée vers la Cour suprême et réclame Rs 50 millions de dommages moraux à l'État. Le dossier doit être appelé le 1er octobre prochain.

Une arrestation suivie d'un décès le même jour

Johnson Marguerite avait été interpellé le 24 septembre 2024 à Rodrigues. Son arrestation intervenait dans le cadre d'une enquête concernant des allégations d'agression sexuelle sur un enfant, pour des faits qui remonteraient à juin 2018.

Après son arrestation, il avait été conduit au poste de police de La Ferme et placé en cellule. Quelques heures plus tard, la famille apprenait son décès. Le lendemain, une autopsie avait été réalisée par le Dr Prem Chamane. Les constatations médico-légales avaient attribué la mort à une asphyxie consécutive à une pendaison. La dépouille

avait ensuite été acheminée vers Maurice, où Johnson Marguerite avait été inhumé au cimetière de Bois-Marchand. Pour ses enfants, cependant, cette conclusion n'a pas permis de dissiper les interrogations.

Ils soutiennent que leur père ne souffrait pas, à leur connaissance, de problèmes de santé particuliers, qu'il ne suivait aucun traitement et qu'aucun comportement suicidaire n'avait été remarqué chez lui. Le fait que son décès soit intervenu le jour même de son arrestation nourrit davantage leurs interrogations.

Des documents réclamés pour une nouvelle expertise

La famille ne demande pas uniquement des explications. Elle souhaite pouvoir confronter les conclusions de la première autopsie à l'avis d'un autre médecin légiste.

C'est dans cette perspective que les proches de Johnson Marguerite ont entrepris des démarches pour obtenir les photographies réalisées après son décès ainsi qu'une copie du rapport d'autopsie. Selon eux, ces éléments sont nécessaires pour permettre à un autre spécialiste d'examiner le dossier dans de bonnes conditions. Ils souhaitent également obtenir l'autorisation d'exhumer le corps afin qu'une nouvelle autopsie puisse être réalisée par le Dr



Satish Boolell. Malgré leurs démarches auprès des autorités, les proches affirment ne pas avoir obtenu tous les éléments nécessaires pour faire avancer cette contre-expertise. Une situation qui, selon eux, prolonge l'incertitude et rend leur deuil encore plus difficile.

La question de l'accès aux éléments médico-légaux avait déjà conduit Marie Corina et Marie Corinne Marguerite devant la Cour suprême. Leur démarche avait notamment été examinée le 6 janvier 2025 devant la juge Sulakshna Beekarry-Sunasse.

Les deux femmes avaient retenu les services de Me Drawnacharya Ortoo, alors que la requête avait été préparée par l'avoué Kaviraj Bokhoree. De leur côté, le Directeur des poursuites publiques et le commissaire de police étaient représentés respectivement par les Senior State Attorneys Me Shazia Jeetoo et Me Jelend Chowrimootoo.

L'enquête de l'IPCC également attendue

Un autre volet préoccupe la famille : l'enquête entourant ce décès survenu dans un lieu placé sous la responsabilité de la police. Les proches affirment toujours attendre des développements concernant l'enquête de l'Independent Police Complaints Commission (IPCC). Ils souhaitent également savoir si les circonstances du décès pourront donner lieu à une enquête judiciaire à l'initiative du Directeur des poursuites publiques. Pour eux, il ne s'agit plus seulement de contester une conclusion médico-légale. Ils veulent pouvoir reconstituer les dernières heures de Johnson Marguerite : son arrivée au poste, les conditions de sa détention, les événements ayant précédé la découverte de son corps et les circonstances exactes dans lesquelles il est mort.

FACE à FACE

Des vérités, des idées, des solutions.
Un face-à-face *sans détour*.

À SUIVRE SUR NOS PLATEFORMES



ANIMÉ PAR

HABIB MOSAHEB

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE



VENDREDI

à partir de 16 h



FACE À FACE —

Un grand entretien avec **Habib Mosaheb**



SAMEDI

à 9 h



L'ACTU COMMENTÉE PAR BYE HABIB —

Retour sur les faits marquants de la semaine,
décryptés et commentés.

Météo : la station prépare sa riposte face aux dérèglements climatiques

Face à des phénomènes météorologiques de plus en plus difficiles à anticiper et à leurs conséquences potentiellement lourdes pour le pays, la Mauritius Meteorological Services (MMS) prépare sa transformation. Placé sous l'égide du Bureau du Premier ministre, le service météorologique travaille actuellement sur son Plan stratégique 2027-2031, qui doit notamment renforcer les capacités d'observation, de prévision et d'alerte de Maurice.

Une consultation réunissant les principaux acteurs concernés s'est tenue hier au siège de la MMS, à Vacoas. L'objectif : recueillir les attentes des institutions qui dépendent directement des informations météorologiques et climatiques et identifier les investissements prioritaires pour les prochaines années.

Des risques qui se multiplient

L'enjeu dépasse largement la simple amélioration des bulletins météo. En tant que petit État insulaire, Maurice est exposée simultanément aux cyclones tropicaux, pluies torrentielles, inondations soudaines, sécheresses, fortes chaleurs, submersions côtières et risques maritimes. Le changement climatique vient encore compliquer l'équation. Pour les autorités, il devient donc nécessaire de disposer d'informations plus rapides, plus précises et surtout mieux adaptées aux besoins de chaque secteur.

L'aviation, la navigation maritime, l'agriculture, la gestion de l'eau, la production d'électricité ou encore les services de secours n'ont pas les mêmes attentes. Le futur dispositif devra ainsi être capable de fournir une véritable intelligence météorologique permettant aux décideurs d'anticiper plutôt que de simplement réagir.

Plus de stations automatiques et davantage de technologie

Le directeur par intérim de la MMS,



Dr Prithiviraj Booneeady, estime que le service doit franchir un nouveau cap en matière d'observation, de surveillance, de prévision et de communication. Parmi les priorités identifiées figure le déploiement de stations météorologiques automatiques supplémentaires et plus performantes. L'amélioration des systèmes de communication et une utilisation accrue des nouvelles technologies doivent également permettre de recueillir et d'analyser les données plus efficacement.

La surveillance devra par ailleurs être permanente, notamment concernant les phénomènes régionaux susceptibles d'influencer le climat mauricien, comme le dipôle de l'océan Indien. Cette modernisation nécessitera également un renforcement des compétences du personnel de la MMS. La technologie, aussi performante soit-elle, ne pourra produire les résultats attendus sans des spécialistes capables de l'exploiter et d'interpréter des volumes croissants de données.

L'intelligence artificielle dans le viseur

Le Plan stratégique ouvre également la porte à une utilisation beaucoup plus importante de la donnée, de l'intelligence artificielle et des outils d'analyse avancée.

Ces technologies pourraient, à terme, contribuer à améliorer les prévisions et à fournir des informations plus ciblées aux différents secteurs de l'économie. Le défi sera cependant de transformer ces ambitions en investissements concrets. Le Dr Booneeady souligne ainsi l'importance de garantir un fi-

nancement durable. Si l'État demeure le principal soutien de la MMS, des partenariats avec des bailleurs nationaux, régionaux et internationaux devront également être recherchés.

Un plan qui doit surtout être appliqué

La préparation du Plan stratégique a été confiée à Fareed Jaunbocus, CEO de Strategos Ltd, avec le soutien de la World Meteorological Organization (WMO).

Pour le consultant, l'exercice ne doit surtout pas déboucher sur un document qui resterait dans les tiroirs. L'objectif est d'établir une véritable feuille de route opérationnelle pour transformer la MMS en un fournisseur moderne d'informations météorologiques et climatiques. Cette transformation passera autant par les équipements que par l'organisation interne. Elle nécessitera davantage de coopération entre institutions, une évolution des méthodes

de travail et un changement de culture organisationnelle.

Cinq grandes priorités jusqu'en 2031

Le projet repose sur cinq grands axes : renforcer les services météorologiques, climatiques, océaniques et hydrologiques ; moderniser les infrastructures d'observation et les opérations ; développer les partenariats nationaux, régionaux et internationaux ; accélérer la recherche, l'innovation et la transformation numérique ; et enfin renforcer le capital humain ainsi que la pérennité institutionnelle de la MMS.

Le Plan stratégique devra également permettre à Maurice de mieux s'aligner sur les normes de la WMO et les initiatives internationales, tout en facilitant la mobilisation de financements et d'expertise pour les futurs projets. L'exercice s'inscrit par ailleurs dans les priorités gouvernementales, notamment le programme Bridge to the Future.



Fillin : le Premier ministre invite les investisseurs à saisir les nouvelles opportunités

Le paysage des stations-service change de visage. Le groupe Bhunjun a officiellement présenté Fillin, sa nouvelle marque de distribution de carburants, lors d'une cérémonie organisée vendredi à L'Aventure du Sucre, à Beau Plan, en présence du Premier ministre Navin Ramgoolam.

Derrière cette nouvelle enseigne se trouve Beta Oil Terminal Ltd, qui a fait l'acquisition des activités d'Engen Petroleum (Mauritius) Limited. Une opération qui permet au groupe Bhunjun de prendre pied directement dans la distribution de carburants et de gérer désormais un réseau de 37 stations-service à travers le pays.

Pour le Premier ministre, cette entrée d'un opérateur mauricien dans un secteur stratégique constitue un signal important pour l'économie. Navin Ramgoolam estime que Fillin illustre la capacité des entreprises locales à mobiliser des ressources, du savoir-faire et de l'expertise pour investir dans des secteurs essentiels.

Il considère également que l'arrivée de ce nouvel acteur est susceptible de renforcer la concurrence sur le marché des produits pétroliers, avec des retombées attendues en matière d'innovation, d'investissement et de services proposés aux consommateurs.

D'Engen à Fillin

Le changement de marque est l'aboutissement d'un processus engagé après la reprise d'Engen Limited par Vivo Energy en Afrique en 2024. Dans le cadre de cette opération, la Competition Commission of Mauritius avait demandé que les activités d'Engen à Maurice soient cédées à un acquéreur indépendant afin de préserver les conditions de concurrence sur le marché.

Beta Oil Terminal Ltd avait répondu à l'appel d'offres international lancé à la mi-2024 et avait finalement été sélectionnée comme acquéreur privilégié. L'opération constitue ainsi une étape majeure pour le groupe Bhunjun, qui devient le premier conglomérat mauricien à exploiter un réseau national de stations-service.

Mais Fillin ne se limitera pas aux pompes à essence. La société prendra également en charge les activités des-



tinées aux clients commerciaux et les marchés de l'aviation, du maritime et des lubrifiants. Les installations liées au stockage et à la distribution feront également partie de son périmètre.

Veekram Bhunjun : « Nous croyons en l'avenir de notre pays »

Pour Veekram Bhunjun, CEO du groupe, la décision d'investir dans ce secteur relève autant d'une stratégie économique que d'un choix assumé en faveur de Maurice.

Le groupe aurait pu renforcer ses investissements à l'étranger, notamment à Singapour, où il est présent dans le transport maritime depuis 2008. Mais le choix s'est finalement porté sur le marché mauricien. « Nous croyons dans notre pays, dans sa population, dans son potentiel, dans son futur », affirme Veekram Bhunjun.

Cette implantation dans le secteur pétrolier intervient après plusieurs décennies de diversification du groupe. Créé dans les années 1960 par Soodursan Bhunjun, qui avait commencé comme maçon à l'âge de 18 ans, le groupe s'est développé dans les matériaux de construction, le transport maritime et le bunkering, entre autres activités.

Pour Veekram Bhunjun, la distribution de carburants représente donc une évolution cohérente de cette expertise accumulée au fil des années dans la logistique et l'énergie.

Un nouveau visage pour les stations

Le changement de nom ne sera pas instantané. Onze stations passeront d'abord sous les couleurs de Fillin, avant que les 37 sites ne soient entièrement rebrandés d'ici à la fin de novembre.



Kris Lutchmenarraido, qui dirige Fillin Petroleum Ltd, explique que cette transition par étapes vise à préserver la continuité des opérations et à permettre aux équipes de s'adapter progressivement à leur nouvel environnement de travail.

Les sept stations qui fonctionnent actuellement 24 heures sur 24 continueront par ailleurs à offrir ce service. Mais derrière le changement d'enseigne se cache une ambition plus large. Fillin veut sortir du modèle classique de la station où l'on s'arrête uniquement pour faire le plein. La nouvelle marque souhaite progressivement transformer ses sites en lieux de vie et de services.

Rs 1 milliard dans le stockage

Le groupe prévoit d'investir Rs 1 milliard dans la construction de cinq nouvelles cuves de stockage de carburant. L'objectif est d'augmenter la capacité nationale de stockage d'environ une semaine. Celle-ci est actuellement estimée à environ cinq semaines.

Fillin entend également accompagner l'évolution du secteur automobile. Des bornes de recharge pour véhicules électriques alimentées par l'énergie solaire doivent progressivement être introduites dans le réseau.



EEP : 30 femmes récompensées, une nouvelle génération d'entrepreneures prend son envol

De l'idée au projet, puis du projet à l'entreprise : 30 femmes viennent de franchir une nouvelle étape dans leur parcours entrepreneurial. Premières lauréates de l'Entrepreneurial Empowerment Programme (EEP) de la National Insurance Company (NIC), elles ont bénéficié pendant huit semaines d'un accompagnement gratuit assuré par des mentors et des professionnels. Innovation, créativité, durabilité et impact social étaient au rendez-vous.

De la formation à la concrétisation des projets

Après huit semaines d'apprentissage et d'accompagnement, les participantes ont dû passer de la théorie à la pratique. Chacune a défendu son projet devant un jury, avec trois éléments déterminants dans l'évaluation : l'impact social, la viabilité financière et le niveau de maturité du projet. L'exercice avait également valeur de concours, avec plusieurs distinctions récompensant notamment l'innovation, la durabilité et la créativité.

Pour Rishi Sookdawoor, Group Officer in Charge et COO de la NIC, l'un des principaux défis reste justement de transformer l'envie d'entreprendre en une activité concrète et durable. Beaucoup de Mauriciens rêvent de lancer leur propre entreprise, mais tous ne parviennent pas à franchir le cap. D'autres se lancent, mais rencontrent rapidement des difficultés parce que leur projet manque de structure ou d'accompagnement.

Construire un véritable écosystème entrepreneurial

L'ambition de la NIC ne s'arrête donc pas à ces huit semaines de formation. Son Président, Santosh Gujadhur, voit dans l'EEP le point de départ d'un dispositif beaucoup plus large.

« Nous ne voulions pas d'un programme symbolique. Nous voulions bâtir une vraie capacité », a-t-il souligné.

Cette volonté devrait notamment



se traduire par la création d'une unité permanente consacrée au soutien des PME au sein du groupe. L'objectif est d'accompagner les entrepreneurs à différentes étapes de leur développement, en agissant notamment sur trois dimensions : la protection, le financement et la préparation à la retraite.

La NIC a déjà commencé à développer des produits répondant à cette philosophie. Lady Bees, par exemple, est un plan d'assurance conçu pour les femmes entrepreneures et couvrant plusieurs risques médicaux, professionnels et personnels. Son pendant masculin, baptisé Busy Man, a également été annoncé.

Le groupe entend parallèlement développer des solutions de microfinance destinées aux PME, ainsi qu'un micro-régime de pension pour les entrepreneurs, afin de répondre à des besoins qui dépassent largement le simple lancement d'une activité.

Jyoti Jeetun : accompagner les idées pour en faire des réussites

La ministre a notamment raconté l'histoire d'une entrepreneure partie de presque rien : des collations préparées dans sa cuisine et transportées en autobus pour démarcher les supermarchés.

Près de vingt ans plus tard, son entreprise possède sa propre unité de production, emploie une douzaine de personnes et exporte ses produits. Un parcours qui, selon la ministre, montre que l'entrepreneuriat ne se construit pas uniquement avec des diplômes. L'instinct, la persévérance, l'expérience et la capacité à croire en son projet peuvent aussi transformer une petite idée en véritable réussite.

Marie-Catherine Chikoree : la coiffure prend la route

Après plus de vingt ans passés dans différents salons, principalement dans la région de Rivière Noire, Marie-Catherine Chikoree veut désormais exercer son métier autrement. À 35 ans, cette habitante de Tamarin prépare un concept original : un salon de coiffure mobile aménagé dans un minibus, capable d'aller directement à la rencontre des clients.

« L'idée est aussi de se mettre à la disposition et à la portée de tous », explique cette mère d'une adolescente de 14 ans. Le concept doit lui permettre de conjuguer proximité, flexibilité et savoir-faire professionnel.

L'accompagnement reçu dans le cadre du programme lui a permis de mieux comprendre les démarches nécessaires pour concrétiser son idée et se lancer à son compte. Une initiative qui lui a valu l'Innovation Excellence Award, récompensant sa volonté de réinventer un métier qu'elle maîtrise depuis deux décennies.



DIMANCHE 23 AU 29 AOÛT 2026

Beebee Mushiirah Mungroo : créer autrement, entreprendre durablement

À Camp Fouquereaux, Beebee Mushiirah Mungroo, 37 ans, construit depuis quelques années un projet à la croisée de la mode et de l'artisanat. Diplômée en marketing et en management, elle a d'abord travaillé dans l'administration avant de faire progressivement le choix de l'entrepreneuriat.

Son concept repose sur une approche originale : utiliser des matériaux naturels pour imprimer des vêtements, avec l'ambition de proposer une mode plus durable et écoresponsable.

L'Entrepreneurial Empowerment Programme de la NIC lui a permis d'aller au-delà de son propre projet. Les exercices proposés par les formateurs l'ont poussée à analyser différentes situations, à rechercher des solutions et à développer davantage son esprit critique.

Elle retient surtout la richesse du travail collectif. « *Nous échangeons nos idées et nos expériences. Cela nous motive davantage à continuer à travailler* », confie-t-elle.

Une démarche qui lui a valu de décrocher, aux côtés de deux autres participantes, le Sustainability Impact Award, le jury ayant choisi de récompenser trois projets qui se sont distingués par leur potentiel et leur engagement en faveur de la durabilité.

Ketty Sally Jane Green Hoybun : de la récupération à la création

Ancienne cheffe de cuisine dans l'hôtellerie, Ketty Sally Jane Green Hoybun, 49 ans, a choisi l'entrepreneuriat pour donner une nouvelle direction à sa vie professionnelle tout en consacrant davantage de temps à ses trois enfants. Passionnée depuis toujours par la couture, la broderie et la mode, elle transforme aujourd'hui des tissus et matériaux récupérés en sacs, bijoux et autres créations artisanales.

Depuis la Covid-19, elle travaille à développer cette activité, malgré les difficultés liées notamment à la commercialisation de ses produits. Son passage par l'Entrepreneurial Empowerment Programme (EEP) de la NIC lui a permis de mieux maîtriser plusieurs aspects essentiels de l'entreprise. « *J'ai appris comment mieux gérer le placement de mes produits, les stocks et mes finances*. » Pour Ketty, la formation a surtout permis d'élargir ses perspectives et de découvrir de nouvelles opportunités. La distinction reçue vient désormais récompenser son parcours et renforcer



sa détermination à faire grandir son activité.

Darshana Beegun mise sur l'agriculture biologique

À seulement 26 ans, Darshana a choisi de se lancer dans un secteur encore peu prisé par les jeunes : l'agriculture biologique. Habitante de Camp Caval, à Curepipe, elle a commencé à cultiver des légumes sans pesticides sur un petit espace situé derrière sa maison, avec l'ambition de développer progressivement son activité.

Son intérêt pour la plantation trouve ses racines dans son histoire familiale. Sa grand-mère, qui cultivait elle-même des légumes, lui a transmis certaines connaissances et surtout le goût de la terre. Très attentive aux questions de santé et grande consommatrice de légumes, Darshana souhaite proposer des produits cultivés de manière naturelle.

Sa participation à l'EEP de la NIC lui a également permis de gagner en confiance et de mieux structurer son projet. Récompensée par le Sustainability Impact Award, elle voit cette distinction

comme une motivation supplémentaire. Darshana encourage désormais les jeunes à se lancer dans l'agriculture, même à petite échelle.

Iradhidevy Irany Rungasamy : entreprendre et apprendre à 73 ans

À 73 ans, Iradhidevy Irany Rungasamy démontre que l'entrepreneuriat n'a pas d'âge. Récompensée par le Special Mention Award pour son enthousiasme, sa persévérance et son engagement dans le programme de la NIC, cette mère de trois enfants possède un parcours marqué par la passion, l'expérience et le désir constant d'apprendre.

Son histoire avec la cuisine débute à l'âge de 20 ans, aux côtés de son père, auprès duquel elle développe ses talents culinaires. Encouragée par son entourage, elle commence progressivement à préparer des commandes. Au fil des années, sa clientèle s'élargit et ses plats gagnent en popularité.

Mais son engagement dépasse la cuisine. Très sensible au social, Iradhidevy aime également accompagner et conseiller ceux qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat. Pour elle, l'expérience acquise prend tout son sens lorsqu'elle peut être transmise aux

autres.

Sa participation au programme de la NIC lui a permis d'approfondir ses connaissances, notamment en matière de gestion et de financement. Malgré les difficultés rencontrées durant la période de la Covid-19, elle n'a jamais renoncé à avancer. Son parcours illustre ainsi une conviction forte : il n'est jamais trop tard pour apprendre, entreprendre et transmettre.

Les autres lauréates

Le Creative Concept Award a été attribué à Husna Banu Yacoob Patel, le Jury's Choice Award à Noemie Edgar, tandis que le Most Promising Start Up Award, remis par la ministre Jyoti Jee-tun, est revenu à Ashna Sungkur.

La NIC prépare déjà la deuxième édition

Après cette première édition exclusivement féminine, la NIC prépare déjà la deuxième édition de l'Entrepreneurial Empowerment Programme, toujours gratuite et ouverte à tous.

À travers cette initiative, la NIC entend ainsi participer à l'émergence d'une véritable « Nasyon Entrepreneur », en offrant aux porteurs de projets mauriciens un accompagnement qui ne se limite pas à la création de leur activité, mais vise également sa structuration, sa pérennité et son développement.



DIMANCHE 23 AU 29 AOÛT 2026

Fabien Fauzou : une élégance qui dépasse les frontières

À 34 ans, Fabien Fauzou revient de Lucknow, en Inde, avec trois distinctions et une immense fierté. Celle d'avoir hissé les couleurs de Maurice sur la scène du Mr Universe 2026. Premier dauphin, Best National Costume et Mr Style Icon, le créateur de mode a transformé cette aventure internationale en véritable vitrine du talent, de la créativité et de l'élégance made in Mauritius.

Pour Fabien Fauzou, la mode n'est pas simplement une profession. Elle est une manière de raconter une histoire, de transmettre une identité et de donner confiance. Fashion designer et professionnel de la création, Fabien a choisi de mettre son savoir-faire et sa personnalité au service d'une aventure qui allait largement dépasser les frontières de l'île.

Représentant Maurice au Mr Universe 2026, organisé à Lucknow, en Inde, Fabien s'est retrouvé au milieu de candidats venus de différents horizons. Face à cette compétition internationale, il avait une ambition claire, représenter son pays avec élégance, détermination et authenticité.

Le résultat est à la hauteur de ses efforts. Il décroche le titre de 1st Runner-Up, devenant ainsi le premier dauphin de cette édition. Mais son parcours ne s'arrête pas là. Son identité créative lui permet également de remporter les distinctions Mr Universe 2026 Best National Costume et Mr Universe 2026 Mr Style Icon. Trois récompenses qui viennent saluer à la fois son parcours, son style et sa capacité à porter les couleurs avec assurance.

« Je n'ai pas remporté la couronne, mais... »

Pour Fabien Fauzou, cette deuxième place ne constitue aucunement une déception. Bien au contraire, elle représente l'aboutissement d'un travail personnel et d'une préparation qui lui ont permis de se dépasser.

« Être sacré premier dauphin de Mr Universe 2026 est un moment dont je serai toujours fier. Je suis venu représenter Maurice avec détermination, passion et la volonté de donner le meilleur de moi-même, et j'ai tout donné », confie-t-il.



Cette aventure lui aura également permis de grandir sur le plan personnel. « Cette aventure m'a énormément appris. Elle m'a permis de rencontrer des personnes extraordinaires et de repousser mes propres limites », souligne-t-il.

Et s'il n'a pas remporté la couronne suprême, Fabien estime repartir avec une récompense d'une autre nature. « Je n'ai peut-être pas remporté la couronne, mais je repars avec quelque chose d'encore plus précieux : de l'expérience, des souvenirs et la fierté d'avoir fait briller Maurice sur une scène internationale. »

La créativité comme signature

En tant que créateur de mode, Fabien Fauzou possède déjà un univers qui lui est propre. Son approche repose sur l'élégance, l'originalité et une vision contemporaine de la couture.

Cette sensibilité artistique a naturellement trouvé sa place dans l'univers du pageantry. Le costume national, qui lui a valu l'une de ses distinctions, constitue d'ailleurs l'un des moments forts de son parcours.

À travers la mode, Fabien souhaite démontrer que la créativité mauricienne peut trouver sa place sur les scènes internationales. Pour lui, représenter Maurice ne consiste pas uniquement à porter une écharpe ou un drapeau. C'est également raconter une partie de l'histoire et de l'identité du pays.

Bien plus qu'un concours

Confiance, discipline, intelligence, leadership et compassion sont autant de qualités qui définissent sa vision du parcours. Dans un univers où l'apparence occupe une place importante, Fabien veut démontrer que le style doit également être accompagné de personnalité, de travail et de valeurs.

Ses centres d'intérêt dépassent d'ailleurs largement le podium. Haute couture, mannequinat, direction artistique, culture et initiatives sociales occupent une place importante dans son univers. Fabien souhaite également utiliser sa visibilité pour encourager les autres à croire en leur potentiel. Son ambition est de promouvoir Maurice, mais aussi d'inspirer les jeunes à développer leur créativité et à devenir la meilleure version d'eux-mêmes.

Le titre suprême lui a échappé, mais Fabien Fauzou repart avec une reconnaissance internationale et trois distinctions majeures. Surtout, il revient avec la fierté d'avoir porté haut les couleurs de Maurice et démontré que le talent, la créativité et l'ambition mauriciens peuvent trouver leur place sur la scène internationale.



Tikatsou : la petite monnaie péi qui veut changer la façon de consommer

À quelques kilomètres de chez nous, l'île sœur expérimente une nouvelle manière de consommer et de soutenir son économie locale. Baptisée Tikatsou, cette monnaie 100 % réunionnaise fait ses premiers pas à Saint-Paul. Son objectif : encourager les achats auprès des petits commerçants, artisans et producteurs tout en maintenant la richesse sur le territoire. Une initiative qui pourrait, à terme, gagner l'ensemble de La Réunion.

Sur les étals du marché de Saint-Paul, le Tikatsou a fait une entrée remarquée. Fruits, produits artisanaux, miel ou encore objets confectionnés localement peuvent désormais être achetés avec cette monnaie aux couleurs réunionnaises. Pour les consommateurs comme pour les commerçants, le principe est simple : faire en sorte que l'argent dépensé localement continue à circuler sur le territoire. Un client venu effectuer ses premiers achats explique qu'il compte utiliser ses Tikatsou pour acheter du miel. Un geste qui peut sembler anodin, mais qui résume toute la philosophie du dispositif : privilégier les productions locales et créer une relation plus directe entre ceux qui produisent, ceux qui vendent et ceux qui consomment.

Un Tikatsou vaut un euro, mais reste sur l'île

Le fonctionnement de cette monnaie locale a été conçu pour être facilement compris. Un Tikatsou équivaut à un euro. Mais contrairement à l'euro, cette monnaie n'a pas vocation à circuler partout. Elle ne peut être utilisée qu'à La Réunion, auprès des commerces, artisans et professionnels partenaires du réseau. Pour obtenir des Tikatsou, les utilisateurs doivent adhérer au dispositif avant de pouvoir échanger leurs euros auprès d'un bureau de change dédié. Des opérations de change peuvent également être organisées lors de manifestations et d'événements. Cette limitation géographique constitue précisément l'un des principaux intérêts du système. Lorsqu'un consommateur dépense un Tikatsou, celui-ci reste dans le circuit économique réunionnais. Le commerçant qui le reçoit peut, à son tour, l'utiliser auprès d'un autre professionnel membre du réseau.



Faire circuler l'argent... sans le laisser quitter le territoire

C'est toute l'ambition économique du Tikatsou : créer une boucle locale. Au lieu que l'argent dépensé quitte rapidement le territoire, la monnaie doit continuer à circuler entre consommateurs, producteurs, artisans et petits commerces. Pour les professionnels présents lors du lancement, l'initiative représente également une nouvelle manière de valoriser le savoir-faire péi. Certains proposent notamment des créations réalisées à partir de matières premières locales, comme des feuilles de cocotier tressées et transformées en objets décoratifs ou en paniers. Au-delà du symbole, le Tikatsou entend ainsi répondre à un enjeu majeur : relocaliser une partie de la consommation et de la richesse.

Les petits commerçants au cœur de l'expérience

En encourageant les habitants à acheter auprès des professionnels partenaires, les promoteurs du projet espèrent développer progressivement un véritable écosystème économique. Plus le nombre de commerçants, producteurs, artisans et consommateurs utilisant le Tikatsou augmentera, plus les possibilités d'utilisation de cette monnaie seront importantes. L'initiative bénéficie du soutien de plusieurs collectivités,

notamment de la Région ainsi que des municipalités de Saint-Paul et de La Possession. Benoît Hamon, président d'ESS France, était également présent à Saint-Paul lors du lancement.

La Réunion rejoint le mouvement des monnaies locales

82 monnaies locales circulent aujourd'hui en France. À La Réunion, le projet semble bénéficier d'un accueil favorable auprès de la population, mais également des acteurs économiques et institutionnels. Dante Esme-Sanjurjo,

cofondateur de l'Eusko au Pays basque et accompagnateur du projet, se montre particulièrement enthousiaste :

« J'ai rarement vu un territoire qui répondait aussi bien à une monnaie locale que La Réunion. Beaucoup de gens en ont déjà entendu parler et 80 % pensent que c'est une bonne idée. Habitants, acteurs institutionnels et collectivités territoriales sont très réceptifs et voient l'intérêt pour l'économie du territoire. »

Un enthousiasme qui devra désormais se traduire dans les usages, avec un défi majeur pour le Tikatsou : convaincre durablement commerçants, producteurs et consommateurs de rejoindre le mouvement.

Les monnaies locales séduisent de nombreux pays

Le Tikatsou s'inscrit dans un mouvement qui dépasse largement les frontières de La Réunion. Plusieurs pays ont développé des monnaies locales ou complémentaires, destinées à circuler sur un territoire précis en parallèle de la monnaie nationale. En France, l'Eusko est devenu une référence au Pays basque. En Allemagne, le Chiemgauer circule en Bavière, tandis qu'en Suisse, le WIR constitue l'une des expériences de monnaie complémentaire les plus anciennes.

L'Italie, l'Espagne et le Royaume-

Uni ont également vu apparaître différentes initiatives locales. Hors d'Europe, des expériences similaires ont été menées au Brésil, notamment autour de Banco Palmas, mais aussi au Kenya et au Japon, où plusieurs systèmes d'échange communautaires ont été développés. Si leur fonctionnement diffère d'un pays à l'autre, leur philosophie reste proche : inciter à consommer local, favoriser les échanges de proximité et faire circuler plus longtemps la richesse au sein d'un même territoire. Le Tikatsou rejoint ainsi une tendance déjà expérimentée aux quatre coins du monde

DIMANCHE 23 AU 29 AOÛT 2026

Iran-États-Unis : Téhéran menace les pays qui rejoindraient l'offensive économique de Washington

La confrontation entre Téhéran et Washington franchit un nouveau palier. Alors que les États-Unis cherchent à accentuer la pression économique sur l'Iran, les autorités iraniennes ont adressé un avertissement aux pays qui seraient tentés de rejoindre la stratégie américaine d'isolement économique.

Mohsen Rezaï, secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale iranien, a prévenu que tout pays participant à l'application de restrictions économiques contre l'Iran pourrait désormais être considéré comme « *un ennemi* ». S'exprimant à la télévision d'État, le responsable iranien a appelé les pays de la région, mais également le reste de la communauté internationale, à ne pas prendre part à ce qu'il qualifie de « *guerre économique* » menée par les États-Unis. Selon lui, les États qui choisiraient de soutenir cette offensive et refuseraient de prendre leurs distances avec Washington s'exposeraient à des représailles visant leurs intérêts.

Les intérêts économiques américains dans le viseur

Mohsen Rezaï a également durci le ton à l'égard des États-Unis. Il affirme que l'Iran s'est jusqu'ici abstenu de viser les intérêts économiques américains et a concentré ses opérations sur des objectifs militaires. Cette retenue pourrait cependant disparaître en cas de nouvelles sanctions. Le responsable iranien a notamment évoqué les compagnies pétrolières et d'autres intérêts économiques américains présents autour de l'Iran et dans d'autres régions du monde comme de possibles cibles.

Il a par ailleurs averti que toute nouvelle action décidée par Donald Trump pourrait entraîner une confrontation d'une ampleur considérable. Cette escalade verbale intervient après que le ministère iranien des Affaires étrangères a accusé Washington de pratiquer un « *terrorisme économique* » contre la République islamique.

Washington veut accentuer la pression. Du côté américain, l'administration Trump ne cache pas son intention de renforcer les sanctions. Le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent,



doit détailler de nouvelles mesures destinées à augmenter la pression économique exercée sur Téhéran.

Les États-Unis cherchent parallèlement à convaincre d'autres gouvernements de participer à l'isolement économique de l'Iran, notamment en limitant leurs échanges commerciaux et financiers avec le pays.

La Chine, partenaire économique stratégique de Téhéran, s'est toutefois opposée à cette approche. Pékin estime que le recours aux sanctions et à la pression économique ne permettra pas de trouver une issue au conflit qui secoue le Moyen-Orient.

Les Émirats arabes unis, qui figurent parmi les partenaires commerciaux importants de l'Iran, ont pour leur part annoncé la suspension, jusqu'à nouvel ordre, de leurs échanges commerciaux et transactions financières avec Téhéran.

Près de six mois après le déclenchement de la guerre à la suite de l'attaque israélo-américaine contre l'Iran, le bras de fer dépasse ainsi le terrain militaire. La bataille économique devient désormais un autre front majeur du conflit, avec le risque de voir de nouveaux pays pris entre les menaces de Téhéran et les pressions exercées par Washington.

Russie : à l'approche des législatives, Poutine maintient le cap sur l'Ukraine

À moins d'un mois des élections législatives russes, Vladimir Poutine affiche sa détermination à poursuivre la guerre en Ukraine sans laisser entrevoir de changement de stratégie. Devant les responsables et candidats de Russie unie réunis samedi 22 août à Moscou, le président russe a placé la « *victoire* » au centre de son discours, appelant à la cohésion nationale et saluant l'engagement des forces armées.

Cette fermeté intervient pourtant dans un contexte intérieur difficile. Le conflit pèse de plus en plus sur l'économie russe, confrontée notamment à des restrictions de carburant et à des perturbations affectant certaines entreprises. Poutine a reconnu l'existence de difficultés, tout en assurant que le scrutin de septembre devait démontrer la stabilité de l'État face aux pressions extérieures. Sur le front

ukrainien, les combats et les bombardements se poursuivent. Une frappe russe contre un centre commercial de Kryvyi Rih, vendredi, a fait au moins 16 morts et 130 blessés, selon les informations rapportées par RFI. L'intensification des attaques contre les infrastructures ukrainiennes alimente les craintes d'une nouvelle escalade.

L'après-élections est désormais particulièrement scruté. L'analyste géopolitique Ulrich Bounat estime qu'une nouvelle mobilisation pourrait être envisagée afin de renforcer les effectifs russes et d'accélérer les opérations, notamment dans le Donbass. À l'approche des législatives, le message du Kremlin apparaît donc sans ambiguïté : malgré les difficultés économiques et humaines engendrées par la guerre, Moscou n'entend, pour l'heure, renoncer à aucun de ses principaux objectifs militaires.



DITES NON AU TABAC

CHAQUE **CHOIX** COMPTE

POUR VOTRE SANTÉ,
VOTRE FAMILLE ET VOTRE AVENIR.



VOTRE VIE,
VOTRE CHOIX

ARRÊTER LE TABAC,
C'EST **GAGNER** SUR TOUS LES PLANS.

DIMANCHE 23 AU 29 AOÛT 2026

Bien-être : les gestes simples et naturels pour chouchouter nos compagnons au quotidien

Nos animaux de compagnie occupent une place de plus en plus importante au sein de nos familles. Chiens, chats et autres compagnons à quatre pattes nous apportent affection, fidélité et réconfort au quotidien. En retour, leur bien-être repose sur une attention constante, une alimentation adaptée, une bonne hygiène et surtout une relation fondée sur l'écoute et la confiance.



constamment avec nous. Leur posture, leur regard, leurs mouvements et leurs réactions permettent souvent de comprendre ce qu'ils ressentent. Apprendre à observer son animal permet de mieux répondre à ses besoins. Il faut aussi respecter ses moments de repos et éviter de lui imposer des interactions lorsqu'il souhaite être tranquille. Cette communication basée sur l'observation renforce progressivement la confiance entre l'animal et son propriétaire.

Une routine pour plus de sérénité

La santé d'un animal commence par son alimentation. Il est important de lui proposer une nourriture de qualité, adaptée à son âge, sa taille, son niveau d'activité et ses besoins particuliers. Une alimentation équilibrée contribue à maintenir son énergie, son poids et sa condition générale. Les restes de table sont à éviter, même si l'animal semble apprécier ces petites attentions. Certains aliments destinés à l'être humain peuvent être dangereux pour les chiens et les chats.

Avant de modifier son alimentation ou d'ajouter des compléments, il est toujours préférable de demander conseil à un vétérinaire. L'eau fraîche doit également être accessible en permanence. Une bonne hydratation est particulièrement importante lors des journées chaudes.

L'exercice, indispensable à son équilibre

Un animal actif est généralement un animal plus équilibré. Les promenades permettent au chien de se dépenser physiquement, mais également de découvrir son environnement et de stimuler ses sens. Pour le chat, les jeux, les objets à poursuivre et les moments d'interaction permettent de maintenir une activité régulière.

L'exercice doit cependant être adapté à l'âge et à la condition physique de l'animal. Un chiot ou un jeune chien n'aura pas les mêmes besoins qu'un animal âgé. L'objectif est de lui permettre de bouger suffisamment, sans excès. L'activité physique contribue également à éviter la prise de poids et l'ennui, deux facteurs qui peuvent affecter la qualité de vie de nos compagnons.

Une hygiène régulière

Le toilettage est bien plus qu'une question d'apparence. Brosser régulièrement son animal permet d'éliminer les poils morts et constitue également une excellente occasion d'observer sa peau et de détecter d'éventuelles irritations ou anomalies.



Les oreilles, les yeux, les dents et les griffes doivent également faire l'objet d'une attention adaptée aux besoins de chaque animal. Son panier, ses jouets et les espaces où il vit doivent rester propres. Ces petits gestes permettent de créer un environnement confortable tout en facilitant la détection rapide d'un changement inhabituel.

Le naturel avec prudence

Les soins naturels connaissent un intérêt grandissant, mais il faut rester prudent. Ce qui est naturel pour l'être humain ne l'est pas nécessairement pour un animal. Certaines plantes ou huiles essentielles peuvent notamment être toxiques pour les chiens et les chats. La phytothérapie ou certaines approches complémentaires peuvent, dans certains cas, accompagner le bien-être de l'animal, mais elles ne doivent jamais

remplacer un diagnostic ou un traitement vétérinaire lorsque celui-ci est nécessaire. Avant d'utiliser une huile essentielle, une plante, un complément alimentaire ou tout autre produit présenté comme naturel, l'avis d'un professionnel reste recommandé.

Reconnaître le stress

Nos compagnons peuvent eux aussi être stressés. Un déménagement, l'arrivée d'un nouvel animal, des bruits inhabituels, une séparation ou un changement dans les habitudes peuvent perturber leur équilibre. Il faut donc apprendre à reconnaître les signes de stress : agitation, isolement, changement d'appétit, comportement inhabituel ou perte d'intérêt pour certaines activités. Un environnement calme, des moments de jeu, des caresses lorsque l'animal les apprécie et une routine stable peuvent contribuer à le rassurer. L'essentiel est de respecter son caractère et son rythme.

Mieux communiquer avec son animal

Même s'ils ne parlent pas notre langage, les animaux communiquent



Les animaux apprécient généralement les repères. Des horaires réguliers pour les repas, les promenades, les jeux et le repos peuvent contribuer à leur apporter un sentiment de sécurité. Mais prendre soin de son animal ne signifie pas seulement respecter une routine. C'est aussi lui consacrer du temps, jouer avec lui, le promener, l'observer et lui témoigner de l'affection. Enfin, même lorsque l'on privilégie une approche naturelle, les contrôles vétérinaires restent essentiels. La prévention permet de suivre l'état de santé de l'animal et de détecter plus rapidement d'éventuels problèmes.



DIMANCHE 23 AU 29 AOÛT 2026

« Mahakali » : Akshaye Khanna, méconnaissable... mais dans quel rôle ?

Après avoir marqué les esprits dans Dhurandhar, Akshaye Khanna s'apprête à surprendre une nouvelle fois avec une transformation spectaculaire. L'acteur incarnera Shukracharya dans Mahakali, prochain film de l'univers cinématographique de Prasanth Varma.

Le mystère commence à prendre forme autour de Mahakali. Les producteurs ont publié un message énigmatique annonçant une révélation le 24 août : « 24th August The End Begins ». Une annonce qui alimente les spéculations autour de la sortie du premier aperçu du film,

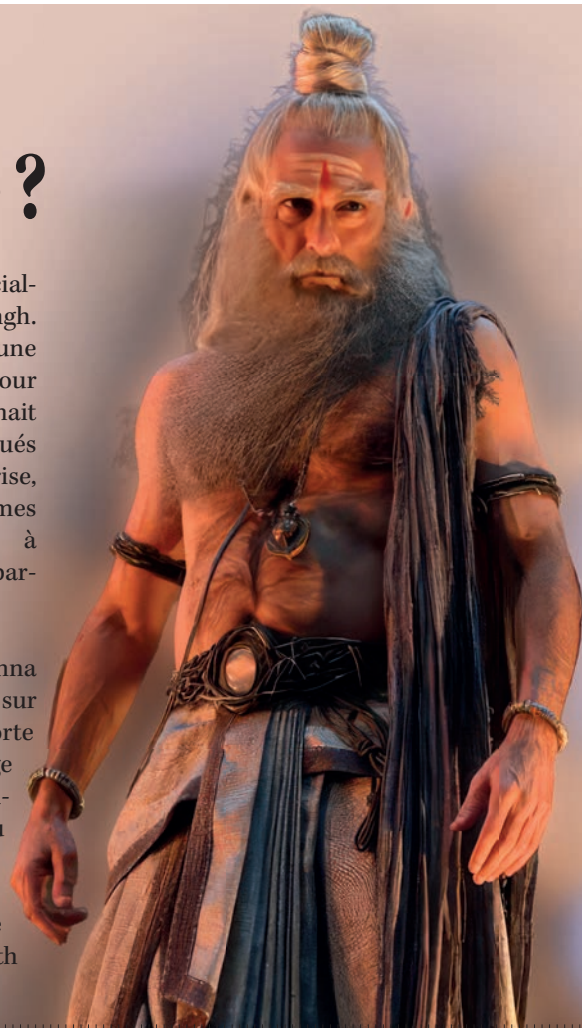
et notamment de la transformation d'Akshaye Khanna en Shukracharya. Le rôle de l'acteur suscite déjà une importante curiosité. Son premier look avait montré une métamorphose radicale, au point de le rendre presque méconnaissable. Après son interprétation de Rehman Dakait dans Dhurandhar, Khanna poursuit donc son exploration de personnages visuellement très marqués.

Une nouvelle transformation

Akshaye Khanna n'en est pas à sa première métamorphose physique. Pour Dhurandhar, l'acteur avait adopté une apparence vieillie, avec des cheveux ondulés et une ligne de cheveux volontairement reculée. La transformation avait notamment

été réalisée avec l'aide de la spécialiste des prothèses Preetisheel Singh. L'acteur avait également subi une transformation importante pour Chhaava, dans lequel il incarnait Aurangzeb. Cheveux longs marqués de mèches blanches, barbe grise, yeux soulignés de khôl et costumes historiques avaient contribué à modifier radicalement son apparence.

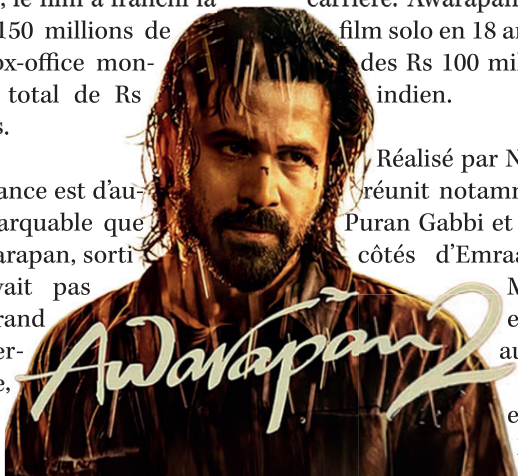
Avec Mahakali, Akshaye Khanna semble une nouvelle fois miser sur une transformation physique forte pour donner vie à un personnage mythologique. Mahakali constitue le prochain chapitre du Prasanth Varma Cinematic Universe (PVCU), l'univers cinématographique développé par le réalisateur et scénariste Prasanth Varma.



Awarapan 2 : le box-office s'enflamme pour le retour d'Emraan Hashmi

Le retour d'Emraan Hashmi au cinéma avec Awarapan 2 se transforme en véritable succès commercial. Six jours après sa sortie, le film a franchi la barre des Rs 150 millions de recettes au box-office mondial, avec un total de Rs 153,59 millions.

Cette performance est d'autant plus remarquable que le premier Awarapan, sorti en 2007, n'avait pas connu un grand succès commercial à l'époque, avant de devenir progres-



sivement un film culte. Pour Emraan Hashmi, cette suite constitue également une étape importante dans sa carrière. Awarapan 2 est son premier film solo en 18 ans à intégrer le club des Rs 100 millions au box-office indien.

Réalisé par Nitin Kakkar, le film réunit notamment Disha Patani, Puran Gabbi et Shabana Azmi aux côtés d'Emraan Hashmi. Chez Mcine, Awarapan 2 est à l'affiche du 21 au 27 août, avec trois séances quotidiennes à 11 h, 14 h et 17 h, en salle 6.

Divorce de Govinda : Sunita Ahuja crée la surprise avec un geste inattendu

Le couple, marié depuis près de 40 ans, ne serait désormais plus séparé. Shashi Sinha, le manager de Govinda, a confirmé que Sunita Ahuja avait retiré sa demande de divorce, qualifiant cette décision de « bonne nouvelle ».

La demande avait été déposée devant le tribunal familial de Bandra, le 5 décembre 2024. Sunita Ahuja invoquait alors notamment l'adultère, la cruauté et l'abandon comme motifs de sa démarche, sous les dispositions du Hindu Marriage Act.

Le couple s'est notamment retrouvé au centre de l'attention après des déclarations de Sunita concernant la relation professionnelle de Govinda avec

son ancienne partenaire de Roopa, Komal Rani Swarnkar. Elle avait publiquement critiqué l'acteur après avoir été photographié avec sa co-star lors de la promotion du film.

Govinda avait réagi à son tour, reprochant à son épouse de tenir des propos susceptibles de nuire à son image et à ses activités professionnelles. Govinda poursuit son projet cinématographique Roopa. De son côté, Sunita Ahuja prépare ses débuts sur grand écran aux côtés de leur fils Yash, dans un film produit par Ekta Kapoor et annoncé pour septembre.

Kartik Aaryan blessé : un imprévu vient bouleverser le tournage

L'incident s'est produit à Mumbai alors que Kartik Aaryan tournait les dernières séquences d'action de ce long-métrage encore sans titre. Le tournage était pratiquement terminé et les scènes les plus physiques avaient été programmées pour les deux derniers jours.

Après sa blessure, l'acteur a été transporté au Fortis Raheja Hospital, à Mahim, où il est actuellement

pris en charge. Selon les informations disponibles, une opération du genou doit avoir lieu rapidement. Cette nouvelle production marque les retrouvailles entre Kartik Aaryan et Kabir Khan, après Chandu Champion en 2024. Le nouveau film est un drame sportif inspiré de l'histoire de la jeune athlète cachemirienne Tajamul Islam. Kartik y incarne un entraîneur de kick-boxing accompagnant une jeune fille dans son

parcours sportif.

Le projet marque également les débuts de Kartik Aaryan comme producteur avec sa bannière Dopamine Studios, qui coproduit le film avec Kabir Khan Films. Après sa récupération, l'acteur devrait reprendre le tournage du prochain film romantique d'Anurag Basu, aux côtés de Sreeleela.



« Fast Forever » : Vin Diesel annonce enfin le début du tournage du dernier volet

Après des années de développement et plusieurs versions du scénario, le dernier chapitre de la saga Fast & Furious semble enfin prendre forme. Vin Diesel a annoncé que le tournage de Fast Forever, onzième et ultime film de la franchise, débutera en décembre 2026.

Le film, attendu le 17 mars 2028, constituera le dernier chapitre de la franchise lancée en 2001. Si les fans ont dû patienter aussi longtemps, c'est notamment parce que l'équipe souhaitait trouver une conclusion à la hauteur de l'histoire. Vin Diesel a révélé que le scénario avait connu le travail de quatre scénaristes différents et près de quatre années de développement.

L'acteur et producteur affirme avoir finalement découvert une version du scénario qui

lui semblait suffisamment forte pour conclure la franchise. Écrit par Mike Lesslie, notamment connu pour The Hunger Games: The Ballad of Songbirds & Snakes, le scénario aurait profondément ému Diesel.

« Après quatre ans, je pleurais », a-t-il confié devant les spectateurs, expliquant que la conclusion devait avoir une véritable dimension émotionnelle.

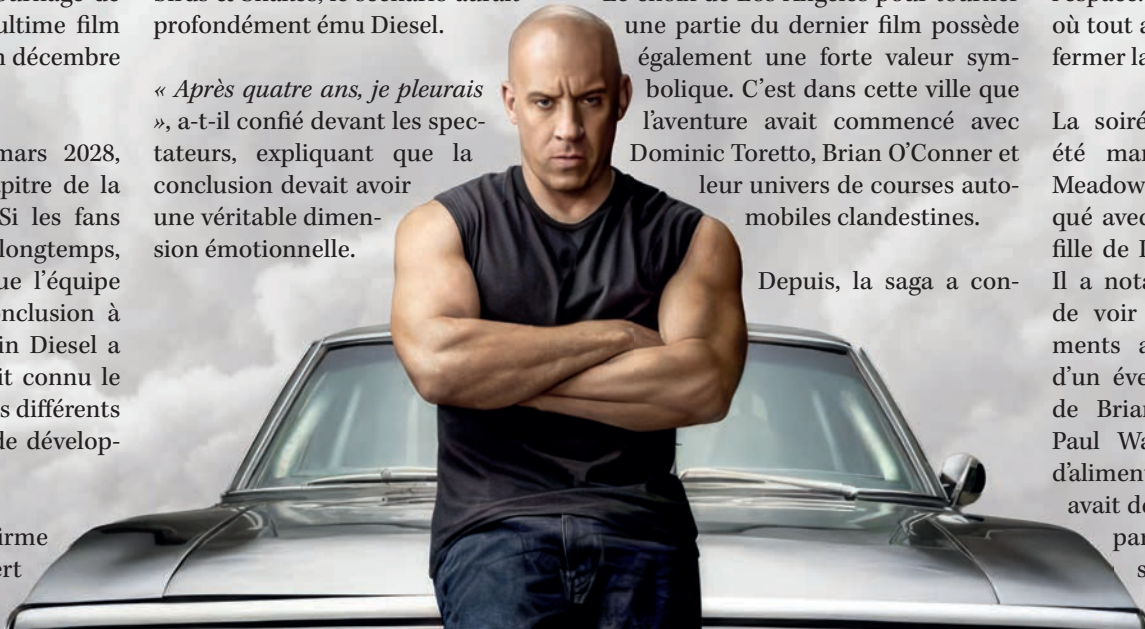
Retour aux origines à Los Angeles

Le choix de Los Angeles pour tourner une partie du dernier film possède également une forte valeur symbolique. C'est dans cette ville que l'aventure avait commencé avec Dominic Toretto, Brian O'Conner et leur univers de courses automobiles clandestines.

Depuis, la saga a con-

sidérablement changé d'échelle, passant des courses de rue aux braquages internationaux, aux missions d'espionnage et même à des séquences dans l'espace. Mais pour Diesel, revenir là où tout a commencé permettra de refermer la boucle.

La soirée anniversaire a également été marquée par la présence de Meadow Walker. Vin Diesel a évoqué avec émotion sa relation avec la fille de Paul Walker, décédé en 2013. Il a notamment raconté le bonheur de voir Meadow partager des moments avec sa famille. La question d'un éventuel retour du personnage de Brian O'Conner, interprété par Paul Walker, continue par ailleurs d'alimenter les spéculations. Diesel avait déjà laissé entendre qu'une apparition pourrait être envisagée, sans toutefois confirmer les détails.



« Without Blood » : Angelina Jolie plonge au cœur de la mémoire et de la guérison



Après une décennie marquée par les épreuves, Angelina Jolie revient derrière la caméra avec Without Blood, un drame de guerre porté par Salma Hayek et Demián Bichir. Un film que la réalisatrice présente comme une réflexion universelle sur les blessures laissées par les conflits et la possibilité de se reconstruire.

Angelina Jolie semble vouloir tourner une nouvelle page. Avec Without Blood, son dernier projet en tant que réalisatrice, la star hollywoodienne s'intéresse à des thèmes particulièrement lourds : le traumatisme, la mémoire, la vengeance et, surtout, la guérison. Des thèmes qui prennent une résonance particulière alors que l'actrice a traversé ces dernières années une période personnelle très médiatisée, notamment après sa sépa-

ration de Brad Pitt.

Adapté du roman éponyme de l'écrivain italien Alessandro Baricco, Without Blood raconte l'histoire de Nina, une femme qui porte les blessures d'un événement violent survenu durant son enfance. Des années après un conflit, elle retrouve Tito, un homme lié à ce drame. La rencontre, loin d'être fortuite, fait ressurgir un passé que le temps n'a pas réussi à effacer. Le film s'intéresse ainsi moins à la guerre elle-même qu'aux traces qu'elle laisse chez ceux qui la subissent.

Présenté en avant-première mondiale au Festival international du film de Toronto en 2024, Without Blood connaîtra une nouvelle vie dans les salles américaines. Brainstorm Media a annoncé une sortie au cinéma aux États-Unis le 18 septembre 2026.

Meghan Markle : un rôle surprise se prépare en coulisses



Près de dix ans après avoir tourné la page de Suits, Meghan Markle pourrait-elle faire son grand retour devant les caméras ? L'hypothèse prend de l'ampleur alors que plusieurs informations évoquent un nouveau projet susceptible de ramener la duchesse de Sussex à ses premières amours.

Selon les informations rapportées, Meghan Markle serait notamment évoquée pour rejoindre la troisième saison de The Gentlemen, la série de Guy Ritchie. Une perspective qui reste toutefois entourée de prudence : les discussions seraient encore « hypothétiques », d'autant qu'une troisième saison n'a pas encore été officiellement confirmée.

Mais un autre élément alimente le

suspense. La correspondante royale Bronte Coy affirme avoir eu vent d'un nouveau projet « important » pour l'ancienne actrice. Selon elle, Meghan serait particulièrement enthousiaste à l'idée de cette nouvelle aventure. Pour l'heure, la principale intéressée n'a fait aucune déclaration publique confirmant son retour à la comédie.

Meghan Markle avait quitté Suits après sept saisons, au moment de ses fiançailles avec le prince Harry. Elle incarnait Rachel Zane, personnage qui avait largement contribué à sa notoriété internationale. Un retour dans l'univers de Suits semble en revanche peu probable. Aucun nouveau spin-off n'est actuellement annoncé après l'arrêt de Suits LA.

13e journée : Cumbre Vieja à une victoire de l'histoire

La 13e journée des courses, finalement décalée à ce dimanche en raison des conditions météorologiques, s'annonce particulièrement intéressante. Avec une piste susceptible de demander davantage d'efforts, l'aptitude au parcours, la gestion du rythme et la capacité à accélérer au moment décisif pourraient peser lourd dans la balance. Mais au-dessus de ce programme de huit épreuves plane surtout l'immense défi de Cumbre Vieja. Invaincu en huit sorties au Champ de Mars, le champion de l'écurie Foo Kune se trouve à une victoire d'un exploit qui entrerait dans l'histoire du turf mauricien. Avant ce grand rendez-vous, plusieurs courses offrent toutefois des scénarios ouverts et quelques belles possibilités de déjouer les pronostics.

1re COURSE – BENCH-MARK 0-25 (1400 M)

Fire Starter prêt à remettre le feu



Fire Starter s'impose comme la référence de cette première épreuve. Vainqueur avec autorité sous la selle de Kersley Ramsamy lors de sa précédente sortie face à Nordic Prince, le coursier est resté au sommet de sa condition à l'entraînement et possède de sérieux

arguments pour doubler la mise dans cette classe.

La principale opposition pourrait venir de Kola Tonic, dont la dernière sortie a démontré une réelle capacité à patienter avant de produire son effort dans les derniers mètres. Zooberi reste également un candidat sérieux aux accessits. Sa récente tentative derrière New World ne doit pas être considérée comme un désaveu, tandis que River Hawk montre quelques signes de réveil et pourrait profiter de la moindre défaillance des favoris.

Notre choix : Fire Starter

2e COURSE – BENCH-MARK 31 (1650 M)

Exalted Love vise la passe de deux



Auteur d'un coup de reins dévastateur pour s'imposer dans la deuxième manche du championnat des 3-ans, Exalted Love évolue cette fois dans une catégorie à sa portée. Malgré une rallonge de 150 mètres et la lourde charge de 61,5 kg, la classe intrinsèque du pensionnaire de l'écurie Ruhee devrait parler si le rythme de la course est suffisamment soutenu.

Son principal rival sera Royal Port Louis, redoutable lorsqu'il peut imposer sa tactique aux avant-postes sans être mis sous pression. S'il réussit à prendre facilement le commandement, il sera difficile à reprendre. Amancio, crédité d'un excellent finish en dernier lieu, et San Andreas, désormais plus compétitif avec sa baisse de valeur, constituent deux outsiders dont il faudra se méfier.

Notre choix : Exalted Love

3e COURSE – BENCH-MARK 28 (1500 M)

Lava County cherche enfin son jour



Lava County semble avoir atteint le moment où tous les éléments commencent à se mettre en place. Sa récente deuxième place derrière New World est loin d'être anodine et lui donne une base solide pour cette confrontation. Il a montré qu'il pouvait soutenir son effort et surtout terminer sa course avec suffisamment de tranchant pour inquiéter ses adversaires dans les derniers mètres.

Fine One, dauphin lors de ses deux dernières tentatives après avoir refait beaucoup de terrain, sera encore aux aguets si les leaders impriment un train soutenu. De son côté, Fear Of Fire, qui compte déjà trois accessits en Afrique du Sud, possède l'expérience nécessaire sur 1500 mètres pour s'immiscer sur le podium. Master Point, sur la voie du rachat, mérite également considération.

Notre choix : Lava County

4e COURSE – BENCH-MARK 51 (1400 M)

Makazole a les cartes en main

Makazole arrive dans cette épreuve avec une trajectoire ascendante qui mérite d'être prise très au sérieux. Sa deuxième place derrière Brave Bomber sur 1600 mètres constitue une ligne intéressante, d'autant qu'il avait terminé cette course avec suffisamment d'autorité



pour laisser penser qu'une distance légèrement plus courte ne devrait pas le désavantager. Son passage à Floréal semble également lui avoir été profitable et sa préparation récente renforce la confiance.

Pour la réplique, Rich Folks Hoax, récent vainqueur de bout en bout sur 1450 mètres, tentera de rééditer son exploit en s'emparant rapidement des devants, même si la présence de plusieurs coursiers rapides pourrait contrarier ses plans. United Prince, désormais plus maniable et régulièrement dans l'argent, offre de solides garanties, tout comme Opaque, qui, malgré le poids des années, demeure capable de produire une fin de course tranchante.

Notre choix : Makazole

5e COURSE – BENCH-MARK 31 (990 M)

Warhead, la vitesse comme arme fatale



Avec son départ de la deuxième ligne, Warhead bénéficie d'un avantage appréciable sur ce parcours de vitesse. Il devrait pouvoir exploiter sa vélocité initiale pour se positionner idéalement, sans avoir à fournir un effort démesuré pour trouver sa place. Si son départ est propre, il possède les moyens de contrôler les opérations et de tenir ses rivaux en respect jusqu'au poteau.

Il aura principalement à redouter Solomons Seal, impressionnant vainqueur sur ce même parcours récemment, mais qui devra cette fois composer avec des conditions moins favorables. Mystery Cache est un modèle de régularité et pourrait encore répondre présent, tandis que Captain Mike, mieux servi avec une décharge d'un kilo et demi, reste capable de se mêler à la lutte pour les places.

Notre choix : Warhead

6e COURSE – LE CHAMPIONNAT DES 4-ANS (1850 M)

Cumbre Vieja : neuf sur neuf pour entrer dans l'histoire ?

Et voici le grand rendez-vous. Plus qu'une simple course, cette sixième épreuve pourrait consacrer l'un des exploits marquants de la saison avec Cumbre Vieja, toujours invaincu depuis son arrivée à Maurice.

Huit sorties, huit victoires. Le pensionnaire de l'écurie Foo Kune a jusqu'ici imposé une domination remarquable. Il lui reste désormais une dernière marche à franchir pour compléter son parcours dans le Championnat des 4-ans et viser le prestigieux bonus d'un million de roupies lié à l'Aqua Springs Triple Crown.

Tous les regards seront donc braqués sur lui. Une neuvième victoire consécutive lui permettrait non seulement de confirmer sa suprématie, mais aussi d'inscrire un peu plus son nom dans l'histoire du Champ de Mars.

Bounceback apparaît comme celui qui possède les meilleurs arguments pour lui donner du fil à retordre. Après trois victoires consécutives, il avait terminé troisième sur 1500 mètres. Cette sortie ne suffit pas à effacer ses qualités, notamment sa capacité à accélérer lorsqu'il peut conserver ses ressources. Une meilleure mise en jambes pourrait lui permettre de se rapprocher progressivement de Cumbre Vieja et de lui lancer un véritable défi dans la ligne droite.

De son côté, Unsung Hero devrait im-



primer le rythme de l'épreuve et assurer le train, mais il devra prouver sa tenue sur la distance. Enfin, New York City affiche des progrès à l'entraînement, même si son rating inférieur et la lourde charge de 60 kg compliquent sérieusement sa tâche.

Notre choix : Cumbre Vieja

7e COURSE – BENCHMARK 56 (1500 M)

Zil Moris en quête de revanche

Cette épreuve s'annonce particulièrement ouverte avec plusieurs compétiteurs de valeur. Zil Moris a incontestablement été l'un des chevaux les plus

malchanceux dans le Barbé, ayant été gêné à deux reprises dans la ligne droite finale alors qu'il semblait encore posséder d'évidentes ressources. En grande forme aux galops, il évolue cette fois dans un lot plus restreint et peut viser la victoire s'il bénéficie d'un passage fluide.

Meridius sera certainement l'un des chevaux les plus dangereux. Son dernier 400 mètres dans le Barbé avait été particulièrement convaincant et il arrive avec de sérieuses garanties de condition. Xavion, lui, a considérablement évolué cette saison et sa capacité à prendre le commandement pourrait faire de lui un élément central du scénario. S'il obtient une course relativement tranquille aux avant-postes, il sera difficile à déloger.

Havana Moon complète le groupe des

candidats sérieux. Sa régularité, notamment derrière Cumbre Vieja, lui confère une certaine crédibilité dans cette opposition.

Notre choix : Zil Moris

8e COURSE – BENCHMARK 41 (1365 M)

Ibhele prêt à concrétiser

Pour terminer la journée, Ibhele présente un profil particulièrement séduisant. Son récent accessit d'honneur sur cette même distance constitue la meilleure indication de sa capacité à évoluer dans ce genre de configuration. Il semble progressivement arriver au sommet de sa forme et ses travaux matinaux vont dans le même sens.

Paved With Gold possède néanmoins les moyens de lui barrer la route. Son récent succès, obtenu avec autorité, a démontré qu'il avait franchi un cap. S'il confirme cette progression, il peut parfaitement se mêler à la lutte pour la victoire.

Sound Of The Sea, après un break qui pourrait lui avoir permis de retrouver de la fraîcheur, mérite également d'être retenu. World Warrior, impressionnant lors de son dernier galop sur la petite piste, demeure quant à lui le profil idéal du trouble-fête.

La course pourrait se jouer sur la capacité des principaux candidats à produire leur effort au moment opportun. Sur ce point, Ibhele semble offrir suffisamment de garanties pour conclure cette 13e journée sur une bonne note.

Notre choix : Ibhele

LES PARIS DU JDD

Top Win : Fire Starter – Exalted Love – Cumbre Vieja

Top Place : Solomons Seal

Value Bet : Paved With Gold

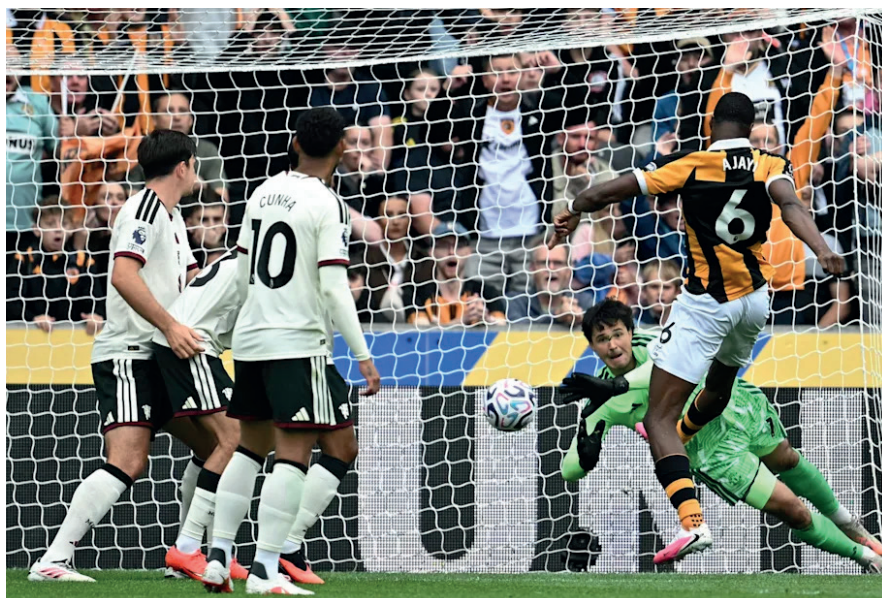
Place Accumulator :

1 – 1 – 1 – 2 – 1 – 3 – 2



Premier League : Hull frappe fort, Manchester United tombe d'entrée

La première grande journée du samedi de la saison 2026/27 de Premier League a déjà livré son lot de surprises. Hull City a signé l'exploit du jour en dominant Manchester United 2-0, tandis qu'Ipswich Town a arraché une victoire spectaculaire contre Sunderland (2-1). Tottenham a, de son côté, lourdement chuté sur la pelouse de Brentford (3-0). Hull fait tomber Manchester United.



De retour parmi l'élite après neuf années d'absence, Hull City ne pouvait rêver meilleur scénario. Devant son public du MKM Stadium, le promu a battu Manchester United 2-0, décrochant au passage son premier succès en championnat face aux Red Devils depuis 1974.

Les Tigers ont rapidement montré leurs intentions. À la 17e minute, Semi Ajayi a ouvert le score après une frappe d'Oli McBurnie repoussée sur le poteau par le gardien mancurien Senne Lammens. Sept minutes avant la pause, la recrue record Nobel Mendy a fait chavirer le stade en reprenant de la tête un coup franc parfaitement délivré par Regan Slater.

Manchester United n'est jamais parvenu à renverser la situation. Même l'entrée de Marcus Rashford, qui retrouvait la Premier League sous le maillot des Red Devils pour la première fois depuis décembre 2024, n'a pas suffi. Pour Michael Carrick, cette défaite constitue un sérieux avertissement après la troisième place obtenue la saison dernière.

Ipswich arrache la victoire à la 90e

Autre promu, autre victoire. Ipswich Town a dominé Sunderland 2-1 au terme d'un scénario haletant à Portman Road.

Emersonn avait ouvert le score pour Ipswich avant que Nilson Angulo n'égale sur coup franc pour Sunderland. Alors que les deux équipes semblaient se diriger vers le partage des points, Jack Clarke a surgi à la 90e minute. Ironie de l'histoire : l'attaquant a inscrit le but de la victoire contre son ancien club. Ipswich signe ainsi son premier succès

lors d'une première journée dans l'élite depuis la saison 1993/94.

Tottenham prend déjà l'eau



La grosse désillusion de la journée est également venue de Tottenham. Les Spurs ont été balayés 3-0 par Brentford. Keane Lewis-Potter a lancé les Bees dès la 12e minute avant que Vitaly Janelt ne double la mise avant la pause. Michael Kayode a ensuite inscrit le troisième but après le repos. Brentford aurait même pu alourdir l'addition si Igor Thiago n'avait pas manqué son penalty. Pour Tottenham et Roberto De Zerbi, cette lourde défaite vient refroidir l'optimisme qui entourait le club avant le début de la saison.

Leeds au bout du suspense

Leeds United a également réussi son entrée en matière en allant s'imposer 1-0 à

Nottingham Forest. La rencontre semblait se diriger vers un match nul lorsque l'Allemand Anton Stach a délivré Leeds à la 88e minute sur un superbe coup franc. La mauvaise série de Nottingham Forest à domicile se poursuit : le club n'a désormais remporté qu'un seul de ses douze derniers matches de Premier League devant son public.

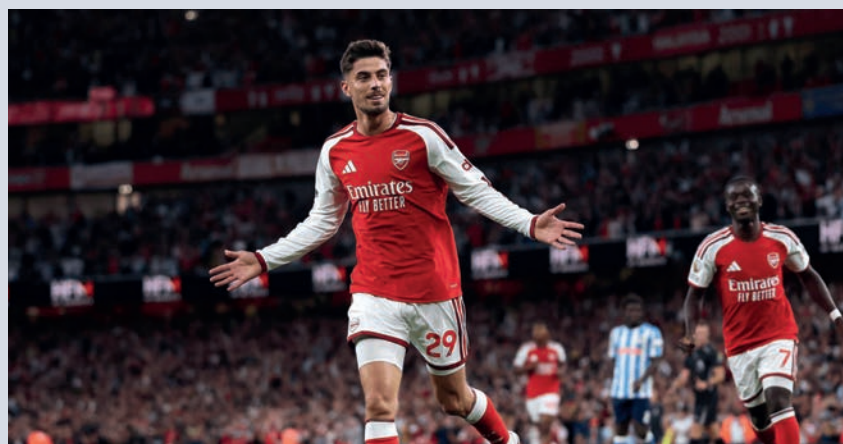
Everton démarre enfin par une victoire

Everton a également réussi son entrée en dominant Crystal Palace 2-0 au Hill Dickinson Stadium. Kiernan Dewsbury-Hall et Thierno Barry ont inscrit les deux buts des Toffees, qui remportent leur premier match d'ouverture en Premier League depuis cinq ans.

La soirée a en revanche été beaucoup plus sombre pour Crystal Palace. En plus de la défaite, le défenseur Chadi Riad a dû quitter le terrain sur civière après une blessure au genou qui semblait sérieuse.



Arsenal lance la défense de son titre par un 3-0



Champion en titre, Arsenal a parfaitement lancé sa saison 2026/27 en dominant Coventry (3-0) vendredi à l'Emirates Stadium. Les Gunners n'ont laissé que peu d'espoir au promu, de retour en Premier League après 25 ans d'absence.

Kai Havertz a ouvert le score dès la 15e minute, concluant une action initiée sur le côté gauche par Christos Tzolis et Riccardo Calafiori. Arsenal a rapidement enfoncé le clou grâce à Bukayo Saka, qui a profité d'un ballon mal repoussé par le gardien Carl Rushworth.

Au retour des vestiaires, Martin Øde-

gaard a définitivement scellé la rencontre en inscrivant le troisième but à la 49e minute sur une passe de Ben White. Les hommes de Mikel Arteta ont ensuite contrôlé les débats sans véritablement être inquiétés.

Cette victoire permet également à Arteta de signer son 150e succès en Premier League à la tête d'Arsenal. Les Gunners portent par ailleurs à 46 leur série de matches à domicile sans défaite face aux équipes promues. Avec trois buts, aucun encaissé et une maîtrise presque totale, Arsenal affiche d'entrée ses ambitions pour conserver sa couronne.

Premier League : City, Liverpool et Chelsea ouvrent un nouveau chapitre

La Premier League reprend son rythme effréné avec un week-end marqué par plusieurs affiches très attendues. Après un mercato animé et d'importants changements sur les bancs, la saison 2026-2027 s'annonce comme une nouvelle bataille au sommet. Manchester City ouvre l'ère Enzo Maresca après le départ de Pep Guardiola, Liverpool se lance dans une nouvelle aventure avec Andoni Iraola, tandis que Chelsea poursuit sa reconstruction sous les ordres de Xabi Alonso. Pour ces trois entraîneurs, les premiers résultats seront déjà scrutés de près.

Brighton - Aston Villa : ambition européenne et football offensif

Le choc entre Brighton et Aston Villa à l'Amex Stadium s'annonce comme l'une des affiches les plus équilibrées du week-end.

Brighton, habitué à développer un football offensif basé sur la possession et la valorisation de jeunes talents, veut confirmer son statut d'équipe capable de rivaliser avec les meilleures formations anglaises. Face aux Seagulls se présente Aston Villa, une équipe qui a franchi un nouveau palier sous la direction d'Unai Emery. Le club de Birmingham a retrouvé une véritable ambition européenne et possède désormais une expérience importante des grands rendez-vous.

Les confrontations entre les deux clubs ont souvent été spectaculaires. Aston Villa possède un léger avantage historique, mais Brighton a régulièrement posé des problèmes à son adversaire grâce à son pressing et à sa capacité à exploiter les espaces. La bataille du milieu de terrain devrait être déterminante. Brighton cherchera à imposer son rythme, tandis qu'Aston Villa misera sur son efficac-

ité offensive et sa capacité à accélérer rapidement en transition.

Pronostic : Brighton 2-2 Aston Villa

Manchester City - Bournemouth : premier examen pour Maresca

La réception de Bournemouth par Manchester City marquera surtout le début officiel de la nouvelle aventure des Citizens sous les ordres d'Enzo Maresca. Après plusieurs années de domination avec Pep Guardiola, le technicien italien hérite d'une immense responsabilité : maintenir Manchester City au sommet tout en imposant progressivement sa propre identité.

Maresca connaît déjà la maison puisqu'il a travaillé dans l'environnement de Manchester City avant de poursuivre sa carrière d'entraîneur principal. Son premier défi sera de gérer une équipe en transition après plusieurs changements importants au sein de l'effectif. Sur le papier, Manchester City part largement favori. Les Citizens restent une machine offensive redoutable, notamment avec Erling Haaland à la pointe de l'attaque. Les confrontations entre les deux clubs témoignent d'une nette domination de City, Bournemouth ayant rarement réussi à résister sur la durée à la qualité technique et à la profondeur de l'effectif mancunien. Mais Bournemouth n'est plus une équipe qui se déplace uniquement pour défendre. Le club a progressé au cours des dernières saisons et cherchera à profiter du moindre doute chez un adversaire encore en phase d'adaptation. Cette rencontre représen-

tera donc un premier examen pour Maresca. Une victoire convaincante permettrait au nouvel entraîneur de lancer immédiatement sa nouvelle ère.

Pronostic : Manchester City 2-1 Bournemouth

Newcastle - Liverpool : Iraola directement dans le grand bain

C'est l'une des affiches les plus attendues du week-end. L'ancien entraîneur de Bournemouth, Andoni Iraola, se déplacera à St James' Park avec son nouveau club, Liverpool. Les Reds entament une nouvelle période de leur histoire, avec un changement majeur sur le banc et plusieurs évolutions dans l'effectif. Après des années marquées par l'héritage et la philosophie de Jürgen Klopp, Liverpool doit désormais construire un nouveau cycle.

La mission d'Iraola sera immense : maintenir les standards d'un club habitué à jouer les premiers rôles en Angleterre et en Europe tout en installant ses propres principes.

Newcastle représente cependant un adversaire particulièrement difficile à affronter à domicile. St James' Park est devenu l'une des enceintes les plus bouillantes du championnat, avec un public capable de pousser son équipe dans les moments importants.

Liverpool possède un historique favorable dans les confrontations entre les deux clubs, mais Newcastle a régulièrement réussi à mettre les Reds en difficulté grâce à son intensité physique et à son pressing. La clé du match pourrait se situer au milieu de terrain. Newcastle cherchera à imposer un véritable combat physique, tandis que Liverpool devra montrer qu'il est déjà capable d'assimiler les principes de son nouvel entraîneur.

Pour Iraola, difficile d'imaginer entrée en matière beaucoup plus exigeante.

Pronostic : Newcastle 0-2 Liverpool



Fulham - Chelsea : Xabi Alonso à l'épreuve du derby

Lundi soir, Chelsea conclura le week-end avec un déplacement chez Fulham pour un derby londonien toujours particulier. Les Blues abordent cette nouvelle campagne avec de grandes ambitions sous la direction de Xabi Alonso. Le technicien espagnol s'est forgé une réputation grâce à un football moderne, intense et fondé sur la maîtrise collective.

Chelsea espère surtout retrouver une stabilité après plusieurs saisons mouvementées. Le talent ne manque pas dans l'effectif, mais Alonso devra rapidement trouver l'équilibre nécessaire pour transformer le potentiel individuel en force collective.

Fulham, de son côté, voudra profiter de ce derby à domicile pour envoyer un premier message. Les Cottagers ont souvent démontré leur capacité à accrocher des formations théoriquement supérieures. Historiquement, Chelsea possède l'avantage dans les confrontations directes. Mais les derbys londoniens restent difficiles à prévoir. L'intensité, la pression et l'enjeu émotionnel peuvent rapidement réduire l'écart entre les deux équipes. Pour Xabi Alonso, cette première sortie constituera donc déjà un test intéressant.

Pronostic : Fulham 0-1 Chelsea



Le Journal
Dimanche

Directeur de publication

Shekar Ramdin

Rédacteur en chef

Baboo Bhunjun

Email : info@journaldudimanche.com

Website : journaldudimanche.com

Marketing et publicité :

Jenna Ng Tin Hung.

Adresse : Ritter Street, Curepipe

Mobile : 5777 7458

Vigus
by ABC



THE NEW JMC LINEUP.



DISCOVER A NEW GENERATION OF PICKUPS & TRUCKS

Non-contractual photo. Terms and conditions apply.

XIN MOTORS

Military Road, Port Louis | T: 206 9946 | jmc.mu



ABC AUTOMOBILE
WE KEEP YOU MOVING

 **plaisance**
SHOPPING VILLAGE

Love *good food?*

**BRING YOUR
APPETITE
SAVOUR THE
FLAVOURS!**



Leave with a happy heart

 ROYAL ROAD, ROSE BELLE